

**ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
QUÉBEC**

**L'UTILISATION DES INTERETS NATIONAUX PAR LE PRESIDENT AMERICAIN GEORGE H.W.
BUSH POUR JUSTIFIER L'INVASION DE PANAMA (1989-90) ET LA GUERRE DU GOLFE
(1990-91)**

**MEMOIRE PRESENTE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MAITRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE POUR ANALYSTES
CONCENTRATION : ADMINISTRATION INTERNATIONALE
POUR L'OBTENTION DU GRADE DE MAITRE ES SCIENCE (M. Sc.)**

**PAR
MATHIEU CARRIER**

4 JUILLET 2011



LES REMERCIEMENTS

Projet de longue haleine, ce mémoire n'aurait pu être ce qu'il est sans le soutien de plusieurs personnes. Tout d'abord, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à mes parents, Angèle et Pierre, pour m'avoir toujours encouragé sur tous les plans tout au long de mes études. Merci de m'avoir transmis les valeurs qui me guident tous les jours et qui font en grande partie ce que je suis aujourd'hui. Je veux également remercier Marie-Ève qui a fait preuve d'une patience exemplaire à mon égard tout au long du processus qui a mené à la rédaction du présent mémoire. Son oreille attentive et son soutien indéfectible m'ont été d'un grand réconfort, notamment dans les moments les plus difficiles.

Je ne saurais passer sous silence la grande contribution de mon directeur, monsieur Nelson Michaud, qui a su m'orienter de main de maître du début à la fin de cette aventure. Son œil aiguisé, son sens de l'analyse et ses conseils judicieux ont eu un impact déterminant sur le produit final. Sa passion contagieuse pour la recherche a été pour moi une grande inspiration dans tout ce processus et elle continuera de guider mes pas pour les années à venir.

Je veux remercier les personnes au sein de mon milieu de travail qui m'ont permis, par leur compréhension, leur ouverture et leurs encouragements, de passer à travers les différentes étapes qui ont mené à la rédaction de ce mémoire. Louis Côté, Jacques Auger et Pierre Cliche, je vous remercie de m'avoir permis de concilier plus facilement vies professionnelle et académique.

Finalement, j'aimerais remercier Paul-André Comeau et Guy Lachapelle, qui ont pris la peine de lire cette recherche, de la critiquer et de l'évaluer. Leurs conseils, ainsi que ceux de Nelson Michaud, me seront d'une grande utilité dans l'approfondissement de ma réflexion sur la problématique de recherche abordée ici. Leurs encouragements à poursuivre mes travaux sur ce sujet auront été sans aucun doute déterminants dans la poursuite de mon parcours académique.

20269412

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| Liste des tableaux | iv |
| Liste des abréviations, sigles et acronymes | iv |
| Résumé | v |
| INTRODUCTION | 1 |
| | |
| CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE | 5 |
| 1.1 Formulation du problème général de recherche | 5 |
| 1.1.1 La politique étrangère | 5 |
| 1.1.2 L'intérêt national | 6 |
| 1.1.3 Question générale de recherche | 7 |
| 1.2 Formulation du problème spécifique de recherche | 8 |
| 1.2.1 Le réalisme et le libéralisme | 9 |
| 1.2.2 Question spécifique | 28 |
| 1.2.3 Hypothèses | 28 |
| 1.3 Cadre opératoire | 29 |
| 1.3.1 Variables et indicateurs | 29 |
| 1.4 Collecte et méthode d'analyse des données | 37 |
| 1.5 Problèmes rencontrés | 38 |
| | |
| CHAPITRE II : L'INVASION DE PANAMA | 45 |
| 2.1 Introduction | 45 |
| 2.2 Contexte historique | 46 |
| 2.2.1 Les relations américano-panaméennes sous Ronald Reagan | 46 |
| 2.2.2 L'entrée en fonction de George H.W. Bush comme 41 ^e président des États-Unis | 52 |
| 2.3 Analyse des interventions du président Bush en lien avec l'invasion de Panama | 58 |
| 2.4 Conclusion | 66 |

| | |
|--|------------|
| CHAPITRE III : LA GUERRE DU GOLFE | 69 |
| 3.1 Introduction | 69 |
| 3.2 Contexte historique | 70 |
| 3.2.1 Causes menant à l'invasion du Koweït par l'Irak | 70 |
| 3.2.2 Mise sur pied d'une coalition par les Américains | 76 |
| 3.3 Analyse des interventions du président Bush sur la guerre du Golfe | 83 |
| 3.4 Conclusion | 98 |
| CHAPITRE IV : ANALYSE COMPARATIVE | 100 |
| 4.1 Introduction | 100 |
| 4.2 Analyse comparative des résultats obtenus | 100 |
| 4.2.1 Utilisation générale des intérêts nationaux | 102 |
| 4.2.2 Utilisation des intérêts nationaux en fonction du type d'auditoire | 108 |
| 4.3 Conclusion | 112 |
| CONCLUSION | 114 |
| BIBLIOGRAPHIE | 118 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|-----|
| Tableau 1.1 : Comparaison des intérêts nationaux tels que définis par l'administration américaine et par Donald E. Nuechterlein _____ | 31 |
| Tableau 1.2 : Définition opératoire des intérêts nationaux _____ | 32 |
| Tableau 1.3 : Intérêts et objectifs de la <i>National Security Strategy of the United States</i> selon leur nature _____ | 34 |
| Tableau 1.4 : Définition des différents types d'auditoires _____ | 36 |
| Tableau 2.1 : Indicateurs contextuels en fonction des types d'auditoire auxquels le président Bush s'adresse _____ | 59 |
| Tableau 2.2 : Répartition des intérêts nationaux en fonction des types d'auditoires _____ | 61 |
| Tableau 3.1 : Production pétrolière journalière moyenne de l'Irak de 1979 à 1989 _____ | 73 |
| Tableau 3.2 : Résolutions adoptées par le Conseil de sécurité pour traiter le problème de l'invasion du Koweït par l'Irak _____ | 82 |
| Tableau 3.3 : Indicateurs contextuels en fonction des types d'auditoire auxquels le président Bush s'adresse _____ | 84 |
| Tableau 3.4 : Répartition des intérêts nationaux en fonction des types d'auditoires _____ | 86 |
| Tableau 4.1 : Utilisation des intérêts nationaux par le président Bush selon la situation de crise et en fonction du type d'auditoire _____ | 101 |

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|------|---|
| CNN | Cable News Network |
| NSC | National Security Council |
| OPEP | Organisation des pays exportateurs de pétrole |
| ONU | Organisation des Nations unies |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PNB | Produit national brut |

RESUME

Il ne se passe pas une journée sans que des hommes et des femmes politiques prennent la parole pour expliquer les raisons qui les motivent à prendre certaines décisions. La formulation du message qui est alors transmis revêt une importance capitale puisque le contenu des interventions publiques détermine en bonne partie les probabilités qu'a un politicien de convaincre son auditoire. En matière de relations internationales, le discours est d'autant plus important qu'il vise à la fois à convaincre les auditoires nationaux et internationaux du bien-fondé de la position mise de l'avant. De plus, le contenu discours peut servir à l'administration publique dans sa relation avec le politique pour tenter, par exemple, de se créer une certaine zone d'autonomie dans la réalisation de ses tâches. Afin de mieux saisir la manière dont sont utilisées les justifications des politiciens dans leurs interventions publiques, ce mémoire tente de répondre à la question suivante : comment le président américain utilise les intérêts nationaux pour justifier ses décisions en matière de politique étrangère lors de situations de crise sur la scène internationale?

Pour répondre à cette question, nous avons analysé le contenu de 25 interventions publiques faites par le président George H.W. Bush dans le contexte de l'invasion de Panama (1989) et 116 à l'occasion de la guerre du Golfe afin d'évaluer si l'utilisation des intérêts nationaux varie en fonction du type d'auditoire auquel le président s'adresse. Les résultats de cette recherche montrent que de manière générale, l'utilisation des intérêts nationaux varie grandement d'une type d'auditoire à l'autre. Nous avons notamment constaté que certains éléments liés au contexte interne américain, par exemple les élections de mi-mandats de 1990, ont eu une influence importante sur la manière dont le président utilise les intérêts nationaux dans ses interventions publiques. Les résultats obtenus portent ainsi à penser que la relation entre le politique et l'administration publique permettait difficilement à celle-ci de se créer une certaine zone d'autonomie sous la présidence de George H.W. Bush.

INTRODUCTION

La compréhension du processus décisionnel et, par conséquent, des raisons à la base des décisions prises en matière de politique étrangère, est un enjeu majeur pour tous les gouvernements à travers le monde. Pour l'administration publique, cet enjeu revêt une importance capitale puisqu'il influence directement l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Cette relation entre les élus, de par les décisions qu'ils prennent et leur justification, et l'administration publique peut être perçue de plusieurs façons. Il pourrait, par exemple, être raisonnable de croire que l'administration publique agit comme une courroie de transmission entre les élus et les citoyens. Ainsi, les fonctionnaires auraient pour rôle d'exécuter les tâches que leur confient les élus. Par conséquent, du moins « [...] en théorie, l'administration agit envers la société selon les directives des élus et en conformité avec la constitution et les lois » (Gow et al., 1992, p. 252). Toutefois, dans la pratique :

[...] l'administration acquiert une certaine autonomie dans sa relation avec son environnement, le pouvoir technocratique des hauts fonctionnaires et l'ascendant qu'ils exercent souvent sur les élus contribuant à créer cette zone d'autonomie. [...] L'intervention du ministre, la demande pressante d'un groupe d'électeurs, la mise en application urgente d'une réforme, le traitement prioritaire d'un dossier, toutes ces exigences se heurtent à un système d'administration qui fonctionne à son propre rythme, suivant les contraintes. (Gow et al., 1992, p. 252-253)

Cette situation a un impact sur la relation entre le politique et l'administration publique, dans la mesure où cette dernière utilise diverses sources d'informations afin de préserver ou d'accroître cette zone d'autonomie. Les arguments que les élus utilisent dans leur discours pour justifier leurs décisions s'inscrivent dans cette lignée, l'administration publique utilisant

l'information ainsi colligée afin d'anticiper les priorités qui seront mise de l'avant par le politique. Ainsi, lors d'une situation de crise d'envergure internationale, le discours des acteurs politiques envoie des signaux à l'administration qui prend en compte, dans la mesure du possible, cette information pour mener ses activités.

En matière de politique étrangère, plusieurs facteurs peuvent exercer une influence sur les acteurs impliqués dans le processus décisionnel menant à l'énoncé d'une position et à sa justification. Parmi ces facteurs, l'intérêt national est considéré par plusieurs comme étant un élément essentiel à prendre en compte parce qu'il permet de mieux évaluer les buts et les fins visés par la politique étrangère d'un pays (George et Keohane, 1980, p. 217-218). Si tel est le cas, l'intérêt national devrait également occuper une place prépondérante dans la justification, au sein du discours des hommes politiques, des décisions qu'ils prennent en matière de politique étrangère. C'est à ce niveau que se situe le problème général de recherche abordé dans le cadre de ce mémoire, à savoir : la place de l'intérêt national dans la justification des décisions prises par les hommes politiques en matière de politique étrangère. Plus spécifiquement, notre recherche porte sur l'incidence que peut avoir le type d'auditoire auquel s'adresse un chef d'État sur l'utilisation que ce dernier fait des intérêts nationaux.

Pour étudier cette problématique, nous analyserons deux cas liés à la politique étrangère du président américain George H.W. Bush : l'invasion de Panama (1989-90) et la guerre du Golfe (1990-91). Le choix de ces deux cas a été motivé principalement par trois raisons. Dans un premier temps, ils permettent d'analyser le discours d'un seul et même chef d'État, sur une courte période de temps. Dans un deuxième temps, il s'agit de deux conflits qui ont débouché sur une intervention militaire, une situation extrême en matière de politique étrangère. Finalement, ces deux cas surviennent à un moment charnière de l'histoire des relations internationales, à savoir la fin de la Guerre Froide et la transition vers ce que certains ont appelé le moment unipolaire (Krauthammer, 1990). Il devient donc particulièrement intéressant de pouvoir comparer l'argumentaire d'un même président américain, en lien avec deux conflits armés, qui surviennent à un moment clé de l'histoire des relations internationales.

Ce type de recherche nous semble particulièrement fondamental dans l'étude des relations internationales et de la relation entre le politique et l'administration publique. En effet, même si la littérature basée sur l'analyse de discours abonde, il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude qui tente d'expliquer comment le président américain utilise les intérêts nationaux dans son discours pour justifier ses décisions en matière de politique étrangère. De plus, comme cet aspect a une incidence significative sur la relation entre le politique et l'administration publique, il nous apparaît essentiel de jeter un éclairage sur cette problématique.

Sur le plan méthodologique, notre recherche repose sur l'étude détaillée d'interventions publiques prononcées par George H.W. Bush¹ et se limite aux parties du discours pour lesquelles le président contrôle entièrement le message qu'il transmet². Sont notamment exclues de la portée de la recherche, les entrevues télévisées et les périodes de questions prévues lors de conférences de presse. Cette manière de procéder a pour principal avantage d'annuler l'impact de certaines variables, comme l'importance médiatique accordée à un élément précis du discours, qui pourraient avoir une influence sur l'utilisation des intérêts nationaux par le président américain.

Par ailleurs, cette recherche comporte certaines limites. En effet, puisqu'elle se concentre uniquement sur deux crises internationales, quoique majeures, l'invasion de Panama et la guerre du Golfe, la possibilité de généraliser nos conclusions est limitée. Éventuellement, d'autres recherches devront être effectuées afin de compléter les résultats que nous avons obtenus. Il pourrait, par exemple, être intéressant d'élargir le nombre de crises prises en considération de manière à inclure des conflits tels que l'invasion de l'Afghanistan en 2001 et celle de l'Irak en 2003 ou encore d'élargir le nombre d'acteurs politiques analysés. Une autre limite de notre

¹ En plus des interventions faites par le président américain, nous avons également inclus les énoncés du *Press Secretary* et du *Deputy Press Secretary* puisque ces deux acteurs de la politique américaine agissent en tant que porte-parole du président américain.

² Il est à noter que dans le cas de la guerre du Golfe, une intervention publique a été faite conjointement par les États-Unis et l'Union soviétique. Bien que conscients du fait que le contenu de cette intervention n'est pas exclusivement contrôlé par le président américain, nous l'avons tout de même prise en considération puisqu'à notre avis, cette intervention reflète nécessairement les arguments à la base de la position américaine.

recherche, qui pourrait également être compensée par des travaux sur d'autres conflits, se situe sur le plan de l'analyse de l'impact de la variable « auditoire » sur la variable « intérêts nationaux ». En effet, puisque certains types d'auditoires devant lesquels le président Bush a prononcé des discours ont été peu nombreux lors l'invasion de Panama, les conclusions que nous pourrions en tirer devront faire l'objet de recherches supplémentaires sur la relation entre ces deux variables afin d'en confirmer ou non la portée. Malgré ces limites, les travaux menés permettent de jeter un éclairage nouveau sur l'utilisation des intérêts nationaux dans le discours d'un chef d'État en fonction du type d'auditoire auquel il s'adresse et, incidemment, sur la relation entre le politique et l'administration publique.

Pour faire état des différents aspects de cette problématique, le présent mémoire a été divisé en quatre chapitres. Le premier présente, en détails, la cadre théorique et la méthodologie sur lesquels reposent la recherche. Cette base sert ainsi de point de départ à notre étude qui vise à évaluer si l'utilisation des intérêts nationaux par le président américain varie en fonction du type d'auditoire auquel il s'adresse. Quant aux deuxième et troisième chapitres, ils abordent les deux conflits étudiés soit, dans l'ordre, l'invasion de Panama et la guerre du Golfe. Chacun de ces deux chapitres traite donc, dans un premier temps, du contexte historique entourant le conflit étudié et, par la suite, des résultats obtenus quant à l'utilisation des intérêts nationaux par le président Bush. Ces résultats font ainsi l'objet d'une analyse afin de cerner les facteurs qui pourraient permettre d'expliquer pourquoi l'utilisation des intérêts nationaux varie, ou non, en fonction du type d'auditoire auquel le président s'adresse. Finalement, le quatrième chapitre traite de certains aspects liés à la validité interne de notre projet de recherche et présente une analyse comparative des résultats observés pour chacun des deux conflits à l'étude. Cette analyse comparative nous permet notamment de conclure qu'en plus de varier en fonction du type d'auditoire auquel le président s'adresse, l'utilisation des intérêts nationaux varie en fonction du conflit auquel est confronté le président. Ce dernier chapitre constitue également une occasion pour traiter des implications de nos observations sur la relation entre le politique et l'administration publique.

CHAPITRE I

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE

1.1 FORMULATION DU PROBLÈME GÉNÉRAL DE RECHERCHE

La place de l'intérêt national dans la justification des décisions prises par les hommes politiques en matière de politique étrangère est un vaste sujet qui peut être abordé de différentes façons. Afin de circonscrire davantage notre problème général de recherche, il incombe tout d'abord de définir les deux concepts clés de cette problématique : la politique étrangère et l'intérêt national. Ces définitions permettront, par la suite, d'énoncer une question générale de recherche, à partir de laquelle nous pourrions formuler le problème spécifique.

1.1.1 La politique étrangère

Terme souvent employé dans le cadre de l'étude des relations internationales, la politique étrangère est « [d]éfinie de façon générale comme « l'instrument par lequel un État tente de façonner son environnement politique international », par lequel il tente d'y préserver les situations qui lui sont favorables et d'y modifier les situations qui lui sont défavorables [...] » (Batistella, 2006, p. 323). Ainsi :

[...] la politique étrangère constitue la matière première par excellence des Relations internationales, étant donné que l'objet de celles-ci – les interactions se déroulant en dehors de l'espace contrôlé par un seul État – inclut par définition les actions et décisions des États envers les autres acteurs – étatiques et non étatiques – de la scène internationale. (Batistella, p. 323)

Concrètement, la politique étrangère se démarque sur plusieurs plans par rapport aux relations internationales. En effet, alors que ces dernières se résument aux contacts et aux

échanges que deux ou plusieurs États entretiennent afin de satisfaire leurs intérêts mutuels, la politique étrangère :

Pour sa part, [...] ajoute à cette action et à ces échanges trois éléments distinctifs : les actions de l'État répondent à une doctrine internationale définie en fonction des besoins de sa société et en fonction des caractéristiques et des contraintes du système international; elles s'opérationnalisent à partir de ressources qui leur sont nommément dédiées; et elles visent, à terme, autant l'optimisation de la position propre à l'État que l'optimisation du contexte international qu'elles cherchent à influencer. (Michaud et Ramet, 2004, p.304)

1.1.2 L'intérêt national

Des deux concepts composant notre problème général de recherche, l'intérêt national est sans aucun doute celui dont la définition est la moins évidente. En effet, bien que les recherches portant sur l'intérêt national et les intérêts nationaux abondent, bien peu d'auteurs définissent clairement ce qu'est l'intérêt national (ou les intérêts nationaux), et ce, même si plusieurs se sont prêtés à l'exercice de les analyser (Rochester, 1978, p. 77). Le problème n'est d'ailleurs pas nouveau. Charles Beard, au début du 20^e siècle, s'interrogeait en ces termes : « If citizens are to support the government which prosecutes it, soldiers are to die for it, and foreign policies are to conform it, what else could be more appropriate than to ask : What is national interest ? » (1934, p.26)

Sur le plan étymologique, le concept d'intérêt national est composé de deux termes. Le terme intérêt signifie « qui concerne », « qui fait une différence pour », « qui est important pour » une personne ou une chose (Beard, p. 22). Pour ce qui est du terme national, il signifie « relatif à la nation », cette dernière faisant référence « [...] à une manière de qualifier, à un stade donné de l'histoire, un type de communauté (fondée sur la langue, l'ethnie, la culture, l'histoire, etc.) susceptible d'être soumise à une autorité distincte et, plus précisément, à l'État » (Bélangier et Lemieux, 2001, p.75). L'intérêt national signifie donc ce qui concerne, fait une différence et est important pour une communauté qui partage des caractéristiques communes (par exemple la langue, l'ethnie, la culture et l'histoire) et organisée institutionnellement en État.

L'intérêt national se distingue par ailleurs de l'intérêt public dans la mesure où le premier est lié à l'environnement externe alors que le second concerne davantage le bien-être interne de la société. Il existe également une certaine interdépendance entre les deux notions. En effet, l'intérêt national est influencé par le degré de stabilité et d'unité politique à l'intérieur de l'État, tout comme l'intérêt public est fortement influencé par l'environnement international, notamment en période de tensions internationales (Nuechterlein, 1991, p.16).

Sur le plan historique, l'intérêt national est une notion moderne qui apparaît avec la montée du contrôle politique populaire, de l'expansion des relations économiques et à mesure que les systèmes monarchiques cèdent le pas à l'État nation comme nouvelle forme d'organisation politique. En effet, alors que la diplomatie des systèmes monarchiques répondait essentiellement aux impératifs des intérêts dynastiques de la royauté au pouvoir, celle des États nations se positionne plutôt en fonction de l'intérêt national (Beard, p. 21-22). D'ailleurs, au 19^e siècle, Alfred T. Mahan soulignait ainsi l'importance de l'intérêt national pour les gouvernements : « [...] it is just as true now as ever that it is vain to expect governments to act continuously on any other ground than national interest » (1900, p.187). Ce que Beard considère alors comme la « doctrine de l'intérêt national » (1934, p.2) découle en fait « [...] d'une longue tradition philosophique associée notamment à Hobbes et Rousseau, mais aussi à Thucydide et à Machiavel, ainsi qu'à Clausewitz, pour ne citer que les auteurs anciens les plus importants [...] » (Battistella, p. 115). En fait, cette tradition philosophique occupe une place centrale dans l'étude des relations internationales. Hans J. Morgenthau s'en est d'ailleurs inspiré grandement lorsqu'il a proposé une approche théorique, le réalisme politique (*political realism*) qui considère l'intérêt national comme l'élément exclusif permettant d'expliquer les relations internationales.

1.1.3 Question générale de recherche

La définition des concepts de politique étrangère et d'intérêt national met en lumière certains éléments importants à considérer pour aborder le problème général de recherche tel que formulé précédemment. Tout d'abord, étant donné l'ampleur de la tâche que représenterait l'analyse des relations d'un État à la fois avec les acteurs étatiques et non étatiques, nous concentrerons plutôt notre analyse sur les relations interétatiques. Plus précisément, nous nous

proposons d'analyser la politique étrangère des États-Unis envers Panama et l'Irak lors de situations de crise. De plus, afin d'analyser comment l'intérêt national est défendu par le gouvernement américain dans le système international, nous limiterons notre champ d'étude à la place réservée à ce même intérêt dans la justification des décisions prises par l'administration américaine. La question générale de recherche suivante constitue donc le fondement de la présente recherche : comment l'intérêt national est-il utilisé par l'administration américaine pour justifier ses décisions en matière de politique étrangère ?

1.2 FORMULATION DU PROBLÈME SPÉCIFIQUE DE RECHERCHE

Notre question générale de recherche étant formulée, il faut maintenant circonscrire le thème spécifique abordé. Le principal problème auquel nous sommes ici confrontés c'est la relative absence d'écrits portant sur l'utilisation des intérêts nationaux, au sein du discours des chefs d'État, pour justifier les décisions qu'ils prennent en matière de politique étrangère. En effet, bien que plusieurs travaux portent sur la notion d'intérêt national et sur la place de celui-ci dans la politique étrangère américaine, nous n'avons pu identifier de travaux portant précisément sur la problématique que nous abordons dans le cadre de la présente recherche. Il est également à noter que la littérature aborde plusieurs aspects de l'analyse de discours et, dans cette famille de travaux, ceux portant sur les États-Unis sont nombreux.

Des auteurs tels que Craig Allen Smith et Kathy B. Smith (1994) affirment, par exemple, que la rhétorique du président américain est un instrument particulièrement efficace pour exercer son leadership. D'autres se sont plutôt attardés à l'utilisation du discours comme instrument de diversion des problèmes de politique interne (Stoll, 1984; Smith, 1996) ou, encore, sur l'utilisation du discours comme source d'information pour les législateurs et, incidemment, sur la capacité du président américain à influencer le Congrès pour obtenir son appui (Barrett, 2004; Barrett et Eshbaugh-Soha, 2007; Kernell, 1997; Eshbaugh-Soha, 2010). Certains travaux traitent également d'un aspect qui s'apparente à notre problème de recherche, à savoir la propension du président américain à parler publiquement d'une crise internationale selon l'importance stratégique des intérêts nationaux concernés (Baum, 2004). Dans ce dernier cas, Baum soutient notamment que

le président américain a tendance à parler publiquement des crises internationales lorsque ces dernières touchent davantage les intérêts nationaux qui ont une importance stratégique pour les États-Unis. L'auteur n'aborde toutefois pas la manière dont sont utilisés les intérêts nationaux au sein du discours, encore moins l'influence du type d'auditoire sur cette utilisation. Les travaux de John Kindon (1995) sur *l'agenda-setting* sont également intéressants pour circonscrire notre problème de recherche, dans la mesure où cet auteur considère notamment que la popularité du président augmente après chaque discours à la nation. Le discours du président américain pourrait donc être influencé, dans une certaine mesure, par des éléments de politique intérieure tels que la venue prochaine d'élections.

Par ailleurs, Lance T. Leloup et Steven A. Shull (1979) ont poussé plus loin les travaux d'Aaron Widalvsky à propos de la théorie des deux présidences. Cette dernière part du principe que les présidents américains, au cours de leur(s) mandat(s), sont confrontés à deux présidences : une sur le plan économique et l'autre en matière de politique étrangère. Par conséquent, les présidents auraient donc davantage à parler d'économie afin, par exemple, de convaincre la population de la justesse de leur position ou, encore, le Congrès de voter pour certaines législations. En effet, étant donné le fonctionnement du système politique américain, le président a moins d'emprise sur les questions liées à la politique intérieure. En revanche, en ce qui concerne les enjeux de politique étrangère, le président jouirait d'une certaine autonomie : il serait en fait l'initiateur des politiques et le Congrès aurait davantage tendance à se ranger derrière le président pour parler d'une même voix. Même si cette théorie ne fait pas explicitement référence aux intérêts nationaux, elle amène une dimension intéressante pour notre projet de recherche : si cette théorie s'avère fondée, le discours du président américain devrait être différent selon que ce dernier s'adresse à un auditoire national ou international. Le président aurait ainsi tendance à insister davantage sur certains aspects liés à l'économie américaine afin de convaincre les auditoires nationaux, alors que son discours devant les auditoires internationaux devrait être plus tranché puisque le président disposerait d'une marge de manœuvre plus grande.

Pour pallier le manque d'écrits sur l'utilisation des intérêts nationaux, notamment en fonction du type d'auditoire, nous proposons d'examiner ce que l'approche théorique dite réaliste énonce par rapport à la place de l'intérêt national dans la politique étrangère en général de manière à en dégager les implications sur la politique étrangère américaine. Cette approche théorique positionne l'intérêt national comme étant le seul et unique élément permettant d'expliquer les relations que les États entretiennent entre eux. Pour en saisir les caractéristiques, nous l'opposerons au libéralisme. Selon cette dernière école de pensée, la notion d'intérêt national, tel que définie par les réalistes, est trop réductrice et ne permet pas d'expliquer adéquatement les relations que les États entretiennent entre eux. En distinguant les principaux éléments qui caractérisent ces deux théories, nous serons en mesure de formuler différentes hypothèses concernant l'utilisation des intérêts nationaux par l'administration américaine pour justifier ses décisions en matière de politique étrangère.

1.2.1 Le réalisme et le libéralisme

La théorie réaliste, qui est considérée « [d]epuis la fin de la seconde guerre mondiale [comme] le paradigme dominant en Relations internationales » (Batistella, p. 113), repose essentiellement sur trois postulats :

« First realists, like liberals, treat states as the principal actors in world politics. [...] Second, realists believe that the behavior of great powers is influenced mainly by their external environment, not by their internal characteristics. [...] Third, realists hold that calculations about power dominate states' thinking, and that states compete for power among themselves. » (Mearsheimer, 2001, p. 17-18)

En fait, cette approche théorique se réclame, comme mentionné précédemment, d'une longue tradition philosophique ayant culminée au 20^e siècle avec l'apport de nombreux auteurs tels que Edward H. Carr, Reinhold Niebuhr, Hans J. Morgenthau, Raymond Aron, Kenneth Waltz et John J. Mearsheimer. Parmi ceux-ci, « [...] Morgenthau peut à juste titre être considéré comme le père fondateur du réalisme moderne » (Batistella, p. 118).

Morgenthau s'inspire grandement de Carr, pour qui les « Politics are, then, in one sense always power politics » (Carr, 2001, p. 97) et de Niebuhr qui, lui aussi, considère la politique

comme une lutte pour la puissance³ (*power*), mais qui ajoute que les racines de cette lutte se trouvent dans la nature humaine :

« Every group, as every individual, has expensive desires which are rooted in the instinct of survival and soon extend beyond it. The will-to-live becomes the will-to-power. [...] The will-to-power of competing national groups is the cause of the international anarchy which the moral sense of mankind has thus far vainly striven to overcome. » (Niebuhr, 2001, p. 18-19)

C'est notamment à partir de ces fondements que Morgenthau énonce les grandes lignes du réalisme politique dans son ouvrage de 1948 intitulé *Politics Among Nations*. Cette théorie explicative des relations internationales comprend six principes, lesquels sont passés en revue dans les prochaines pages (Morgenthau, 1948, p. 4-17).

Pour les réalistes, la politique étrangère est celle du chef de l'État qui agit selon une rationalité qui trouve sa source dans la nature humaine. Cette conception fait d'ailleurs partie intégrante du premier des six principes du réalisme politique qui soutient que les politiques sont gouvernées par des lois objectives qui découlent de la nature humaine. Pour Morgenthau, ce premier principe est fondamental puisqu'il permet au réalisme politique de se positionner comme une théorie explicative des relations internationales, cette dernière étant basée sur l'observation des faits et sur la raison.

Ainsi, lorsqu'il explique pourquoi l'observation des faits n'est pas suffisante pour expliquer les décisions des hommes d'État lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes de relations internationales, Morgenthau s'exprime en ces termes :

« To give meaning to the factual raw material of foreign policy, we must approach political reality with a kind of rational outline, a map that suggests to us the possible meanings of foreign policy. In other words, we put ourselves in the position of a statesman who must meet a certain problem of foreign policy under certain circumstances, and we may ask ourselves what the rational alternatives this particular statesman, acting under these circumstances

³ En accord avec Raymond Aron, nous considérons que dans le domaine des relations internationales, le terme puissance convient mieux que celui de pouvoir puisque ce dernier impliquerait la possibilité pour un État d'exercer son autorité sur un ou plusieurs autres États. Or, comme le souligne avec justesse Aron : « Les États qui reconnaissent mutuellement leur souveraineté et leur égalité, par définition, n'ont pas d'autorité les uns sur les autres. » (Aron, 2004, p.62)

(presuming always that he acts in a rational manner), and which of these rational alternatives this particular statesman, acting under these circumstances, is likely to choose. » (1948, p. 6)

En plus de souligner l'importance du chef d'État comme acteur principal, voire même exclusif, des décisions prises au sein de l'État en matière de politique étrangère, Morgenthau insiste également sur la rationalité à la base de ces mêmes décisions. Par conséquent, le chef d'État :

[...] confronté à une situation internationale donnée, compte tenu des objectifs à atteindre, et vu les préférences qui sont les siennes, envisage les différentes alternatives qui se présentent à lui, évalue leurs coûts respectifs et, sur la base de l'information parfaite dont il dispose, prend la décision garantissant la maximisation des avantages et/ou la minimisation des désavantages. (Batistella, p. 327)

Cette rationalité est centrale pour le réalisme parce que combinée à l'observation des faits, elle permet d'expliquer : « [...] what statesmen have actually done, and from the foreseeable consequences of their acts we can surmise what their objectives might have been » (Morgenthau, 1948, p. 5). Ce premier principe du réalisme politique implique donc que le chef d'État base son raisonnement en fonction des objectifs qu'il vise à atteindre dans le cadre de sa politique étrangère.

Pour comprendre sur quelle(s) base(s) sont déterminés ces objectifs, il importe de s'attarder au deuxième principe mis de l'avant par Morgenthau pour expliquer les relations internationales : le concept d'intérêt défini en termes de puissance (*power*). Cet élément est incontournable pour Morgenthau puisqu'il permet de faire le lien entre la rationalité du chef d'État, telle que définie par le premier principe, et l'observation des faits, c'est-à-dire des pensées et des actions des hommes d'État dans le cadre de leur politique étrangère :

« This concept provides the link between reason trying to understand international politics and the facts to be understood. It sets politics as an autonomous sphere of action and understanding apart from other spheres, such as economics (understood in terms of interest defined as wealth) ethics, aesthetics, or religion. Without such a concept a theory of politics, international or domestic, would be altogether impossible, for without it we could not distinguish between political and nonpolitical facts, nor could we bring at least a measure of systemic order to the political sphere. » (1948, p. 5)

Si, pour Morgenthau, la puissance joue un rôle aussi crucial pour expliquer les relations internationales c'est en raison de son lien avec l'intérêt national. En effet, le réalisme politique considère l'intérêt national comme étant l'élément qui conditionne la pensée et les actions des chefs d'État, ces derniers devant distinguer leurs fonctions officielles de leur volonté personnelle :

« Yet [statesmen] will distinguish with Lincoln between their "official duty," which is to think and act in terms of the national interest, and their "personal wish," which is to see their own moral values and political principles realized throughout the world. » (Morgenthau, p. 7)

Par conséquent, et puisque la puissance signifie : « [...] man's control over the minds and actions of other men [...] [and] may comprise anything that establishes and maintains the control of man over man » (Morgenthau, p. 32;11), elle guide les chefs d'État dans leur prise de décisions en matière de politique étrangère parce qu'elle est nécessaire à la satisfaction, ou l'atteinte, de l'intérêt national : « [...] statesmen think and act in terms of interest defined as power [...] » (Morgenthau, p. 5).

Ainsi, pour Morgenthau, la puissance devient, par le fait même, l'objectif immédiat de toutes les actions poursuivies par les chefs d'État, et ce, peu importe les buts visés à long terme :

« International politics, like all politics, is a struggle for power. Whatever the ultimate aims of international politics, power is always the immediate aim. Statesmen and peoples may ultimately seek freedom, security, prosperity, or power itself. They may define their goals in terms of religious, philosophic, economic, or social ideal. [...] But whenever they strive to realize their goal by means of international politics, they do so by striving for power. » (1948, p. 31)

La puissance occupe donc une place centrale parce qu'elle est considérée comme l'instrument privilégié par les chefs d'État qui désirent atteindre leurs objectifs en matière de politique étrangère, ces derniers devant être définis en fonction de l'intérêt national : « The objectives of foreign policy must be defined in terms of the national interest and must be supported with adequate power » (Morgenthau, p. 586). Par conséquent, l'intérêt national est un élément incontournable pour le chef d'État dans la conduite de sa politique étrangère, d'autant plus que l'intérêt national, pour les réalistes, ne peut être défini autrement qu'en termes de

sécurité nationale, c'est-à-dire en fonction de l'intégrité du territoire et des institutions de la nation :

« The national interest of a peace-loving nation can only be defined in terms of national security, and national security must be defined as integrity of the national territory and institutions. National security, then, is the irreducible minimum that diplomacy must defend with adequate power without compromise. » (Morgenthau, p. 586)

Pour Morgenthau l'importance de l'intérêt national est telle qu'il le considère comme une règle d'action : « [...] it is not only a political duty but also a moral duty for a nation to follow in its dealing with other nations but one guiding star, one standard for thought, one rule for action : the national interest. » (1951, p. 241-242) Cette conception contraste avec celle des libéraux pour qui :

la politique étrangère d'un État s'analyse alors non pas comme une entreprise continue motivée par la satisfaction de l'intérêt national défini compte tenu de la configuration internationale du rapport de puissances, mais comme une suite de décisions singulières reflétant les intérêts et préférences de tel ou tel groupe ayant réussi à imposer à travers l'appareil décisionnel son point de vue aux autres. (Batistella, p. 177)

En effet, pour les libéraux, dont Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, les différents groupes qui composent une société et les acteurs transnationaux ont une incidence profonde sur la politique étrangère de l'État. Cette situation découle de la notion d'interdépendance qui caractérise les relations internationales. L'interdépendance, telle que les libéraux la conçoivent : « [...] refers to situations characterized by reciprocal effects among countries or among actors in different countries » (Keohane et Nye, 1989, p. 8). Cette notion constitue ainsi la base de la pensée libérale puisque selon cette dernière, le monde dans lequel nous vivons repose sur une interdépendance complexe qui revêt trois caractéristiques principales :

« 1. Multiple channels connect societies, including : informal ties between governmental elites as well as formal foreign office arrangements; informal ties among nongovernmental elites; and transnational organizations [...] 2. The agenda of interstate relationships consists of multiple issues that are not arranged in a clear and consistent hierarchy [...] 3. Military force is not used by governments toward other governments within the region, or on the issues, when complex interdependence prevails. » (Keohane et Nye, p. 24-25)

Pour les libéraux, l'importance des relations que les acteurs transnationaux entretiennent entre eux est fondamentale et celles-ci doivent être prises en compte par les théories explicatives des relations internationales. Les États ne sont donc pas perçus comme les seules unités d'analyse des relations internationales, notamment parce que les acteurs transnationaux poursuivent des buts qui peuvent aller à l'encontre de ceux des États. Par conséquent, comme le soulignent Keohane et Nye, il ne peut exister de hiérarchie fixe dans les buts poursuivis par les États sur la scène internationale. Contrairement aux réalistes qui considèrent que les États doivent d'abord assurer leur sécurité, les libéraux soutiennent plutôt que l'agenda des relations interétatiques est composé de plusieurs enjeux dont l'importance hiérarchique varie en fonction des situations. La sécurité militaire ne peut donc dominer constamment les préoccupations des chefs d'État comme le prétendent les réalistes : « This absence of hierarchy among issues means, among other things, that military security does not consistently dominate the agenda » (Keohane et Nye, p. 25). En effet :

« [...] as the complexity of actors and issues in world politics increases, the utility of force decline and the line between domestic policy and foreign policy becomes blurred: as the conditions of complex interdependence are more closely approximated, the politics of agenda formation becomes more subtle and differentiated. » (Keohane et Nye, p.32)

C'est ainsi que Keohane et Nye concluent : « [...] that different issue areas often have different political structures that may be more or less insulated from the overall distribution of economic and military capabilities » (1989, p. 50).

Cette conception a des conséquences importantes sur la notion d'intérêt national et sur le contrôle que peut exercer le chef d'État sur son utilisation. En effet, pour Keohane et Nye, les intérêts nationaux seront définis différemment selon les enjeux et le moment. De plus, comme différentes organisations au sein d'un même gouvernement peuvent avoir une interprétation différente des intérêts nationaux, et que ces mêmes organisations sont parfois amenées à négocier directement avec leurs homologues étrangers, il est difficile pour un chef d'État de maintenir une hiérarchisation constante entre les intérêts nationaux (Keohane et Nye, p.35).

Dans le même ordre d'idées, Donald E. Nuechterlein, dans son livre de 1973 intitulé *United States National Interests in a Changing World*, présentait un argument selon lequel l'intensité⁴ d'un intérêt national lors de disputes internationales est déterminée par les débats qui ont lieu au sein du système constitutionnel américain et que, par conséquent, le président occupe un place prépondérante, mais pas exclusive dans la définition du niveau d'intensité et donc de l'importance relative de cet intérêt (1973, p. 203). Ainsi, selon cet auteur, la responsabilité de définir les intérêts nationaux au sein du système constitutionnel américain revient essentiellement au président, mais avec l'avis et le consentement du Sénat, et l'appui financier du Congrès (le Sénat et la Chambre des représentants). De plus, pour Nuechterlein, les États-Unis ont à la fois des intérêts nationaux immuables et changeants, à l'instar de la plupart des puissances dans le monde. Ainsi, certains intérêts nationaux ont pu être défendus de manière constante sur une longue période de temps, alors que d'autres ont été poursuivis sur de moins longues périodes et ont ainsi dû être revus en raison de changements sur la scène internationale ou encore pour répondre à de nouvelles priorités en matière de politique intérieure (Nuechterlein, 1991, p. 16-17).

Il est à noter que cette idée selon laquelle les États-Unis ont à la fois des intérêts nationaux immuables et d'autres changeants ne contredit pas nécessairement Morgenthau sur la poursuite par l'État, de l'intérêt national défini en termes de puissance. En effet, le troisième principe mis de l'avant par Morgenthau souligne que le réalisme : « [...] assumes that its key concept of interest defined as power is an objective category which is universally valid, but it does not endow that concept with a meaning that is fixed once and for all » (1948, p. 10). Ce principe revêt une incidence considérable pour notre problème de recherche, dans la mesure où il implique que :

« The idea of interest is indeed of the essence of politics and is unaffected by the circumstances of time and place [...] Yet the kind of interest determining political action in a particular period of history depends upon the political and cultural context within which foreign policy is formulated. The goals that might be pursued by nations in their foreign policy can run the whole gamut of

⁴ La notion d'intensité fait référence à l'importance relative accordée à un intérêt national par rapport aux autres intérêts nationaux lors de situations de crise sur la scène internationale. Nuechterlein définit quatre niveaux d'intensité qui permettent, selon lui, d'évaluer adéquatement l'intensité d'un intérêt national.

objectives any nation has ever pursued or might possibly pursue.»
(Morgenthau, p. 10-11)

Cette idée est d'ailleurs reprise en partie par H. W. Brands, pour qui la première énonciation d'un intérêt national aux États-Unis remonte à 1783 avec le Traité de Paris (1999, p. 239), signé entre le gouvernement britannique et les treize colonies américaines, pour donner naissance aux États-Unis. Dès lors, l'existence nationale devenait le premier intérêt national américain allant même jusqu'à obnubiler l'attention sur ce seul et unique intérêt durant les 18^e et 19^e siècles. Les exemples de la Guerre de 1812⁵ et de la Guerre de Sécession sont d'ailleurs une illustration probante de cette réalité. Ce n'est qu'à la fin des années 1890 et au courant du 20^e siècle que de nouveaux éléments tels que la prospérité économique ainsi que la défense et la promotion de la démocratie furent introduits comme faisant partie des intérêts nationaux américains (Brands, 2004, p. 239-240).

Un autre aspect relatif aux objectifs que poursuivent les États sur la scène internationale oppose également les réalistes et les libéraux, à savoir la place de l'éthique et de la morale dans la définition de l'intérêt national. Pour les libéraux, fortement inspirés d'hommes tels que l'ancien président américain et professeur à Princeton, Woodrow Wilson, l'éthique et la morale doivent être prises en compte dans la définition de l'intérêt national. À l'inverse, comme le sous-tend le quatrième principe du réalisme politique de Morgenthau, des principes moraux universels, dans leur forme abstraite, ne peuvent constituer la base de l'action politique des chefs d'État, et ce, même si les réalistes sont conscients des aspects moraux associés à l'action politique :

« Political realism is aware of the moral significance of political action [...] [and] maintains that universal moral principles cannot be applied to the actions of the states in their abstract universal formulation, but that they must be filtered through the concrete circumstances of time and place. » (1948, p. 12)

En fait, pour Morgenthau, les principes moraux doivent être subordonnés à la notion de prudence, laquelle est définie comme étant : « [...] the weighing of the consequences of

⁵ La Guerre de 1812 est également appelée deuxième guerre d'Indépendance. Étant essentiellement destinée à combattre les Britanniques qui se comportaient comme si l'indépendance des colonies américaines n'avait jamais été réellement acceptée, la Guerre de 1812 a donné lieu à plusieurs tentatives par les Américains pour annexer des territoires tels que le Canada. Cette guerre s'est soldée par un match nul et a notamment eu comme conséquence de confirmer le sentiment d'une unité nationale aux États-Unis. (Lacroix 2001, p.138-140)

alternatives political actions [...] » (1948, p. 12). Cette notion revêt une importance fondamentale puisqu'elle confère une dimension politique à la morale, dimension essentielle sur laquelle les chefs d'État doivent baser leurs actions. Ainsi, pour Morgenthau, les chefs d'État doivent agir de manière à assurer le succès politique de leurs actions dans le cadre de leur politique étrangère :

« [...] the state has no right to let its moral disapprobation of the infringement of liberty get in the way of successful political action, itself inspired by the moral principle of national survival. There can be no political morality without prudence; that is, without consideration of the political consequences of seemingly moral action. » (1948, p. 12)

De la même manière, le quatrième principe du réalisme politique soutient également que l'éthique ne peut avoir sa place comme juge des actions des chefs d'État que si elle est politique, c'est-à-dire qu'elle est orientée vers les conséquences politiques des actions en question : « Ethics in the abstract judges action by its conformity with the moral law ; political ethics judges action by its political consequences » (Morgenthau, p. 12).

Morgenthau précise davantage sa pensée en ce qui a trait à la place de la morale lorsqu'il expose le cinquième principe du réalisme politique : « Political realism refuses to identify the moral aspirations of a particular nation with the moral laws that govern the universe » (1948, p. 13). Ainsi, la morale ne peut constituer un motif d'action sur la scène internationale parce que s'il est vrai que les nations sont sujettes à la loi morale, d'un point de vue rationnel, nul ne peut prétendre avoir la certitude de ce qui est bien par rapport à ce qui est mal : « To know that nations are subject to the moral law is one thing, while to pretend to know with certainty what is good and evil in the relations among nations is quite another » (Morgenthau, p. 13). D'ailleurs, Morgenthau étaye son raisonnement en ramenant le concept d'intérêt défini en termes de puissance qui, selon lui, permet aux chefs d'État de se prémunir contre les excès relatifs à la morale : « [...] it is exactly the concept of interest define as power that saves us from both that moral excess and that political folly » (1948, p. 13). Du même souffle, Morgenthau prête au concept d'intérêt défini en termes de puissance des vertus fondamentales aux relations entre États. En effet, selon lui, ce concept permet à une nation d'agir de manière juste envers les autres nations :

« [...] if we look at all nations, our own included, as political entities pursuing their respective interests defined in terms of power, we are able to do justice to all of them. [...] We are able to judge other nation as we judge our own and, having judged them in this fashion we are then capable of pursuing policies that respect the interests of other nations, while protecting our own. » (1948, p. 13).

Les cinq premiers principes permettent à Morgenthau de conclure avec le sixième et dernier principe du réalisme politique qui marque la différence profonde et réelle, entre ce dernier et les autres écoles de pensée. Cette différence, pour Morgenthau, réside dans le fait que le réalisme politique place les considérations politiques au-dessus de toutes les autres. Ainsi, même si le réalisme politique admet qu'il existe d'autres types de considérations (par exemple économiques, juridiques, etc.), il demeure, selon Morgenthau, la seule école de pensée à maintenir l'autonomie de la sphère politique, obligeant ainsi le chef d'État à réfléchir en termes d'intérêt défini comme puissance : « the political realist maintains the autonomy of the political sphere [...] [h]e thinks in terms of interest defined as power [...] » (1948, p. 13). Par conséquent, tout comme l'économiste qui se demande : « How does this policy affect the wealth of the society, or a segment of it? » (Morgenthau, p. 13), le réaliste politique doit se poser la question suivante : « How does this policy affect the power of the nation? » (Morgenthau, p. 14)

Le réalisme politique de Morgenthau a entraîné, au sein même des réalistes, un débat portant sur la notion même d'intérêt national. Ce débat, déjà abordé précédemment lorsqu'il a été question de la différence entre le réalisme politique et le libéralisme, a consisté, chez les réalistes, à déterminer s'il existe un intérêt national objectif, immuable, poursuivi par les décideurs politiques ou si la définition de l'intérêt national (ou des intérêts nationaux) est plutôt le produit d'un processus politique, lequel induit des changements périodiques basés sur l'expérience nationale. C'est au tournant des années 1960 que l'intensité du débat à cet effet était la plus grande. Pour certains comme Morgenthau, il existe bel et bien un intérêt national objectif, ce dernier pouvant être identifié et ainsi constituer la base de l'action politique. Pour les opposants de cette conception, dont Paul Seabury, les nations ont plusieurs intérêts généraux et, dans le contexte démocratique américain, ces derniers sont le résultat d'un long débat et de négociations

entre le président, le Congrès et les différents groupes politiques ayant une vision des objectifs des États-Unis au niveau international :

« We might thus conceive of the national interest as a kaleidoscopic process by which forces latent in American society seek to express certain political and economic aspirations in world politics through the highest organs of state. To comprehend this process, we must not merely understand something of the formal governmental processes by which foreign policy is made, but also penetrate into the depth of the nation itself to discern the wellsprings of thought, ideology, and smaller interests that feed into the mainstreams of American policy abroad. » (1963, p.87)

D'autres auteurs, qualifiés de néo-réalistes, notamment Kenneth Waltz et John J. Mearsheimer, ont également contribué à ce débat. Bien qu'ils partagent certains aspects du réalisme politique, ces deux auteurs divergent d'opinions sur certains fondements de la théorie de Morgenthau. Ainsi, Waltz, dans un ouvrage intitulé *Theory of International Politics* et publié à la fin des années 1970, avance que les relations interétatiques ne sont pas basées, comme le soutient Morgenthau, sur une quête insatiable de puissance qui trouve sa source dans la nature humaine. Waltz croit plutôt que les relations entre États sont motivées par une lutte pour la puissance, issue de la volonté de ces mêmes États à survivre dans un système anarchique.

La théorie de Waltz, qualifiée de réalisme structurel ou de réalisme défensif, contraste ainsi avec le réalisme politique de Morgenthau dans la mesure où la structure du système international remplace la nature humaine en tant que facteur explicatif de la compétition que se livrent les États pour la puissance. Pour Waltz, la structure du système international « [...] emerge from the coexistence of states » (1986, p. 85). Par conséquent, « [n]o state intends to participate in the formation of a structure by which it and others will be constrained » (Waltz, p. 85). Cette conception a une incidence directe sur le comportement des États dans la mesure où « [w]hether those [states] live, prosper, or die depends on their own efforts » (Waltz, p. 85). L'État ne peut donc compter que sur lui-même pour assurer sa survie et celle-ci constitue le motif de base des actions d'un État dans ses relations avec les autres États, non pas parce que ce comportement découle de sa nature intrinsèque, mais plutôt parce que la structure anarchique du système international ne peut garantir sa sécurité : « The survival motive is taken as the ground of action in

a world where security of states is not assured, rather than as a realistic description of the impulse that lies behind every act of states » (Waltz, p. 85).

Il est à noter que la conception de Waltz ne limite pas les États à satisfaire uniquement leur besoin de sécurité. En effet, si pour Waltz la survie est le motif immédiat des actions des États c'est que ce besoin de sécurité est une condition préalable à la poursuite et l'atteinte d'autres buts dans le système international :

« Beyond the survival motive, the aims of states may be endlessly varied; they may range from the ambition to conquer the world to the desire merely to be left alone. Survival is the prerequisite to achieving any goals that states may have, other than the goal of promoting their own disappearance as political entities. » (1986, p. 85)

Malheureusement, Waltz n'offre pas d'explications supplémentaires concernant les autres buts que peut poursuivre un État. À l'instar de Morgenthau, il se contente de dire que les États peuvent poursuivre des buts variés et que ces derniers ne peuvent être atteints qu'avec la puissance. Toutefois, à la différence de Morgenthau, Waltz soutient que les États sont essentiellement motivés par la préservation de leur position dans le système international. Ainsi, même si les États sont engagés dans une lutte constante pour la puissance, la maximisation de celle-ci n'est pas souhaitable puisqu'elle entraînerait, selon Waltz, une réaction de la part des autres États visant à maintenir le statu quo. Cette conception des relations internationales a été critiquée au sein même des réalistes, notamment par John J. Mearsheimer. D'ailleurs ce dernier, qui s'inspire à la fois des travaux de Morgenthau et de Waltz, défend plutôt la position de Morgenthau sur le sujet et maintient que les États auraient avantage à maximiser leur puissance dans le système international.

La théorie de Mearsheimer, qualifiée de réalisme offensif, est présentée dans son ouvrage intitulé *The Tragedy of Great Power Politics*. L'idée générale derrière cette théorie se base à la fois sur la conception de Morgenthau pour qui les États cherchent à maximiser leur puissance et sur celle de Waltz pour qui c'est la nature anarchique du système international qui pousse les États à lutter entre eux pour cette même puissance. Ainsi, Mearsheimer soutient que si les relations entre les États sont conditionnées par la lutte pour la puissance, c'est en raison de la

structure anarchique du système international et que, par conséquent, chaque État vise d'abord à assurer sa survie. Toutefois, contrairement à Waltz, Mearsheimer ne voit pas pourquoi les États devraient limiter leur quête de puissance pour préserver le statut quo au sein du système international. Il soutient plutôt que les États cherchent à maximiser leur puissance de manière à atteindre une position hégémonique, c'est-à-dire de devenir l'État dont la puissance est telle qu'aucun autre n'est en mesure de le défier sur le plan militaire (Mearsheimer, p. 40). Pour Mearsheimer, les États agissent donc presque uniquement dans leur propre intérêt, leur intérêt national, lequel prime sur les intérêts des autres États, ou encore sur ceux de la « communauté internationale ». Ce comportement constitue le seul moyen pour un État d'assurer sa survie : « Apprehensive about the ultimate intentions of others states, and aware that they operate in a self-help system, states quickly understand that the best way to ensure their survival is to be the most powerful state in the system » (Mearsheimer, p. 33).

Le réalisme offensif de Mearsheimer met ainsi en lumière une conception de la notion de puissance axée sur le contrôle de certaines ressources : « Power, as I define it, represents nothing more than specific assets or material resources that are available to a state » (2001, p. 57). Cette définition, à la différence de celle de Morgenthau, ne met pas l'accent sur le résultat de l'action, c'est-à-dire sur le contrôle exercé par l'homme sur les autres, mais plutôt sur la tendance des États à s'accaparer le plus de ressources possible afin de maximiser leur chance de sortir vainqueur d'un conflit armé : « because the more resources a state has at its disposal, the more likely it is to prevail in war [...] this is why states seek to maximize their share of world power » (Mearsheimer, p. 58).

Malgré la différence observée entre Mearsheimer et Morgenthau en ce qui a trait à la définition de la notion de puissance, tous deux reconnaissent une importance primordiale de certains enjeux économiques dans les décisions prises par les chefs d'État, notamment le contrôle de certaines ressources. Pour Morgenthau, certaines ressources naturelles font partie intégrante de la puissance nationale, à savoir la nourriture et les matières premières en tant que paramètres relativement stables. Il souligne notamment que l'importance absolue et relative des matières premières dépend des technologies militaires utilisées pour faire la guerre, et donc de la

période historique dans laquelle elle est menée. Par conséquent, il existe un lien entre les technologies militaires et l'importance accordée à certaines ressources. Par exemple, pour Morgenthau, la mécanisation de la guerre renforce l'importance accordée à certaines ressources comme le pétrole et l'uranium et diminue celle d'autres telle que le bois.

Mearsheimer, quant à lui, distingue la puissance potentielle et la puissance réelle : « A state's potential power is based on the size of its population and the level of its wealth. These two assets are the main building blocks of military power » (2001, p. 43). Plus spécifiquement, la puissance potentielle, qu'il appelle également puissance latente (*latent power*) :

« [...] refers to the socio-economic ingredients that go into building military power; it is largely built on state wealth and the overall size of its population. Great powers need money, technology, and personnel to build military forces and to fight wars, and a state's latent power refers to the raw potential it can draw on when competing with rival states. » (Mearsheimer, p. 55)

La puissance latente se résume ainsi aux : « [...] societal resources that a state has available to build military forces » (Mearsheimer, p. 60). et s'établit donc, en bonne partie, en fonction de la richesse de l'État. Pour Mearsheimer, le produit national brut (PNB) est l'indicateur tout indiqué pour mesurer ce type de puissance. Ainsi, la maximisation de la richesse, et donc du PNB, permet à l'État d'augmenter sa puissance latente laquelle peut potentiellement être convertie en puissance militaire de manière à augmenter la puissance réelle de l'État. Quant à cette dernière, elle est issue de la force des armées contrôlées par un État, notamment l'armée de terre mais, également la marine et l'aviation. Si, pour Mearsheimer, cette conception de la puissance est réduite à la force des armées, c'est que chaque État est condamné à satisfaire son besoin de sécurité avant toute autre chose. Ce besoin se traduisant par le maintien de l'intégrité territoriale et des institutions nationales de l'État, seules les armées sont en mesure de le satisfaire puisqu'elles sont le principal instrument pour occuper et contrôler le territoire soit : « [...] the paramount political objective in a world of territorial states » (Mearsheimer, p. 43). Selon les réalistes offensifs, il existe donc un lien entre certains enjeux économiques et la sécurité militaire des États puisque certaines ressources permettent à ces derniers d'augmenter leur puissance, ce qui a un impact sur les objectifs que se donnent les chefs d'État.

Cette conception a une incidence profonde en ce qui a trait aux buts poursuivis par les États. En effet, pour Mearsheimer, c'est la survie qui constitue le but le plus important que doit viser un État et le seul moyen pour y parvenir consiste à acquérir le maximum de puissance. Pour ce qui est des autres buts, ils doivent nécessairement être liés à la satisfaction de ce besoin de sécurité et cette quête de puissance. Ainsi, même si Mearsheimer admet que les États peuvent poursuivre des buts qui ne sont pas de nature « sécuritaire », par exemple la promotion d'une idéologie, il soutient ce type de but ne peut constituer un motif d'action valable que s'il n'affecte pas négativement la puissance de l'État (2001, p. 46). Par conséquent, Mearsheimer identifie ce qu'il considère être les quatre buts poursuivis par les grandes puissances :

« First, they seek regional hegemony. [...] Second, great powers aim to maximize the amount of the world's wealth that they control. [...] Third, great powers aim to dominate the balance of land power, because that is the best way to maximize their share of military might. [...] Fourth, great powers seek nuclear superiority over their rivals. » (2001, p. 140-145)

Ces objectifs, qui constituent des règles d'action revêtent une importance capitale pour notre problématique de recherche puisqu'ils devraient avoir un impact sur la définition des intérêts nationaux.

Parmi ces objectifs, le premier doit être explicité davantage afin d'en déterminer la portée. À ce titre, Mearsheimer soutient que les États cherchent d'abord et avant tout à atteindre le statut d'hégémonie régionale, de manière à assurer leur sécurité militaire. Bien qu'il pourrait être souhaitable pour un État d'atteindre le statut d'hégémonie mondiale, Mearsheimer souligne que cette éventualité est, dans la pratique, impossible à réaliser autrement qu'en ayant une supériorité nucléaire absolue sur tous les autres États. En effet, pour atteindre le statut d'hégémonie mondiale, un État devrait être en mesure de projeter sa puissance au-delà des mers ce qui, pour Mearsheimer, serait une entreprise « suicidaire ». Ce dernier souligne également qu'en plus de vouloir atteindre le statut d'hégémonie régionale, les grandes puissances tentent de prévenir l'émergence d'hégémonies régionales ailleurs dans le monde pour s'assurer de conserver leur propre statut : « Regional hegemons fear that a peer competitor might jeopardize their hegemony by upsetting the balance of power in their backyard » (2001, p. 141).

Quant au deuxième objectif énoncé par Mearsheimer il rejoint les explications précédentes relatives à la puissance latente. Pour ce qui est des troisième et quatrième objectifs, ils sont davantage liés à l'idée de puissance réelle, c'est-à-dire la puissance militaire. L'importance des quatre objectifs cités précédemment se trouve dans la hiérarchie des priorités que poursuivent les États. Cette hiérarchie qui conditionne les actions des États sur la scène internationale est, comme mentionné précédemment, contestée par les libéraux.

En effet, pour Keohane et Nye, la conception réaliste qui met l'accent sur les préoccupations militaires et sécuritaires implique : « [...] that the crucial problems of foreign policy are imposed on states by the actions or threats of other states. These are high politics as opposed to the low politics of economic affairs » (1989, p. 32). Ainsi, ces auteurs distinguent le *high politics*, c'est-à-dire les enjeux qui permettent d'assurer la sécurité des États, du *low politics*, soit les autres enjeux. Pour Keohane et Nye, le *high politics* perd de son importance à mesure que la complexité des acteurs et des enjeux internationaux augmente, ce qui a un impact sur les objectifs des États :

« Yet, as the complexity of actors and issues in world politics increases, the utility of force decline and the line between domestic policy and foreign policy becomes blurred as the conditions of complex interdependence are more closely approximated, the politics of agenda formation becomes more subtle and differentiated. » (1989, p. 32)

C'est ainsi qu'à mesure que l'interdépendance complexe s'accroît, les priorités des États sont de plus en plus influencées par les enjeux de *low politics* :

« Under complex interdependence we can expect the agenda to be affected by the international and domestic problems created by economic growth and increasing sensitivity interdependence [...] Discontented domestic groups will politicize issues and force more issues once considered domestic onto the interstate agenda. » (Keohane et Nye, p. 32-33)

La distinction que font les libéraux entre le *high-politics* et le *low-politics* et leurs impacts sur les objectifs des États en matière de politique étrangère introduit un nouvel élément qui a une incidence fondamentale sur notre problème de recherche : comment les enjeux économiques peuvent-ils être considérés comme des enjeux non-militaires alors que la mobilisation d'une

grande armée passe nécessairement, comme le prétendent Morgenthau et Mearsheimer, par la mobilisation des richesses de l'État? Autrement dit, où doit-on tracer la ligne entre les considérations économiques et militaires?

Cette question est abordée ainsi par Morgenthau :

« [...] whenever economic financial, territorial, or military policies are under discussion in international affairs, it is necessary to distinguish between, say, economic policies that are undertaken for their own sake and economic policies that are the instruments of a political policy – a policy, that is, whose economic purpose is but the means to the end of controlling the policies of another nation. The export policy of Switzerland with regard to the United States falls into the first category. The economic policies of the Soviet Union with regard to the nations of Eastern Europe fall into the latter category. » (1948, p. 36).

La ligne entre le *high politics* et le *low politics* devrait donc être tracée en fonction de l'objectif poursuivi par la politique mise en place et non par la nature ou l'objet de celle-ci : les politiques ayant uniquement des visées économiques appartiennent ainsi au *low politics* alors que celles qui ont entre autres objectifs le contrôle des actions d'un autre État sont considérées comme du *high politics*. Ainsi, si une politique, peu importe sa nature (économique, financière, sociale, etc.), permet à l'État qui la met en place d'augmenter sa puissance, il s'agit en fait de ce que les libéraux appellent du *high politics*.

En plus des aspects économiques, certains types d'enjeux méritent également d'être précisés davantage afin d'établir clairement s'ils appartiennent au *high politics* ou au *low politics*. C'est notamment le cas pour les questions relatives à la promotion d'une idéologie ou à l'établissement d'un ordre mondial. Dans le premier cas, la promotion de la démocratie par exemple, peut relever d'une logique associée au *low politics* puisqu'elle n'est pas directement liée à la sécurité militaire d'un État. Toutefois, il serait également raisonnable de concevoir que la promotion d'une idéologie, particulièrement dans certains contextes, puisse répondre à la satisfaction d'un besoin de sécurité. D'ailleurs, Mearsheimer, qui soutient que les États peuvent poursuivre des buts qui ne sont pas liés à leur sécurité militaire, aborde cette problématique ainsi :

« [States] sometimes seek to promote a particular ideology abroad, as happened during the Cold War when the United States tried to spread democracy around the world and the Soviet Union tried to sell communism. [...] Offensive realism certainly recognizes that great powers might pursue these non-security goals, [...] as long as the requisite behavior does not conflict with balance-of-power logic [...]. For example, Nazi Germany expanded into Eastern Europe for both ideological and realist reasons, and the superpowers competed with each other for similar reasons. [...] [D]espite U.S. commitment to spreading democracy across the globe, it helped overthrow democratically elected governments and embraced a number of authoritarian regimes during the Cold War, when the American policymakers felt that these actions would help contain the Soviet Union. » (2001, p. 46-47)

Par conséquent, les intérêts nationaux américains, s'ils sont liés à la promotion de la démocratie, seront considérés pour les fins de la présente recherche comme étant relatifs à la sécurité militaire américaine.

Par ailleurs, il pourrait être argumenté que la volonté d'un État de mettre en place un ordre mondial sur la base de principes supérieurs tels que la paix et la justice démontre que les États ne répondent pas nécessairement à une logique visant à maximiser leur puissance. Dans un tel cas, l'établissement d'un ordre mondial dépasserait le cadre du réalisme puisque cet enjeu appartiendrait nécessairement au *low politics*. Par contre, les réalistes considèrent que la mise en place d'un tel ordre, dans les faits, répond à une autre logique laquelle est directement liée à la satisfaction du besoin de sécurité des États :

« [...] state behavior is driven largely by narrow calculations about relative power, not by a commitment to build a world order independent of a state's own interests. The United States, for example, devoted enormous resources to deterring the Soviet Union from starting a war in Europe during the Cold War, not because deep-seated commitment to promoting peace around the world, but because American leaders feared that a Soviet victory would lead to a dangerous shift in the balance of power.

The particular international order that obtains at any time is mainly a by-product of the self interested behavior of the system's great powers. The configuration of the system, in other words, is the unintended consequence of great-power security competition, not the results of states acting together to organize peace. The establishment of the Cold War order in Europe illustrates this point. » (Mearsheimer, p. 49)

Ainsi, à l'instar des éléments liés à la promotion de la démocratie, les aspects relatifs à la mise en place d'un ordre mondial seront considérés, pour les fins de la présente recherche, comme appartenant au *high politics*.

1.2.2 Question spécifique

Les éléments théoriques dégagés précédemment, qu'ils soient avancés par les réalistes ou les libéraux, revêtent une importance capitale pour le présent projet de recherche et, surtout, sur la formulation de la question spécifique à laquelle nous tenterons de répondre et les hypothèses qui seront avancées pour ce faire. En effet, en postulant que la satisfaction de l'intérêt national est la règle de conduite que doit suivre un État dans le cadre de sa politique étrangère, puisque ce même État peut poursuivre plusieurs intérêts nationaux simultanément, et comme la responsabilité de définir ces intérêts revient essentiellement au président au sein du système constitutionnel américain, notre question spécifique de recherche est la suivante : Comment le président américain utilise-t-il les intérêts nationaux pour justifier ses décisions en matière de politique étrangère lors de situations de crise sur la scène internationale ?

1.2.3 Hypothèses

En fonction de ce qui a été établi précédemment sur l'intérêt national et sa conception par les théories réaliste et libérale, l'importance accordée aux intérêts nationaux pourrait soit être constante, soit varier au sein du discours du président américain, et ce, en fonction du contexte entourant la prise de décision. Par conséquent, nous énonçons les deux hypothèses suivantes qui se basent sur la théorie réaliste :

- H_1 : l'importance accordée aux intérêts nationaux relatifs à la sécurité militaire (*high politics*) prime sur celle accordée aux autres intérêts nationaux (*low politics*) dans le discours du président américain;
- H_2 : l'importance accordée aux intérêts nationaux ne varie pas dans le discours du président américain en fonction du type d'auditoires auquel le président s'adresse.

1.3 CADRE OPÉRATOIRE

La relation que nous comptons étudier consiste donc à évaluer quelle est l'influence de la variable indépendante « auditoire » sur la variable dépendante « intérêts nationaux ». Afin d'évaluer la portée de cette relation, certaines précisions doivent être apportées à ces variables afin de les opérationnaliser et ainsi élaborer des indicateurs précis pour chacune d'entre elles.

1.3.1 Variables et indicateurs

Tout d'abord, pour répondre à la question spécifique, il faut en préciser la portée de manière à circonscrire davantage les éléments à aborder dans le cadre de l'analyse. Ainsi, pour évaluer comment les intérêts nationaux sont utilisés par le président dans le cadre de sa politique étrangère, nous proposons d'analyser cette dernière lors d'une seule présidence, celle de George H.W. Bush afin de contrôler l'impact que pourraient avoir les caractéristiques liées à un individu dans la formulation des énoncés. Au cours de cette présidence, deux crises internationales majeures seront retenues comme cas à analyser : l'invasion de Panama (1989-90) et la guerre du Golfe (1990-91). Nous avons choisi ces deux crises en raison du contexte dans lesquels elles se sont déroulées. En effet, la chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1989, soit avant l'invasion de Panama et la guerre du Golfe, marque la fin de la Guerre froide. Le contexte historique, dont les principaux aspects seront mis en exergue dans ce mémoire, montreront également que dès la fin des années 1980, le gouvernement américain faisait déjà référence à la mise en place d'un nouvel ordre mondial. L'analyse de ces deux crises est d'autant plus intéressante du fait que cet ordre mondial s'inscrit dans une rupture profonde de la politique étrangère américaine amorcée en 1947 lors de l'énonciation de la Doctrine de Truman⁶ qui, pour sa part, mettait fin à l'isolationnisme traditionnel préconisé depuis 1823 par la Doctrine de Monroe⁷.

⁶ La Doctrine de Truman est le point de départ de la stratégie de *containment* qu'ont appliqué les États-Unis contre le communisme durant la Guerre froide. Le principal élément de cette doctrine est l'appel du Président Truman « [...] to support free peoples who are resisting attempted subjugation by armed minorities or by outside pressure » (Jentleson, 2000, p.32)

⁷ La Doctrine de Monroe, considérée comme isolationniste, peut être résumée par l'énoncé « l'Amérique aux Américains ». Selon cette doctrine, la politique étrangère des États-Unis consistait à utiliser la puissance américaine afin d'étendre et de consolider l'emprise du pays sur le continent américain. La prin-

En ce qui concerne la variable dépendante « nature des intérêts nationaux », la définition opératoire sur laquelle nos indicateurs seront basés provient de l'administration publique américaine et, plus spécifiquement, de la *National Security Strategy of the United States*, rendue publique par le président George H. W. Bush, en mars 1990. La publication de ce document fait suite à l'adoption, en 1986, de la loi *Goldwater-Nichols Department of Defense Reorganization Act*. Depuis l'entrée en vigueur de cette dernière, le président américain est tenu de remettre au Congrès, et ce, annuellement, un *Annual National Security Strategy Report*. Ce document jette les bases de la stratégie américaine en matière de sécurité nationale et doit faire état des cinq éléments suivants :

« (1) The worldwide interests, goals, and objectives of the United States that are vital to the national security of the United States ; (2) The foreign policy, worldwide commitments, and national defence capabilities of the United States necessary to deter aggression and to implement the national security strategy of the United States ; (3) The proposed short-term and long-term uses of the political, economic, military, and other elements of the national power of the United States to protect or promote the interests and achieve the goals and objectives referred to in [1] ; (4) The adequacy of the capabilities of the United States to carry out the national security strategy of the United States, including an evaluation of the balance among the capabilities of all elements of the national power of the United States to support implementation of the national security strategy ; (5) Such other information as may be necessary to help inform the Congress on matters relating to the national security strategy of the United States. » (U.S. Congress, 1986, p.88-89)

La *Goldwater-Nichols Department of Defense Reorganization Act* n'exige donc pas que soient explicitement définis les intérêts nationaux américains mais plutôt les intérêts globaux (*worldwide interests*), les buts et les objectifs des États-Unis en matière de sécurité nationale.

La principale conséquence de cette doctrine a été de pousser les États-Unis à s'isoler, dans une certaine mesure, du reste du monde. Il y a bien eu quelques exceptions à cette ligne de conduite, mais ces dernières n'ont été que de brefs moments par rapport à l'ensemble de la période où la Doctrine de Monroe a été appliquée. Par exemple, certains auteurs voient la Guerre de 1898 entre les États-Unis et l'Espagne comme l'émergence des États-Unis comme puissance mondiale (Jentleson, 2000, p.69-70). En effet, la victoire des Américains sur les Espagnols permettait aux États-Unis d'obtenir leur première colonie : les Philippines. Les années qui ont suivies et la participation des États-Unis à la Première Guerre mondiale et aux négociations de paix, montrent qu'il y a eu certains écarts avec la Doctrine de Monroe. Toutefois, les États-Unis sont rapidement revenus à leur isolationnisme traditionnel en refusant de ratifier le Traité de Versailles qui donnait notamment naissance à la Société des Nations en 1919.

Pour sa part, la *National Security Strategy of the United States* du président Bush présente des intérêts nationaux globaux (*broad national interests*), auxquels sont rattachés des objectifs précis.

Fait intéressant, la *National Security Strategy of the United States* souligne d'entrée de jeu que les intérêts nationaux globaux qui y sont présentés et les objectifs qui en découlent sont constants dans le temps et sont poursuivis par les États-Unis depuis la fondation de la nation américaine. De plus, comme le montre le tableau suivant, les intérêts nationaux globaux tels que définis par l'administration américaine se comparent pratiquement, pour trois d'entre eux, à la définition proposée par Nuechterlein et présentée précédemment⁸ :

Tableau 1.1 : Comparaison des intérêts nationaux tels que définis par l'administration américaine et par Donald E. Nuechterlein

| Définition des intérêts nationaux globaux tels que présentés dans la <i>National Security Strategy of the United States</i> | Définition des intérêts nationaux tels que présentés par Donald E. Nuechterlein |
|--|--|
| The survival of the United States as a free and independent nation, with its fundamental values intact and its institutions and people secure | Defence of the United States and its constitutional system |
| A healthy and growing United States economy to ensure opportunity for individual prosperity and a resource base for national endeavours at home and abroad | Enhancement of the nation's economic well-being and promotion of U.S. products abroad |
| A stable and secure world, fostering political freedom, human rights, and democratic institutions | Creation of a favourable world order (international security environment) |
| Healthy, cooperative and politically vigorous relations with allies and friendly nations | Promotion abroad of U.S. democratic values and the free system market |

Une dernière précision méthodologique s'impose concernant les objectifs qui découlent de chaque intérêt global identifié dans la *National Security Strategy of the United States*. En effet,

⁸ Les intérêts n'ont pas été traduits de l'anglais au français afin d'en conserver toute la signification.

puisque chacun de ces objectifs sert en fait à satisfaire l'intérêt national global auquel il est rattaché, nous en tiendrons compte lors de notre collecte de données. Ainsi, lorsque le président Bush fera référence explicitement, dans un discours, à un objectif précis tel qu'identifié dans la *National Security Strategy of the United States*, nous considérerons qu'il a, du même coup, utilisé l'intérêt national global auquel cet objectif est rattaché. Par conséquent, nous avons regroupé les objectifs en fonction de l'intérêt national global duquel ils découlent. De plus, afin d'établir les indicateurs qui nous permettront d'évaluer si la variable « intérêts nationaux » varie ou non en fonction de la variable « auditoire », nous avons attribué une lettre à chaque intérêt national global. Nous avons également convenu d'identifier chaque objectif par une cote alphanumérique pour pouvoir les distinguer entre eux. Afin de faciliter la présentation des résultats de la recherche, nous avons décidé d'appeler les « intérêts nationaux globaux » « familles d'intérêts », alors que les « objectifs » seront plutôt considérés comme des « intérêts nationaux ». Cette façon de procéder a pour principal avantage de pouvoir disséquer les différents éléments du discours du président américain en fonction de catégories analytiques scientifiquement valides. Lors de l'analyse, nous pourrons ainsi faire état de certaines subtilités du discours, chose qui ne pourrait être faite en conservant uniquement les intérêts nationaux globaux de la grille d'analyse. Le tableau suivant présente cette grille plus en détails (White House, 1990a, p.2-3) :

Tableau 1.2 : Définition opératoire des intérêts nationaux

| Intérêts | Définitions |
|----------------|--|
| A | The survival of the United States as a free and independent nation, with its fundamental values intact and its institutions and people secure |
| A ₁ | Deter any aggression that could threaten its security and, should deterrence fail, repel or defeat military attack and end conflict on terms favorable to the United States, its interests and allies |
| A ₂ | Deal effectively with threats to the security of the United States and its citizens and interests short of armed conflict, including the threat of international terrorism |
| A ₃ | Improve strategic stability by pursuing equitable and verifiable arms, control agreements, modernizing our strategic deterrent, developing technologies for strategic defense, and strengthening our conventional capabilities |
| A ₄ | Encourage greater recognition of the principles of human rights, market incentives, and free elections in the Soviet Union while fostering restraint in Soviet military spending and discouraging Soviet adventurism |

| | |
|----------------|---|
| A ₅ | Prevent the transfer of militarily critical technologies and resources to hostile countries or groups, especially the spread of weapons of mass destruction and associated high-technology means of delivery |
| A ₆ | Reduce the flow of illegal drugs into the United States |
| B | A healthy and growing United States economy to ensure opportunity for individual prosperity and a resource base for national endeavours at home and abroad |
| B ₁ | Promote a strong, prosperous, and competitive United States economy |
| B ₂ | Ensure access to foreign markets, energy, mineral resources, the oceans, and space |
| B ₃ | Promote an open and expanding international economic system with minimal distortions to trade and investment, stable currencies, and broadly agreed and respected rules for managing and resolving economic disputes |
| C | A stable and secure world, fostering political freedom, human rights, and democratic institutions |
| C ₁ | Promote the rule of law and diplomatic solutions to regional conflicts |
| C ₂ | Maintain stable regional military balances to deter those powers that might seek regional dominance |
| C ₃ | Support aid, trade, and investment policies that promote development and social and political progress |
| C ₄ | Promote the growth of free, democratic political institutions, as the surest guarantee of both human rights and economic and social progress |
| C ₅ | Aid in combating threats to democratic institutions from aggression, coercion, insurgencies, subversion, terrorism, and illicit drug trafficking |
| D | Healthy, cooperative and politically vigorous relations with allies and friendly nations |
| D ₁ | Strengthen and enlarge the commonwealth of free nations that share a commitment to democracy and individual rights |
| D ₂ | Establish a more balanced partnership with our allies and a greater sharing of global leadership and responsibilities |
| D ₃ | Support greater economic, political, and defence integration in Western Europe and a closer relationship between the United States and the European Community |
| D ₄ | Work with our allies in the North Atlantic Alliance and fully utilize the processes of the Conference on Security and Cooperation in Europe to bring about reconciliation, security, and democracy in a Europe whole and free |
| D ₅ | Make international institutions more effective in promoting peace, world order, and political, economic and social progress |

Parmi ces intérêts, certains peuvent être considérés comme satisfaisant le besoin de sécurité des États (*high politics*), alors que d'autres s'apparentent davantage à d'autres types d'enjeux, c'est-à-dire au *low politics*. Étant donné les hypothèses énoncées précédemment, les intérêts appartenant à la première catégorie doivent être distingués de ceux dont la nature répond

d'avantage à la seconde. Pour les fins de la présente recherche, la nature des intérêts contenus dans la *National Security Strategy of the United States* est exposée dans le tableau suivant :

Tableau 1.3 : Intérêts et objectifs de la *National Security Strategy of the United States* selon leur nature

| Nature des intérêts | Intérêts et objectifs de la <i>National Security Strategy of the United States</i> |
|--|--|
| Sécurité militaire (<i>high politics</i>) | A (A ₁ A ₂ A ₃ A ₄ A ₅ A ₆) C (C ₁ C ₂ C ₃ C ₄ C ₅) D (D ₁ D ₃ D ₄ D ₅) |
| Autres enjeux (<i>low politics</i>) | B (B ₁ B ₂ B ₃) D (D ₂) |

En ce qui concerne la famille d'intérêts A, tous les intérêts nationaux qu'il sous-tend seront considérés comme étant des enjeux de *high politics* puisqu'ils sont tous liés à la sécurité militaire des États-Unis ou à la protection des citoyens américains. Pour ce qui est de la famille d'intérêts B et des intérêts nationaux qui y sont liés, ils seront tous pris en compte comme étant des enjeux de *low politics* puisque non liés à la sécurité militaire des États-Unis.

En ce qui a trait à la famille d'intérêts C, tous les intérêts nationaux qui y sont rattachés seront considérés comme des éléments de *high politics*. Par exemple, les intérêts C₁ (Promote the rule of law and diplomatic solutions to regional conflicts) et C₂ (Maintain stable regional military balances to deter those powers that might seek regional dominance) seront considérés comme répondant aux objectifs que poursuivent les États tels que formulés par Mearsheimer et sont donc relatifs à la sécurité américaine. En effet, Mearsheimer soutient, comme mentionné précédemment, que les grandes puissances tentent de prévenir l'émergence d'hégémonies régionales, et ce, même en dehors de leur propre région. Le fait de promouvoir les règles de droit et les solutions diplomatiques pour mettre fin aux conflits régionaux s'inscrit dans cette lignée puisque cette façon de traiter les conflits permet de maintenir un certain statu quo et ainsi empêcher une puissance régionale d'atteindre le statut d'hégémonie. L'intérêt C₂ s'inscrit également dans la même logique puisqu'il énonce clairement l'importance de maintenir l'équilibre

des puissances au niveau régional de manière à dissuader un État de dominer tous les autres États de sa région. Pour ce qui est de l'intérêt C₃, son lien avec le *high politics* vient du fait qu'il s'inscrit dans une logique de développement économique dont la fonction est d'amener une certaine stabilité politique. Le développement économique, dans ce contexte, n'est donc pas une fin en soi mais plutôt un instrument dont les visées sont politiques. Par ailleurs, en raison des éléments théoriques présentés précédemment à propos de la promotion de la démocratie, les intérêts C₄, et C₅ seront également pris en compte comme étant des éléments liés à la satisfaction du besoin de sécurité des États et, par conséquent, au *high politics*.

En ce qui concerne la famille d'intérêts D, les intérêts D₁, D₃ et D₄ seront considérés comme étant liés à la sécurité des États-Unis en raison du contexte historique de l'époque. En effet, en accord avec les bases théoriques du réalisme présentées précédemment les intérêts D₁, D₃ et D₄ doivent être liés à la lutte de puissance que se livrent les Américains et les Soviétiques⁹, ce qui implique qu'ils relèvent du *high politics*. De la même manière, l'intérêt D₅ sera également inclus dans la catégorie du *high politics* puisque selon les réalistes, la mise en place d'un ordre mondial vise à satisfaire le besoin de sécurité des États.

Finalement, l'intérêt D₂ sera classé dans la catégorie du *low politics* puisqu'il ne répond pas à la logique réaliste basée sur les luttes de puissance. En effet, l'intérêt D₂ consisterait, dans son application, à mettre de l'avant des moyens ou des stratégies ayant pour conséquence la diminution de la puissance américaine au profit de l'augmentation de celle de ses alliés. Bien que cette logique puisse avoir pour objectif un certain repli sur son statut d'hégémonie régionale, il

⁹ Certaines définitions des intérêts de la grille d'analyse montrent que cette dernière a été conçue pour tenir compte du contexte de la Guerre froide. En effet, la satisfaction de l'intérêt A₄ qui vise notamment à encourager la reconnaissance des droits de l'homme, de l'économie de marché et d'élections libres en Union soviétique, constituerait en fait la fin de la Guerre froide puisqu'à terme, les systèmes et économiques américains s'imposeraient en Union soviétique. Un autre exemple de cette situation est la définition de l'intérêt D₃ qui reconnaît l'importance de l'Europe de l'Ouest dans la politique étrangère américaine, puisque cet intérêt consiste à supporter une plus grande intégration de l'Europe de l'Ouest sur plans économiques, politiques et militaires. Par ailleurs, comme le réalisme soutient que les intérêts nationaux ne devraient pas être affectés par les circonstances liées au temps, et compte tenu de certaines définitions des intérêts de la grille, ceux-ci ont été interprétés dans le contexte historique de la Guerre froide.

irait également à l'encontre de l'idée selon laquelle les États cherchent à maximiser leur puissance.

Par ailleurs, pour évaluer dans quelle mesure il existe une relation entre la variable indépendante « auditoire » et la variable dépendante « intérêts nationaux », nous devons distinguer les types d'auditoires auxquels les discours sont principalement destinés. Ainsi, pour les fins de la présente recherche, nous distinguons les types d'auditoires suivants :

Tableau 1.4 : Définition des différents types d'auditoires

| Type d'auditoire | Définition |
|---|--|
| Population américaine | Comprend les citoyens américains et tous les éléments de la société civile américaine (les groupes de pression et les organisations chargées de représenter certains groupes d'intérêts). |
| Auditoires politiques | Inclut à la fois les auditoires politiques partisans (assemblées organisées par un parti politique à des fins de financement ou autres) et les auditoires politiques multipartisans (Congrès américain en général, la Chambre des Représentants, le Sénat, les différents comités de travail, etc.). |
| Administration publique et forces armées | Englobe toutes les organisations faisant partie de l'appareil administratif américain, de même que les forces armées américaines. |
| Auditoires internationaux | Comprend les gouvernements et les peuples étrangers, les éléments des sociétés civiles et les forces armées étrangères. |

Pour déterminer à quel type d'auditoire chaque intervention faite par le président américain est destinée, nous avons classé chacune de ces interventions en fonction de son auditoire principal. Cette façon de procéder a été privilégiée afin de pallier un problème

méthodologique, dans la mesure où une même intervention pourrait s'adresser à plusieurs types d'auditoire et ainsi être prise en compte à plusieurs reprises. Par exemple, une intervention faite par le président américain devant l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) s'adresse à la fois au public présent dans la salle (notamment des chefs d'États et/ou de gouvernement), aux auditoires politiques tels que nous les avons définis ainsi qu'au public américain en général puisque les médias américains rapporteront les propos du président sur la scène nationale. Toutefois, l'auditoire principal d'une telle intervention est davantage international que national, puisque cette dernière permet d'abord de s'adresser aux représentants des gouvernements étrangers qui sont membres de l'ONU. Par conséquent, pour les fins de notre recherche, les interventions publiques faites dans le cadre des activités d'organisations internationales ont été classées comme s'adressant à un auditoire international.

Par ailleurs, les interventions prononcées lors d'activités politiques de financement sont considérées comme destinées à un auditoire politique. Une difficulté subsiste cependant, malgré nos définitions, avec la « population américaine en général ». En effet, ce type d'auditoire est pratiquement toujours visé, dans une plus ou moins grande mesure, par les discours du président américain. Comme nous déterminons les types d'auditoires en fonction de leur principal destinataire, nous avons choisi de classer les interventions publiques du président dans cette catégorie lorsque ces dernières :

- sont prononcées dans le cadre de conférences de presse en sol américain et où aucun représentant d'un gouvernement étranger n'est présent;
- constituent des discours à la nation (*adress to the nation*).

1.4 COLLECTE ET MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES

Au total, notre analyse sera basée sur l'étude de 25 interventions pour l'invasion de Panama et 116 pour la guerre du Golfe. Ces dernières ont été obtenues à la suite des recherches effectuées à partir des *President Public Papers* disponibles sur le site Internet de la *George Bush Presidential Library* (<http://bushlibrary.tamu.edu/>).

Pour établir comment évaluer l'influence de la variable « auditoire » sur la variable « nature des intérêts nationaux » nous entendons relever, pour chaque intervention, les fréquences auxquelles les intérêts nationaux sont mentionnés.

Les résultats colligés nous permettront par la suite d'évaluer l'importance relative des intérêts nationaux, par rapport aux autres en calculant la proportion qu'occupe chaque famille d'intérêts et intérêt national dans le discours, pour une crise, par rapport au nombre total de fréquences relevées dans toutes les interventions réalisées dans le cadre de cette même crise. Les résultats obtenus par le calcul de cet indicateur nous permettront d'abord d'établir si le président, dans les interventions faites pour dans le cadre d'une crise donnée, accorde une importance plus grande aux intérêts liés aux *high politics* ou à ceux qui sont liés aux *low politics*. Ces résultats pourront ensuite être comparés entre les deux crises, de manière à démontrer si l'utilisation des intérêts nationaux par le président Bush, varie en fonction des crises auxquelles il fait face.

De plus, afin d'évaluer s'il existe une relation entre la nature des intérêts nationaux et le type d'auditoire auquel s'adresse le président, les proportions occupées par chaque famille d'intérêts et intérêt spécifique par rapport au nombre total de fréquences d'un type d'auditoire, pour une crise donnée, seront également calculées. Ces proportions seront par la suite comparées entre elles pour voir si les familles d'intérêts et les intérêts nationaux sont utilisés moins, autant ou plus selon le type d'auditoire. Par exemple, la proportion occupée par la famille d'intérêts A devant un auditoire politique est-elle aussi, plus ou moins importante que la proportion de cette même famille d'intérêts devant un auditoire international? De la même manière, les proportions calculées pour chaque intérêt national pourront également être comparées selon les types d'auditoires définis précédemment, ainsi qu'en fonction des deux crises traitées.

1.5 PROBLÈMES RENCONTRÉS

Comme mentionné précédemment, la grille d'analyse qui a servi à évaluer l'utilisation des intérêts nationaux par le président Bush provient de la *National Security Strategy*, un document

qui, comme son nom l'indique, fait état de la stratégie du gouvernement américain pour assurer la sécurité nationale des États-Unis. La publication de la *National Security Strategy* est une obligation légale aux États-Unis depuis l'adoption de la *Goldwater-Nichols Defense Reorganization Act* en 1986. Il s'agit d'un document important pour l'administration publique puisque c'est sur cette base que le président doit rendre des comptes, annuellement, devant le Congrès américain. Il serait donc normal que la grille utilisée pour déterminer la nature des intérêts nationaux identifiés dans les interventions publiques, permette de classer ces derniers de manière à pouvoir, par la suite, distinguer facilement sur quels éléments précis se fonde l'argumentaire du président lorsqu'il justifie la position de son administration. Or, certaines difficultés ont été rencontrées, à cet effet, selon la crise analysée.

Dans le contexte de l'invasion de Panama, les intérêts nationaux identifiés dans les interventions publiques du président et leur correspondance avec la grille est particulièrement frappante dans certains cas. Par exemple, lorsque le président utilise la démocratie pour justifier sa position à l'égard du régime de Noriega, quatre cas de figure ont été relevés :

- il fait référence à la nécessité pour le Panama de remettre en place un gouvernement démocratique, civil et sans aucun lien avec le pouvoir militaire alors en place (intérêt C₅);
- il dénonce les diverses menaces (agression, subversion, trafic des drogues illicites, etc.) envers les institutions démocratiques du Panama (intérêt C₅);
- il insiste sur l'importance pour le Panama de rejoindre les autres nations démocratiques (intérêt D₁);
- il fait le lien entre la mise en place nécessaire du gouvernement démocratiquement élu à l'occasion des élections du 7 mai 1989 et les retombées positives qui en découleront sur les plans politiques et économiques pour le Panama (intérêt C₄).

Les deux premiers cas ont été associés à l'intérêt qui consiste à défendre les institutions démocratiques déjà en place dans le monde face à une série de menaces (agression, subversion,

insurrections, terrorisme et trafic de drogues), puisque le président Bush parle comme si le Panama était soit déjà un État démocratique et devait le devenir de nouveau, soit ses institutions démocratiques (qui existent donc déjà) sont menacées par la répression du régime de Noriega ou, encore par le trafic de la drogue. Pour ce qui est du troisième cas de figure, il a été associé à l'intérêt qui souligne l'importance de renforcer et d'élargir le nombre de nations qui croient aux valeurs démocratiques et aux droits individuels, parce que la formulation utilisée par le président, dans ce cas précis, insiste sur l'importance de faire partie de la « communauté » des nations démocratiques. Finalement, le quatrième exemple, qui est celui qui a été le moins souvent utilisé par le président Bush, a été lié, pour sa part, à l'intérêt relatif au développement d'institutions démocratiques afin d'assurer des progrès sociaux et économiques. Ces exemples de la correspondance des intérêts de la grille d'analyse avec ceux relevés dans les interventions publiques du président Bush est particulièrement intéressante. En effet, ils montrent que la grille permet de distinguer différentes manières d'utiliser une même notion, soit dans ce cas-ci, la démocratie.

L'applicabilité de la grille d'analyse pour l'invasion de Panama n'est toutefois pas parfaite. Une exception a été relevée et elle concerne l'utilisation du trafic de drogues comme justification de la position américaine. En effet, cet élément a été utilisé de deux façons par le président Bush :

- il dit être déterminé à traduire Noriega en justice pour trafic de drogues (intérêt A₆);
- il soutient que le trafic de drogues représente une menace pour la démocratie au Panama (intérêt C₅).

Le premier de ces deux cas de figure a été mis en relation avec l'intérêt qui souligne l'importance de réduire les quantités de drogues qui entrent aux États-Unis, car les accusations retenues contre Noriega concernent notamment l'importation de drogues sur le territoire américain. En ce qui a trait à la deuxième utilisation du trafic de drogues, elle a été mise en relation avec l'intérêt qui fait référence à la défense des institutions démocratiques déjà en place dans le monde face à une série de menaces (agression, subversion, insurrections, terrorisme et

trafic de drogues). À première vue, la grille permet donc, tout comme pour le thème de la démocratie, de distinguer différentes manières d'utiliser un même thème. Toutefois, la situation est plus complexe lorsque vient le temps d'analyser l'importance du trafic de drogues, par rapport aux autres thèmes comme la démocratie. En effet, pour évaluer dans quelle mesure ce dernier thème a été évoqué, il suffit d'additionner les références du président américain aux intérêts C₄, C₅ et D₁ puisque, comme mentionné précédemment, ces trois intérêts comprennent tous les cas de figure liés à la démocratie. Nous pouvons donc conclure, dans ce cas en particulier, que le thème de la démocratie représentait 64,24 % des justifications utilisées par le président Bush. Pour ce qui est du trafic de drogues la situation n'est pas aussi simple, car un des deux intérêts auquel ce thème renvoie, à savoir la défense des institutions démocratiques face à une série de menaces (intérêt C₅), comprend d'autres éléments que le trafic de drogues, comme les agressions commises par le régime de Noriega pour réprimer certaines manifestations pacifiques. Il n'est donc pas possible, dans le cas du thème de la drogue, d'additionner simplement les références aux deux intérêts de la grille qui ont servi à comptabiliser ce même thème.

Un des éléments qui contribue à l'applicabilité de la grille dans le cas des interventions publiques prononcées dans le contexte de l'invasion de Panama est la constance des formulations utilisées par le président Bush. Sur le plan méthodologique, cet élément est très important. En effet, comme les formulations dans le discours sont relativement toujours les mêmes, il est plus simple d'identifier de manière constante la nature des intérêts nationaux invoqués. Par conséquent, les risques qu'il y ait des écarts entre la situation réelle et les résultats mesurés en raison d'erreurs d'interprétation sont minimisés.

En ce qui concerne l'Irak, la correspondance entre les intérêts définis dans la grille et ceux identifiés dans le discours est parfois moins évidente que dans le cas de l'invasion de Panama. Cet élément est abordé au chapitre 3, lorsque nous traitons de la difficulté rencontrée à départager certains intérêts liés à un monde stable et sécuritaire, basé sur la liberté politique, les droits humains et les institutions démocratiques (famille d'intérêts C) et, plus particulièrement, à l'intérêt qui repose sur la promotion de la règle de droit et de solutions diplomatiques aux conflits régionaux (intérêt C₁). Une autre illustration de la difficulté à faire correspondre certains

éléments du discours et la grille d'analyse provient de l'utilisation de certaines notions ambiguës et qui se chevauchent parfois lorsque le président s'adresse aux forces armées américaines et étrangères.

En plus de ces cas particuliers, nous avons également rencontré des difficultés notoires à associer d'autres éléments précis du discours du président Bush avec la grille d'intérêts nationaux. Par exemple, dans plusieurs interventions publiques, le président fait référence à l'établissement d'un nouvel ordre mondial (*new world order*), identifié à quelques reprises par le président Bush, comme le 5e objectif poursuivi par son administration : « [...] a new world order in which the nations of the world, East and West, North and South, can prosper and live together. » (Bush, 1990h). À première vue, les passages qui font référence à un ordre mondial pourraient être associés à l'intérêt de la grille relatif à la nécessité de rendre les institutions internationales plus efficaces dans la promotion de la paix, de l'**ordre mondial** ainsi que des progrès politiques, économiques et sociaux (intérêt D₅), puisqu'il s'agit du seul élément de notre grille qui fasse aussi explicitement référence à l'ordre mondial tel que défini par le président. On constate toutefois rapidement qu'une telle association comporte également une faiblesse importante, à savoir qu'il s'agit du seul intérêt de la grille à faire référence explicitement à un ordre mondial, alors que ce dernier est associé *ipso facto* aux institutions internationales. Toutefois, dans les interventions publiques du président Bush, il est très rare que ce dernier fasse un lien entre la mise en place d'un nouvel ordre mondial et les institutions internationales.

Pour contourner cette difficulté il avait été envisagé d'associer la mise en place d'un nouvel ordre mondial avec la promotion de la règle de droit et des solutions diplomatiques aux conflits régionaux. La logique alors poursuivie consistait à lier les principes sous-jacents à la mise en place d'un nouvel ordre international (par exemple ne pas envahir un État voisin pour s'enrichir) et le respect de la règle de droit sur le plan international. Autrement dit, en appliquant la règle de droit au niveau international, il apparaissait alors possible d'associer la mise en place d'un nouvel ordre international à un seul intérêt de la grille. Toutefois, cette façon de faire pose un problème évident : par définition, l'application de la règle de droit présuppose l'existence antérieure d'une base juridique puisque c'est sur cette dernière que repose l'application de la

règle de droit. Or, comme l'ordre mondial qu'entrevoit le président Bush est, par essence, nouveau, comment pourrait-on l'associer à l'application d'une règle de droit dont les bases juridiques n'existent pas encore? De plus, comme le président associe la mise en place de ce nouvel ordre mondial à des notions comme la prospérité qui, d'un point de vue conceptuel, repose sur des aspects économiques, comment concilier cette situation avec le fait que ces derniers sont plutôt associés, dans la grille, à la famille d'intérêts B?

Afin de palier ce problème méthodologique, nous avons choisi d'associer les éléments des interventions publiques du président Bush qui faisaient textuellement référence à la mise en place d'un nouvel ordre mondial, à l'intérêt qui consiste à rendre les institutions internationales plus efficaces dans la promotion de la paix, de l'ordre mondial ainsi que des progrès politiques, économiques et sociaux, même si aucun lien n'était fait de façon explicite entre cet ordre et les institutions internationales. Toutefois, lorsque le président ne parle pas textuellement d'ordre mondial et qu'il fait référence à :

- des principes qui pourraient être considérés comme faisant partie d'une base juridique sur laquelle reposerait l'application d'une certaine règle de droit international, ce type d'éléments a été associé à la promotion de la règle de droit et des solutions diplomatiques aux conflits régionaux (intérêt C₁);
- des aspects économiques qui pourraient être mis en lien avec l'ordre mondial, ces éléments ont été considérés comme relatifs aux intérêts nationaux à caractère économique (famille d'intérêt B).

La correspondance de la grille par rapport aux intérêts nationaux identifiés dans les interventions publiques du président est fondamentale pour notre problématique de recherche puisque l'information que contient le discours des élus permet à l'administration publique d'anticiper les priorités du politique, notamment lorsque cette même information est constante. Une telle situation a donc pour effet de permettre à l'administration publique de renforcer son autonomie par rapport au politique. Or, l'information que puise l'administration publique dans les interventions publiques du président devait, à l'époque, être analysée en fonction de la grille que

nous avons utilisée pour la présente recherche puisque c'était celle en vigueur à ce moment. Il est donc intéressant de constater que les fonctionnaires qui ont voulu mettre en lien la grille et l'information véhiculée par le discours du président Bush ont sans doute été confrontés aux mêmes limites que nous avons constatées, à savoir que la grille ne permet pas toujours de distinguer clairement des éléments qui devraient l'être ou, encore, de regrouper des aspects très similaires du discours sous une seule et même famille d'intérêts. Cette situation compliquait sans doute ainsi la tâche de l'administration publique dans sa volonté de préserver et d'accroître sa zone d'autonomie par rapport au politique.

Finalement, un dernier élément mérite d'être abordé, à savoir que la grille permet difficilement de départager certains intérêts de nature économique entre le *high politics* et le *low politics*. En effet, au départ, les intérêts économiques (famille d'intérêts B), ont été associés au *low politics*. Cependant, au fur et à mesure que les travaux ont progressé, certains de ces intérêts de nature économique auraient dû être considérés comme réalistes puisqu'ils sont liés à l'augmentation du PNB américain et donc, de la puissance des États-Unis. Cet élément est particulièrement important puisqu'il pose un problème significatif quant à la possibilité d'analyser notre problème de recherche par rapport à la première hypothèse que nous avons formulée au départ, à savoir que « l'importance accordée aux intérêts nationaux relatifs à la sécurité (*high politics*) prime sur celle accordée aux autres intérêts nationaux (*low politics*) dans le discours du président américain ». Puisqu'il nous est impossible de départager certains intérêts nationaux de nature économique afin de déterminer s'il s'agit d'aspects liés au *high politics* ou au *low politics*, cette hypothèse est très difficilement vérifiable.

CHAPITRE II

L'INVASION DE PANAMA

2.1 INTRODUCTION

L'invasion de Panama par les États-Unis a débuté le 20 décembre 1989 sous le nom d'*Operation Just Cause*. Celle-ci marquait l'aboutissement de plusieurs années de bras de fer mené par deux administrations américaines, celles de Ronald Reagan et George H.W. Bush, avec le dictateur panaméen Manuel Antonio Noriega. L'intervention américaine survenait également dans un contexte international particulier. En effet, l'année 1989 a été marquée par plusieurs événements majeurs sur la scène internationale, dont la fin du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan (février), la répression des manifestations sur la Place Tiananmen en Chine (avril à juin), la chute du Mur de Berlin (novembre) et le renversement du dictateur roumain Nicolăi Ceausescu (décembre). Le monde était ainsi en proie à une importante mutation avec la fin de la Guerre froide et du système bipolaire qui conditionnait les relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Afin de mettre en contexte l'intervention militaire américaine au Panama, le chapitre présente les principaux événements qui ont mené le président George H.W. Bush à autoriser l'opération *Just Cause*. Pour bien saisir les raisons qui ont poussé le président américain à déployer plus de 20 000 soldats pour envahir un pays qui comptait sur une force d'à peine 4 000 troupes de combat, nous aborderons brièvement les principaux éléments sur lesquels se fonde la relation entre les États-Unis et le Panama depuis le début du 20e siècle, mais nous traiterons surtout des

principaux événements qui ont affecté la relation entre Noriega et le gouvernement américain sous la présidence de Ronald Reagan et celle de George H.W. Bush.

Cette mise en contexte est suivie par l'analyse des interventions publiques prononcées par le président Bush pour justifier l'invasion du Panama. Cette analyse a pour objectif de répondre en partie à notre question spécifique de recherche. Conséquemment, les résultats qui y sont présentés concernent uniquement la présidence de George H.W. Bush. Ces derniers nous ont notamment permis de conclure que l'utilisation des intérêts nationaux par le président américain, varie en fonction des types d'auditoires auquel il s'adresse.

2.2 CONTEXTE HISTORIQUE

2.2.1 Les relations américano-panaméennes sous Ronald Reagan

Sur le plan historique, les relations entre les États-Unis et les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ont largement été influencées par la Doctrine de Monroe. Cette dernière a eu des répercussions importantes sur la politique étrangère américaine à l'endroit de Panama. Ainsi, en plus d'avoir joué un certain rôle dans la création de l'État panaméen au début du 20^e siècle, le gouvernement américain s'est rapidement imposé comme principal partenaire étranger du Panama avec la conclusion du premier traité pour la construction du Canal en 1903. À l'époque, le traité comportait certaines dispositions donnant notamment aux États-Unis le droit à perpétuité d'utiliser, d'occuper et de contrôler « a zone of land and land under water for the construction, maintenance, operation, sanitation and protection of said Canal of the width of ten miles extending to the distance of five miles on each side of the center line of the route of the Canal to be constructed. » (LaFeber, 1989, p.225) Tout au long du 20^e siècle, l'application du traité a donné lieu à certaines frictions entre les deux pays. Au fil des décennies, la nécessité de re-négocier les bases du premier traité s'avérait de plus en plus évidente « because the old paternalistic relationship treated Panamanians as second-class citizens in their own country. » (Pastor, 2001, p.43)

C'est ainsi que se sont tenues de nouvelles négociations entre les États-Unis et le Panama au cours des années 1970, avec pour objectif la conclusion d'une nouvelle entente permettant

aux deux pays de satisfaire leurs intérêts respectifs. À cette époque, le Panama était dirigé par une dictature militaire qui avait pris le pouvoir lors d'un coup d'état en 1968. Au cours des années qui ont suivi ce dernier, Omar Torrijos, un militaire de carrière, s'était imposé à la tête de la dictature. Du côté américain, Jimmy Carter, président nouvellement élu, a fait des négociations pour la conclusion d'un nouveau traité, la première priorité de son administration en Amérique latine, et ce, dès les premiers mois de sa présidence en 1977 (Pastor, p.42). Malgré des difficultés notoires à faire accepter, aux États-Unis, l'idée d'une re-négociation du premier traité, Carter réussit un tour de force en concluant deux traités avec Torrijos et obtenant un appui suffisant du Congrès américain pour que ces derniers soient ratifiés en 1978. Les nouveaux traités en question prévoyaient notamment que le contrôle complet du Canal serait cédé aux Panaméens en l'an 2000.

La conclusion des traités du Canal de Panama inaugurait une nouvelle ère dans les relations américano-panaméennes. Peu de temps après la ratification des traités, Carter mit de la pression sur le régime de Torrijos pour un retour de la démocratie et d'un gouvernement civil. Torrijos annonça certaines actions en ce sens, dont la tenue d'élections au niveau local en 1980 et au niveau national en 1984. Dans cette dernière éventualité, il était également question de tenir une élection présidentielle (LaFeber, p.193). Torrijos a cependant été victime d'un accident d'avion mortel en 1981, laissant le pays sans mécanisme institutionnel pour lui désigner un remplaçant. Quatre membres de sa garde rapprochée, dont Manuel Antonio Noriega, ont alors signé une entente pour gérer sa succession. Cette entente est d'ailleurs à l'origine de l'une des premières crises importantes dans les relations entre les États-Unis et le Panama depuis la ratification des traités de 1978 : la crise Herrera.

Cette dernière a débuté lorsque Roberto Diaz Herrera, alors Chef d'état-major de l'armée panaméenne devait, selon l'entente signée par les quatre proches de Torrijos, remplacer Noriega le 1er juin 1987 à la tête l'armée. Plutôt que de respecter l'entente, Noriega força Herrera à démissionner de son poste de Chef d'état-major pour lui confier une position diplomatique. Quelques jours plus tard, le 5 juin, Herrera convoquait une conférence de presse pour dénoncer publiquement certains crimes commis par le régime de Noriega, dont l'implication personnelle du dicateur dans l'accident d'avion de Torrijos. De plus, Herrera accusa Noriega de tirer profit du trafic de

drogue (Pastor, p.76; LaFeber, p.204) et d'avoir manipulé à son avantage les résultats de l'élection présidentielle de 1984 pour faire gagner son candidat (Gilboa, 1995-96, p.544; Scranton, 1991, p.106-108).

La nature des accusations contre Noriega n'avait rien de nouveau dans la mesure où certaines d'entre elles circulaient depuis un bon moment déjà. Ce qui était nouveau en revanche, c'était le fait que ces accusations provenaient d'un membre de la garde rapprochée de Noriega. Les révélations d'Herrera ont donné lieu à des manifestations imposantes, notamment le 8 juin, lorsque près de 100 000 personnes se sont massées dans les rues pour manifester leur indignation contre le régime militaire en place. La réplique de Noriega a été musclée avec l'envoi des membres d'une force policière anti-manifestation nouvellement mise sur pied, les Dobermans, afin de réprimer les manifestants (Scranton, p.109). De plus, le président du pays, Arturo Delvalle, déclarait l'état d'urgence le 11 juin lequel sera maintenu jusqu'au 30 juin (New York Times, 1987).

En plus d'avoir des répercussions sur les affaires internes au Panama, la crise Herrera a eu des conséquences significatives sur les relations entre le régime de Noriega et le gouvernement américain pour trois raisons principales. La première étant que la crise mettait au jour une situation qui était alors plutôt inconnue du grand public, notamment aux États-Unis. La seconde est liée aux accusations relatives au trafic de drogues qui survenaient au même moment où les drogues illicites étaient une préoccupation grandissante des autorités américaines. Quant à la troisième, elle réside dans le fait que la crise montrait dans quelle mesure Noriega était prêt à utiliser tous les moyens nécessaires pour se maintenir au pouvoir, et ce, aux dépens des aspirations démocratiques des Panaméens.

Face à cette situation, le Sénat américain adoptait, le 26 juin 1987, une résolution non-contraignante soulignant notamment « [...] [that] the vital interests of the United States in securing authentic democracy in Panama would be best served by the peaceful establishment of genuine democratic institutions in accordance with the Panamanian constitution. » (U.S. Senate, 1987). L'Assemblée législative panaméenne répliquait en demandant l'expulsion de l'ambassadeur amé-

ricain au Panama et en accusant les États-Unis d'intervenir dans les affaires internes du pays. Pour sa part, Noriega jouait la carte nationaliste en essayant de polariser l'opinion publique panaméenne contre l'impérialisme américain (Mabry, 1991, p.12).

Pour l'administration Reagan, la situation au Panama était maintenant un problème important auquel il fallait trouver une solution. À ce stade-ci, la principale question était de savoir si Noriega devait, ou non, être maintenu à la tête du Panama. L'administration Reagan a finalement pris la décision de faire le nécessaire pour que Noriega se retire au plus tard pour le début du mois d'avril 1988. Des négociations ont ainsi été initiées afin de convaincre le dictateur de quitter le pouvoir. Selon le plan prévu par le gouvernement américain, Noriega et son entourage devaient laisser la place à un gouvernement de transition qui aurait assuré l'intérim jusqu'à la tenue d'élections prévues pour le mois de mai 1989 (Scranton, p.118-119). Toutefois, les mois qui ont suivi ont été marqués par de nouvelles violences au Panama entre le régime de Noriega et ses opposants. La situation était à ce point tendue que le Sénat américain a adopté une loi afin de suspendre l'aide économique américaine envers le Panama, tant et aussi longtemps que le président américain ne serait pas en mesure de certifier que :

- « (1) the Government of Panama has demonstrated substantial progress in efforts to assure civilian control of the armed forces and that the Panama Defense Forces and its leaders have been removed from nonmilitary activities and institutions;
- (2) freedom of the press and other constitutional guarantees, including due process of law, are restored to the Panamanian people;
- (3) a satisfactory agreement has been reached between the governing authorities and representatives of the opposition forces on conditions for free and fair elections;
- (4) the Government of Panama is conducting an impartial investigation into allegations of illegal actions by members of the Panama Defense Forces. » (U.S. Senate, 1988a)

Les négociations entre Noriega et l'administration Reagan ont tout de même continué au cours des mois suivants sans toutefois permettre d'en arriver à un compromis. D'ailleurs, ces mois ont été marqués par plusieurs actes de répression de la part du régime de Noriega envers ses opposants. Pendant ce temps, aux États-Unis, une seconde crise qui allait affecter les

relations Américano-panaméennes commençait à germer, à savoir la mise en accusation de Noriega.

C'est le 4 février 1988, soit quelques mois avant la date fixée par l'administration américaine pour qu'un changement de régime ait lieu au Panama, que des accusations ont été déposées devant deux tribunaux américains contre Noriega et certains de ses proches. La nature de ces accusations était variée allant du trafic de drogues au blanchiment d'argent. L'aspect le plus intéressant de ces accusations était le fait qu'elles démontraient à quel point le gouvernement américain était divisé sur la manière à privilégier pour évincer Noriega du pouvoir. En effet, cette initiative de la justice américaine était jusqu'alors inconnue du Président Reagan, ce dernier apprenant la nouvelle une fois les accusations déposées. Une des premières réactions de l'administration Reagan fut de demander au Commandant en Chef du U.S. Southern Command « to revise contingency plans intended to protect U.S. lives and property, to keep open the Canal, to conduct noncombatant evacuation operations in peaceful or hostile environments, and to develop a plan to assist any government that might replace the Noriega regime. » (Cole, 1990, p.4) Il était maintenant clair que les jours de Noriega à la tête du Panama étaient comptés.

Le 18 février, des pourparlers secrets ont été entrepris entre l'administration Reagan et le président panaméen Arturo Delvalle. À cette occasion, Elliott Abrams, alors *Assistant Secretary of State*, a suggéré à Delvalle de congédier Noriega. L'objectif derrière cette action était en fait de créer une crise constitutionnelle (Scranton, p.130). Il s'avérait en effet très peu probable que Noriega se conforme aux exigences du président panaméen. Le 25 février, Delvalle annonçait officiellement le congédiement de Noriega et son remplacement par le Colonel Marco Justines à la tête de l'armée panaméenne. Pour sa part, la Maison Blanche s'empressait de reconnaître le changement de garde et réitérant son support inconditionnel « for civilian constitutional rule in Panama. » (Fitzwater, 1988a)

Malheureusement pour Delvalle et les Américains, Justines refusa l'offre et l'Assemblée législative panaméenne entreprit de remplacer le président panaméen par Manuel Solis Palma, alors ministre de l'Éducation. Au même moment, Noriega assignait Delvalle à résidence, le

coupant de tous moyens de communication. Il faisait également fermer plusieurs médias indépendants. La Maison Blanche répliquait pour sa part en condamnant tous les efforts « to perpetuate military rule in Panama, including efforts to remove President Delvalle from office. [...] We have also initiated a series of consultations to learn the views of other countries in the hemisphere with regard to this situation » (Fitzwater, 1987b). La position américaine visait, en fait, deux objectifs : envoyer un signal fort aux opposants de Noriega au Panama pour qu'ils maintiennent la pression populaire sur le dictateur et tenter d'obtenir des appuis sur la scène internationale. Toutefois, aucun de ces deux objectifs n'a pu être atteint. D'une part, Delvalle n'obtenait pas de larges appuis dans la population panaméenne, notamment parce qu'il était associé à Noriega qui l'avait nommé à ce poste. Par conséquent, même si des protestations avaient lieu contre Noriega pour qu'il quitte le pouvoir, elles n'avaient pas pour but de légitimer Delvalle dans ses fonctions. D'autre part, sur le plan international, il y avait bien quelques voix qui pour condamner le régime de Noriega, notamment en Amérique du Sud de la part de pays tels que le Mexique, le Brésil et la Colombie. Par contre, aucun de ces pays ne voulait reconnaître le régime de Delvalle comme l'auraient espéré les Américains. Qui plus est, certains pays comme Cuba et le Nicaragua ont même officiellement donné leur appui au régime de Noriega (Scranton, p.131).

Les Américains ont donc entrepris, à partir du début du mois de mars 1988, de mettre en place une série de sanctions économiques contre le Panama dans l'espoir que ces dernières augmentent la pression sur Noriega. Les effets de ces sanctions se sont rapidement fait sentir dans le pays, le gouvernement panaméen n'étant pas en mesure de payer tous ses employés dans les jours suivants. Cette situation a engendré des protestations importantes contre le régime de Noriega, notamment de la part des employés du gouvernement et des professeurs à qui on avait diminué le salaire pour maintenir celui des militaires. La tension était telle que, le 16 mars, le Colonel Leonidas Macias alors chef de la police de Panama, faisait une tentative infructueuse de coup d'État contre Noriega (Scranton, p.131). Cet échec a notamment donné l'occasion à Noriega de réprimer les individus dont la loyauté était jugée trop faible par le dictateur (Cole, p.5).

Pour les Américains, ces nouveaux événements montraient que les sanctions économiques ne pourraient, à elles seules, permettre de renverser le dictateur. De plus, l'échec du coup d'État de Macias et la sévérité de la répression qui s'en suivit rendaient presque nulles les probabilités qu'un autre coup soit tenté sous peu. Le gouvernement américain commençait donc à envisager le recours à la force militaire afin de chasser Noriega du pouvoir. Au départ, l'idée était davantage d'augmenter le nombre de troupes américaines au Panama. Reagan accepta donc, le 6 avril, d'envoyer 1 300 militaires américains supplémentaires au Panama. Afin d'augmenter ses chances de succès, le gouvernement américain avait également entrepris, quelques semaines auparavant, une nouvelle ronde de négociations secrètes avec Noriega. Dans ce cadre, la nouvelle proposition du gouvernement américain consistait alors à offrir à Noriega la possibilité de se retirer au plus tard le 12 août 1988. En contrepartie, le gouvernement était prêt à laisser tomber les charges retenues contre le dictateur devant les tribunaux américains.

La nouvelle stratégie américaine s'est toutefois rapidement butée à un problème de taille. En effet, dès le mois de mai, les négociations entre le gouvernement américain et Noriega sont rendues publiques dans certains médias américains. Le refus de plusieurs Américains à consentir à de telles négociations a même amené le Sénat à passer une résolution « To express the sense of the Congress that the United States should not make any arrangements with Panamanian strongman Noriega which involve dropping of any Federal drug-related indictments against Noriega. » (U.S. Senate, 1989b) Fait intéressant, même le vice-président George H.W. Bush, alors en campagne pour devenir le 41^e président américain, dénonçait la tenue de telles négociations. Malgré la pression, les pourparlers entre Noriega et le gouvernement américain se poursuivirent, ce dernier donnant jusqu'au 25 mai à Noriega pour se retirer et ainsi profiter des conditions qui lui avaient été offertes. Le dictateur a malgré tout refusé de quitter le pouvoir. Ce n'est que quelques mois plus tard que les choses allaient évoluer de nouveau.

2.2.2 L'entrée en fonction de George H.W. Bush comme 41^e président des États-Unis

L'année 1989 a été un point marquant dans les relations entre le gouvernement américain et le régime de Noriega, surtout en raison de l'arrivée de George H.W. Bush à la présidence

américaine le 20 janvier. Bush, qui avait été le vice-président de Reagan pendant huit ans, savait fort bien que la politique du gouvernement américain à l'égard de Noriega était rendue à un point de non retour et que le dictateur devait laisser le pouvoir (Scranton, p.156). De plus, Bush était parfaitement au courant des tentatives qui avaient eu et qui avaient encore lieu pour forcer Noriega à se retirer. Le nouveau président était ainsi tout à fait conscient des insuccès rencontrés jusqu'à maintenant. C'est donc dans ce climat qu'il s'installe à la Maison-Blanche, sachant fort bien que le problème devrait être réglé tôt ou tard.

Il est par ailleurs important de compléter le contexte autour de l'arrivée au pouvoir du nouveau président américain. À ce moment, les yeux du monde entier étaient surtout tournés vers ce qui se passait en Union soviétique et en Europe de l'Est. En effet, Mikael Gorbatchev avait annoncé, le 7 décembre 1988, soit quelques semaines avant l'arrivée au pouvoir de Bush, que les troupes soviétiques allaient se retirer au plus tard en 1991 de plusieurs pays qui faisaient alors partie du Pacte de Varsovie (Allemagne de l'Est, Hongrie et Tchécoslovaquie). De plus, en février 1989, Gorbatchev avait annoncé que le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan était maintenant terminé. Les priorités du gouvernement américain étaient donc davantage tournées vers l'Europe que vers l'Amérique centrale.

Pendant ce temps, au Panama, la tenue d'élections présidentielles prévues pour mai 1989, constituait un enjeu de taille, notamment pour le régime de Noriega qui y voyait une porte de sortie à la crise qui avait cours. En effet, la position américaine était très claire : le principal intérêt américain était la restauration d'un gouvernement démocratique, élu par le peuple. Or, l'arrivée de cette élection pouvait permettre à Noriega de légitimer son régime, notamment sur la scène internationale. Pour ce, il devait faire élire un candidat qui lui permettrait de demeurer au pouvoir, le tout dans le cadre d'un processus qui serait jugé convenable aux yeux du gouvernement américain. Le candidat en question fut Carlos Duque qui appuyait publiquement le Général, allant même jusqu'à déclarer que ce dernier pourrait rester en poste jusqu'en l'an 2000, c'est-à-dire, jusqu'au moment prévu par les Traités de Panama pour la rétrocession du Canal aux Panaméens.

Pour ce qui est du gouvernement américain, la venue des élections du mois de mai 1989 posait plusieurs problèmes. Le premier était le fait que Noriega était déjà connu pour avoir trafiqué les résultats de la précédente élection présidentielle de 1984. Afin d'exercer un certain contrôle sur le processus électoral, le gouvernement américain a mandaté une délégation internationale, notamment représentée par les anciens présidents américains Gérald Ford et Jimmy Carter. Le second problème était la difficulté qu'une alternative viable au régime de Noriega puisse se présenter aux élections présidentielles. Cette situation découlait essentiellement de la répression exercée par Noriega sur toutes les formes d'opposition à son régime. Qui plus est, Delvalle ne pouvait être considéré comme une telle alternative, notamment en raison de ses liens passés avec Noriega. Pour contourner le tout, Bush mit en place l'opération « Panama 4 » qui a consisté, sans trop de succès, à financer l'opposition au régime de Noriega avec une enveloppe budgétaire de 10 millions de dollars. Le troisième et dernier problème auquel faisait face l'administration Bush était la protection des ressortissants américains au Panama. Il s'agissait en fait d'un problème dont l'origine remontait déjà à la crise Herrera mais qui risquait de s'intensifier en raison de l'enjeu que représentait l'élection pour Noriega. D'ailleurs, les troupes de Noriega harcelaient les ressortissants américains depuis un bon moment déjà : « Between February 1988 and May 1989, there were over 600 reported incidents of treaty violations involving mistreatment of U.S. citizens, usually by the [Panamanian Defense Forces]. [...] These incidents were reported to the Panamanian government as formal treaty violations but there was no evidence that serious investigations were ever conducted. » (Horwitz, 1991, p.52)

Lors de l'ouverture des bureaux de scrutin le 7 mai, la délégation internationale mandatée par le gouvernement américain était déjà à l'oeuvre, même si le régime de Noriega tentait depuis quelques semaines déjà d'entraver en partie leur travail. Après avoir visité plus de 150 bureaux de scrutin la journée du vote pour évaluer le processus électoral, la délégation fit une sortie publique le lendemain pour dénoncer la fraude du régime de Noriega (International Delegation, 1989, p.10) Cette sortie faisait suite à la suspension du comptage des votes demandé par Noriega au Tribunal électoral panaméen dès les premiers instants qui ont suivi la fermeture des bureaux de scrutin. En effet, les premiers résultats donnaient clairement une majorité au candidat

de l'opposition Guillermo Endera sur Carlos Duque. Noriega qui sentait le tapis lui glisser sous les pieds, préférait ainsi suspendre le comptage des votes plutôt que de risquer d'être chassé du pouvoir. Deux jours plus tard, soit le 9 mai, les premiers résultats officiels publiés donnaient Duque vainqueur par une proportion de deux contre un. Il n'en fallait pas plus pour que l'opposition descende dans les rues. Pour sa part, Noriega continuait de réprimer les manifestations tandis que le Tribunal, de son côté, déclarait le scrutin nul et non avenue prétextant l'ingérance étrangère et l'absence de preuve pour pouvoir déclarer un candidat vainqueur.

La réaction américaine ne se fit pas attendre longtemps. Dès le 11 mai, le président Bush déclarait : « The United States will not recognize nor accommodate with a regime that holds power through force and violence at the expense of the Panamanian people's right to be free. » (Bush, 1989a) Des démarches ont alors été entreprises au sein de l'Organisation des États américains pour que les agissements de Noriega soient condamnés. Par ailleurs, le président a rappelé l'ambassadeur américain au Panama et a également envoyé au pays une nouvelle brigade comptant près de 2 000 soldats. Malheureusement pour l'administration Bush, les mois qui ont suivi n'ont fait que confirmer l'échec des négociations au sein de l'Organisation des États américains et les autres actions entreprises n'ont pas eu davantage d'effet.

Ce n'est que le 3 octobre que les choses allaient évoluer dans le sens qu'espéraient les Américains. À ce moment Moïses Giroldi, alors Chef de la sécurité aux quartiers généraux des Forces de Défense Panaméennes, entreprit de renverser Noriega, chose que sa femme avait annoncée deux jours auparavant au U.S Southern Command dans l'espoir que les Américains allaient soutenir cette nouvelle tentative de coup d'État. Toutefois, Giroldi n'a pu bénéficier du soutien américain et sa tentative n'a pas eu le succès escompté. De son côté, Noriega a saisi l'occasion pour exécuter Giroldi et punir plusieurs de ses opposants. Certains de ces derniers ont été emprisonnés et battus alors que d'autres ont carrément été exécutés (Horwitz, p.55).

Les semaines qui ont suivi ont été marquées par des signes de tension de plus en plus évidents entre les forces panaméennes et américaines stationnées au Panama. Des manoeuvres et des entraînements avaient lieu des deux côtés. Au même moment, Collin Powell qui occupait

les fonctions de Chef d'état-major des armées américaines depuis le 1er octobre, élaborait un plan de contingence prévoyant une invasion massive et rapide du Panama par les troupes américaines. Les Américains avaient toutefois besoin d'un élément déclencheur qui leur permettrait de justifier une invasion militaire du Panama. L'occasion se présentera à la mi-décembre à la suite d'une série d'événements.

Le 15 décembre 1989, l'Assemblée législative panaméenne confère d'abord le titre de Leader Suprême à Noriega puis adopte une résolution à l'effet qu'un état de guerre existe avec les États-Unis (Cole, p.33). Ces nouveaux événements envoyaient un signal clair que Noriega consolidait son pouvoir au détriment d'un régime démocratique qui, aux yeux de Washington, servirait mieux les intérêts américains dans la région. De plus, la résolution adoptée par l'Assemblée législative était une menace directe aux troupes américaines présentes sur le territoire panaméen. Prise seule, cette résolution aurait pu passer simplement pour de la rhétorique. Toutefois, comme de nouveaux événements allaient rapidement le démontrer, les tensions entre les troupes panaméennes et américaines étaient sur le point d'atteindre leur paroxysme.

En effet, le 16 décembre, des membres des forces armées panaméennes ouvrent le feu sur un véhicule à un point de contrôle routier. Le véhicule en question transportait quatre officiers militaires américains dont un a été atteint mortellement (Cole, p.33). De plus, au même point de contrôle, un officier de la marine américaine et sa femme, qui ont été témoins de l'incident, sont arrêtés par les forces panaméennes. L'officier a alors été battu et menacé de mort. D'autres accrochages entre les troupes panaméennes et américaines ont eu lieu dans les jours suivants (Scranton, p.198-200). Au même moment, des discussions avaient cours à Washington en lien avec la détérioration de la situation au Panama. Le 17 décembre, Bush rencontrait ses principaux conseillers pour discuter d'objectifs « broader than mere retribution for the killing of one US military man and assaults upon four others. » (Cole, p.36) Au total, cinq objectifs ont été indentifiés à l'occasion de cette rencontre, à savoir : « to safeguard the lives of 30,000 US citizens residing in Panama; to protect the integrity of the Panama Canal and 142 US defense sites; to help the opposition establish genuine democracy; to neutralize the PDF; and, to bring Noriega to

justice » (Cole. p.36). En définitive, après certaines hésitations, le président Bush donna son accord pour que soit déclenchée l'opération *Blue Spoon*, qui sera rebaptisée *Operation Just Cause*. Cette dernière était prévue pour le 20 décembre.

Dans les faits, la disproportion des forces en présence était évidente. Les forces panaméennes étaient essentiellement équipées et entraînées pour effectuer des manœuvres sur le plan intérieur et non pas pour repousser une force d'invasion (Crowell, 1991, p.67). De plus, en tenant compte de la garde nationale et des forces policières, les forces de défense panaméennes consistaient au plus 12 800 personnes. De ce nombre, seulement 4 000 pouvaient en fait être considérées comme de vraies forces de combat. Pour leur part, les Américains pouvaient compter sur 27 000 troupes de combats équipées et entraînées pour mener le type de mission qui leur était alors confiée (Cole, p.49-51). De plus, contrairement aux Panaméens, les Américains disposaient également d'un support aérien : dans les treize premières heures de combats seulement, 422 bombes ont été larguées sur Panama par l'armée de l'air américaine (Pastor, p.96). Avec ce déséquilibre des forces en présence, cinq jours ont suffi aux Américains pour prendre le contrôle du pays. C'est ainsi que le 24 décembre Guillermo Endara, considéré comme le vainqueur des élections présidentielles du mois de mai, a été officiellement nommé président. Du même coup, les forces de défenses panaméennes ont été dissoutes.

Sur la scène internationale, l'opération *Just Cause* a été critiquée par plusieurs pays, notamment par le biais d'organisations internationales. Par exemple, le 21 décembre, l'Organisation des États américains a officiellement exprimé des regrets au sujet des actions des États-Unis et a exigé le retrait des troupes américaines. Il est intéressant de noter que c'était la première fois de son histoire que l'organisation critiquait aussi formellement les États-Unis (Scranton, p.208). L'Organisation des Nations Unies, par le biais de son Assemblée générale a également fait part de ses préoccupations à l'égard de l'intervention américaine. Le 28 décembre, l'Assemblée générale faisait passer une résolution mentionnant notamment que l'Assemblée : « *strongly deplores* the intervention in Panama by the armed forces of the United States of America, which constitutes a flagrant violation of international law of the independence, sovereignty and territorial integrity of States. » (United Nations, 1989) La même résolution

exigeait également « the immediate cessation of the intervention and the withdrawal from Panama of the armed invasion forces of the United States. » (United Nations)

Pendant ce temps, Noriega, qui était en fuite depuis le début de l'invasion américaine, continuait à se déplacer d'un endroit à l'autre. À la suite de la désignation d'Endera à la présidence du pays, Noriega prit la décision de trouver refuge à l'ambassade du Vatican à Panama. C'est alors que des négociations ont débuté pour qu'il se rende, chose que Noriega a finalement acceptée le 3 janvier. Il a été amené par avion en Floride, le jour suivant, où il est demeuré incarcéré jusqu'à son procès qui a débuté le 5 septembre 1991. Sept mois plus tard, soit le 9 avril 1992, Noriega était trouvé coupable de 8 des 10 chefs d'accusation retenus contre lui pour trafic de drogues, blanchiment d'argent et racket (Rohter, 1992).

2.3 ANALYSE DES INTERVENTIONS DU PRÉSIDENT BUSH EN LIEN AVEC L'INVASION DE PANAMA

Comme le met en lumière le contexte précédent, une part importante des événements qui ont mené à l'invasion du Panama par les États-Unis ont eu lieu sous la présidence de Ronald Reagan. Par conséquent, les interventions publiques et les discours prononcés par George H.W. Bush ne couvrent pas l'ensemble de la période qui a marqué l'intensification des tensions entre Noriega et le gouvernement américain. Malgré tout, nous avons pu recenser 25 interventions publiques prononcées par le président Bush entre le moment où il est entré en fonction et la capture du Général. Bien que cet échantillon ne soit pas représentatif de l'ensemble de la crise entre le gouvernement américain et le régime de Noriega, il revêt tout de même une importance majeure puisqu'il est lié à la période où a été prise la décision d'envahir militairement le Panama. De plus, comme ces 25 interventions publiques concernent toutes celles qui ont été faites par le président Bush pour justifier l'invasion du Panama, elles représentent la totalité de l'argumentaire de ce dernier, à savoir l'objet de la présente recherche.

En lien avec notre question spécifique de recherche, nous avons classé ces interventions en fonction des quatre types d'auditoires qui nous permettront de répondre à notre question de

recherche. Les principaux indicateurs permettant de mettre en perspectives les résultats obtenus à partir des données colligées sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 2.1 : Indicateurs contextuels en fonction des types d'auditoire auxquels le président Bush s'adresse

| | Population américaine | Politiques | Administration publique | Internationaux | Total |
|--|-----------------------|------------|-------------------------|----------------|--------------|
| Nombre d'interventions | 7 | 8 | 4 | 6 | 25 |
| Nombre de références aux intérêts nationaux | 54 | 62 | 9 | 54 | 179 |
| Nombre moyen de références par intervention | 7,71 | 7,75 | 2,25 | 9 | 7,16 |
| Médiane du nombre de références par intervention | 4 | 6,5 | 1 | 8,5 | 5 |
| Nombre de références au <i>high politics</i> | 45 | 47 | 8 | 54 | 154 |
| Nombre de références au <i>low politics</i> | 9 | 15 | 1 | 0 | 25 |

L'analyse des interventions révèle que les différents intérêts nationaux américains ont été évoqués un total de 179 fois, soit une moyenne de 7,16 fois par intervention, la médiane se situant pour sa part à 5. Cette différence montre que la distribution des résultats obtenus est, dans une certaine mesure, asymétrique à droite, c'est-à-dire qu'un nombre important d'interventions contiennent peu de références aux intérêts nationaux alors qu'un petit nombre d'interventions font référence à un nombre très élevé d'intérêts. À la lumière des résultats obtenus, il apparaît que ce sont surtout les résultats mesurés dans les interventions prononcées

devant les auditoires composés de la population américaine qui expliquent cette situation. Il est tout de même important de noter que les résultats obtenus par l'analyse des interventions prononcées devant les auditoires politiques et les auditoires composés de membres de l'administration publique ont également eu un impact, même s'il est moindre, sur cette distribution asymétrique. Dans le cas des auditoires politiques, c'est l'écart moindre entre la moyenne et la médiane qui permet de conclure que son influence sur la distribution asymétrique est moindre que celle des auditoires constitués de la population américaine. Pour ce qui est des auditoires composés de membres de l'administration publique leur influence sur la distribution asymétrique est considérée moindre en raison du petit nombre d'interventions prononcées par le président Bush devant ce type d'auditoire. Pour leur part, les résultats mesurés pour les auditoires internationaux montrent une distribution pratiquement symétrique puisque la moyenne et la médiane sont pratiquement équivalentes. Le fait que la distribution des résultats suive une tendance asymétrique, montre que l'utilisation des intérêts varie grandement d'une intervention à l'autre. En effet, alors que quelques interventions ne font référence qu'à un seul intérêt, celle qui consistait à annoncer l'intervention militaire au peuple américain évoque, à 23 reprises, l'un ou l'autre des intérêts nationaux de notre grille d'analyse.

En ce qui concerne la répartition des intérêts en fonction des théories explicatives des relations internationales, le tableau précédent montre que 154 intérêts (86 %) sont liés au *high politics* alors que 25 (14 %) sont rattachés au *low politics*. Ces données sont intéressantes puisqu'elles montrent clairement que les intérêts nationaux utilisés dans les interventions publiques du président Bush pour justifier l'invasion du Panama sont essentiellement de nature réaliste. Autre élément intéressant à ce propos est le fait que devant les auditoires internationaux, 100 % des 54 intérêts nationaux utilisés par le président Bush pour justifier l'invasion de Panama sont des intérêts réalistes. Cette situation est révélatrice de l'argumentaire éminemment réaliste du président Bush pour justifier l'invasion de Panama lorsqu'il s'adresse à ce type d'auditoire. Alors que devant les auditoires politiques le discours semble beaucoup plus équilibré quoique toujours majoritairement lié au *high politics*.

Un dernier constat qui ressort du tableau 2.1 est le petit nombre de références aux intérêts nationaux devant les auditoires composés de membres de l'administration publique en comparaison avec les trois autres types d'auditoires. Cet élément a une incidence sur l'analyse de la répartition des intérêts nationaux en fonction des différents types d'auditoires puisqu'il limite les conclusions qui peuvent être tirées à partir des résultats mesurés.

Pour ce qui est de la répartition des intérêts nationaux en fonction des différents types d'auditoires, soit le coeur de notre question spécifique de recherche, le tableau suivant présente les résultats obtenus :

Tableau 2.2 : Répartition des intérêts nationaux en fonction des types d'auditoires

| Intérêts | Types d'auditoires | | | | | | | | | |
|----------------|-----------------------|--------------|------------|--------------|-------------------------|--------------|----------------|--------------|-----------|--------------|
| | Population américaine | | Politiques | | Administration publique | | Internationaux | | Total | |
| | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % |
| A | 18 | 33,33 | 26 | 41,94 | 1 | 11,11 | 0 | 0 | 45 | 25,14 |
| A ₁ | 1 | 1,85 | 1 | 1,61 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1,12 |
| A ₂ | 14 | 25,93 | 21 | 33,87 | 0 | 0 | 0 | 0 | 35 | 19,55 |
| A ₃ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| A ₄ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| A ₅ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| A ₆ | 3 | 5,56 | 4 | 6,45 | 1 | 11,11 | 0 | 0 | 8 | 4,47 |
| B | 5 | 9,26 | 4 | 6,45 | 0 | 0 | 0 | 0 | 9 | 5,03 |
| B ₁ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| B ₂ | 5 | 9,26 | 4 | 6,45 | 0 | 0 | 0 | 0 | 9 | 5,03 |
| B ₃ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| C | 24 | 44,44 | 22 | 35,48 | 0 | 0 | 30 | 55,56 | 76 | 42,46 |
| C ₁ | 1 | 1,85 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0,56 |

| | | | | | | | | | | |
|----------------|-----------|--------------|-----------|--------------|----------|--------------|-----------|--------------|------------|--------------|
| C ₂ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| C ₃ | 0 | 0 | 6 | 9,68 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 3,35 |
| C ₄ | 1 | 1,85 | 1 | 1,61 | 0 | 0 | 2 | 3,7 | 4 | 2,23 |
| C ₅ | 22 | 40,74 | 15 | 24,19 | 0 | 0 | 28 | 51,85 | 65 | 36,31 |
| D | 7 | 12,96 | 10 | 16,13 | 8 | 88,89 | 24 | 44,44 | 49 | 27,37 |
| D ₁ | 5 | 9,26 | 9 | 14,52 | 8 | 88,89 | 24 | 44,44 | 46 | 25,7 |
| D ₂ | 1 | 1,85 | 1 | 1,61 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1,12 |
| D ₃ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| D ₄ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| D ₅ | 1 | 1,85 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0,56 |
| Total | 54 | 100 | 62 | 100 | 9 | 100 | 54 | 100 | 179 | 100 |

Les résultats précédents montrent que l'utilisation des intérêts nationaux varie fortement en fonction de certains types auditaires auxquels s'adresse le président américain. En effet, en comparant les résultats liés auditaires internationaux à ceux observés au sein des auditaires « population américaine » et « politiques », il est manifeste que les intérêts nationaux utilisés par le président sont différents même si certaines similitudes peuvent être observées. Tout d'abord, devant les auditaires internationaux le président utilise un regroupement d'intérêts (C₄, C₅ et D₁) qui, dans les faits, sont les trois seuls intérêts nationaux américains qui font référence à la démocratie. Alors que C₄ consiste à promouvoir le développement d'institutions démocratiques pour assurer des progrès sociaux et économiques, C₅ fait référence à la défense des institutions démocratiques déjà en place dans le monde face à une série de menaces (agression, subversion, insurrections, terrorisme et trafic de drogues) et D₁ à l'importance de renforcer et élargir le nombre de nations qui croient aux valeurs démocratiques et aux droits individuels. La distribution des intérêts utilisés devant les auditaires internationaux est donc révélatrice du fait que pour convaincre ce type d'auditoire du bien-fondé de la position américaine à l'égard du régime de Noriega, le président Bush insiste uniquement sur l'importance de la démocratie. Cette tendance

s'explique en partie par la Guerre froide qui, même si elle tirait à sa fin, était toujours bien présente à la fin des années 80. La volonté américaine d'élargir le nombre de nations démocratiques en Amérique centrale et, surtout, d'empêcher l'émergence de régimes communistes était manifeste depuis plusieurs décennies. Dans le cas particulier du Panama, la position américaine est demeurée relativement constante sous les administrations Ford, Carter, Reagan et Bush, quant à la nécessité que le régime militaire laisse place à un gouvernement démocratiquement élu et contrôlé par des civils. Les résultats obtenus sont donc conséquents avec le contexte international qui avait cours au moment de justifier l'invasion de Panama ainsi qu'avec la position historiquement défendue par les Américains depuis que les militaires avaient pris le pouvoir au Panama.

Il est également intéressant de noter que l'utilisation de la notion de démocratie, dans ce contexte, avait pour avantage de tracer une ligne claire permettant de délimiter le principal enjeu qui, du point de vue américain, devait être pris en compte par les autres États. En utilisant la démocratie comme élément exclusif de son argumentaire devant les auditoires internationaux, le président Bush envoyait le message aux autres États qu'il s'agissait en fait d'un conflit binaire où le seul aspect qui devait être pris en considération était l'importance de rétablir la démocratie au Panama. Cette manière d'utiliser les intérêts nationaux, au sein du discours, permettait donc d'identifier deux camps et de simplifier le débat autour d'un seul et même enjeu.

Pour ce qui est de l'utilisation des intérêts nationaux par le président Bush devant les auditoires internationaux, elle contraste avec les résultats observés devant les auditoires « population américaine » et « politiques » où le président Bush évoque une pluralité beaucoup plus importante d'intérêts, faisant notamment souvent référence à la protection des Américains (A_2), au trafic de la drogue (A_6) et à l'importance de protéger le Canal de Panama (B_2). Cette situation s'explique assez facilement, dans la mesure où, par exemple, la protection des Américains touche plus directement la population américaine et pourrait difficilement s'avérer un argument suffisant pour convaincre des pays étrangers d'appuyer la position des États-Unis. L'aspect le plus intéressant concerne la protection du Canal de Panama, puisque cet intérêt pourrait être considéré comme un élément permettant de convaincre certains pays du bien-fondé

de la position américaine. Pourtant, devant les auditoires internationaux, cet intérêt n'a jamais été mentionné par le George H.W. Bush. Cette situation découle en partie du fait que pour plusieurs pays, le contrôle du Canal par un gouvernement démocratique ou une dictature militaire importe peu dans la mesure où nonobstant la nature du régime politique, le gouvernement en place à Panama aurait tout intérêt à favoriser la navigation sur le Canal afin notamment d'en tirer des revenus. Par le passé, certains pays d'Amérique latine avaient également manifesté leur appui à Torrijos dans ses négociations avec les Américains à propos de la gestion du Canal¹⁰. Par conséquent, lier celui-ci à des considérations économiques n'était pas de nature à convaincre ce type d'auditoire.

Par ailleurs, certains résultats du Tableau 2.2 font également état de ressemblances entre les auditoires constitués par la population américaine d'une part et les auditoires politiques d'autre part. En effet, les intérêts utilisés devant ces deux types d'auditoires sont pratiquement les mêmes. Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est devant ces deux types d'auditoires que le président a invoqué la quasi-totalité de tous les intérêts nationaux liés d'une part à la survie des États-Unis « as a free and independent nation, with its fundamental values intact and its institutions and people secure » et, d'autre part, à la promotion « [of] a healthy and growing United States economy to ensure opportunity for individual prosperity and a resource base for national endeavours at home and abroad » (White House, 1990a, p.2-3). Comme les interventions du président ont forcément pour objectif de convaincre les auditoires auxquels il s'adresse, il est intéressant de constater que lorsque le président Bush prend la parole devant des auditoires plus « nationaux », ce dernier met davantage l'accent sur ce qui touche de plus près ses concitoyens, notamment : la défense des citoyens américains au Panama, le trafic de la drogue en direction des États-Unis et l'importance des traités du Canal de Panama pour la libre circulation des navires. Il s'agit d'une illustration manifeste quant au fait que le discours du

¹⁰ Lors de la réunion du NSC du 23 juillet 1975, Henry Kissinger alors secrétaire d'État, faisait remarquer au président Gerald Ford, que les présidents du Costa Rica, de la Colombie et du Venezuela prévoyaient marcher main dans la main avec Torrijos dans la zone du Canal afin de symboliser la solidarité de l'Amérique latine envers les revendications panaméennes. Kissinger soulignait d'ailleurs que se faisant, les risques pour qu'éventuellement, tous les pays d'Amérique latine emboîtent le pas. (White House, 1975, p.2)

président se module sur l'auditoire auquel il s'adresse afin de convaincre ce dernier du bien-fondé de la position américaine.

Malgré plusieurs ressemblances, la population américaine en général et les auditoires politiques se distinguent l'un envers l'autre, en ce qui a trait à l'utilisation de l'intérêt qui consiste à supporter des politiques d'aide, de commerce et d'investissement qui contribuent au développement social et politique (C₃). En effet, ce dernier argument a été utilisé six fois devant les auditoires politiques mais jamais devant les auditoires formés par la population américaine en général. Cette distinction est intéressante dans la mesure où cet intérêt découle du *low politics*. Le fait que cet intérêt ne soit pas utilisé devant les auditoires formés par la population américaine en général est plutôt normal puisque cette dernière est moins sensible aux arguments qui consistent à promouvoir le développement économique à l'extérieur des États-Unis. Ce qui est plus intéressant en revanche, c'est l'utilisation de cet intérêt devant les auditoires politiques. En fait, pour être plus précis, cet intérêt a été utilisé dans le cadre de deux interventions auprès du Congrès américain. Lors de ces deux occasions, le président a résumé les objectifs américains face à la crise au Panama et a affirmé que la résolution de cette dernière était nécessaire « [...] to restore confidence in the Panamanian **economy**, a precondition to the return of **economic stability** and **growth** in Panama. » (Bush, 1989b; 1989c). Dans les faits, cette affirmation reprend textuellement le libellé d'un message destiné au Congrès par le président Reagan le 14 octobre 1988.

Un élément fondamental qui ressort des résultats présentés dans le tableau 2.2, et qui a été souligné précédemment lors de l'analyse des résultats du tableau 2.1, est le peu de références aux intérêts nationaux par le président Bush devant les auditoires composés de l'administration publique, comparativement aux trois autres types d'auditoires. Cette situation est importante puisqu'elle rend plus difficile la comparaison des résultats observés pour les auditoires « administration publique » par rapport aux autres types d'auditoires. Fait intéressant, ce n'est pas le nombre de discours pris en considération (seulement quatre pour ce type d'auditoire) comparativement aux autres types d'auditoires qui pose problème ici, mais plutôt le nombre moyen de références aux intérêts par discours, comme le montre le tableau 2.1.

Le principal facteur qui permet d'expliquer cette situation, est la nature des interventions faites par le président devant ce type d'auditoire. En effet, la plupart des interventions faites devant les auditoires « administration publique » prennent davantage la forme de directives qui s'adressent à certains acteurs clés comme le Secrétaire d'État. Or, ce type d'intervention n'a pas pour objectif de convaincre mais plutôt d'informer la personne visée des actions qui doivent être mises de l'avant par le gouvernement. En effet, comme ces acteurs font souvent partie intégrante des discussions qui mènent à la prise de décisions politiques, ne serait-ce par leur présence lors des réunions du National Security Council (NSC), ils sont déjà au courant des motifs qui sous-tendent l'action à entreprendre.

Autre élément important, on remarque que devant les auditoires composés de membres de l'administration publique, le président met ainsi l'accent sur l'importance d'élargir le nombre de nations démocratiques mais moins sur la défense des institutions démocratiques contre certaines menaces, notamment le trafic de drogues. La nuance est importante puisque devant certains types d'auditoires, notamment la population américaine et les auditoires politiques, le président met davantage l'accent sur la menace que représente le régime de Noriega pour un pays qui se voudrait déjà démocratique, que ce soit en raison du trafic de la drogue ou encore à cause de la répression qu'il fait subir à ses citoyens. À l'inverse, lorsque le président Bush s'adresse aux auditoires composés de membres de l'administration publique, il justifie plutôt la position américaine sur la base de l'importance d'élargir le nombre de nations démocratiques, c'est-à-dire de celles qui ne le sont pas encore et qui aspirent à l'être.

2.4 CONCLUSION

À la lumière de ces observations, il est donc possible de conclure qu'il existe de fortes différences dans l'utilisation des intérêts nationaux entre les auditoires plus nationaux (population américaine en général et auditoires politiques) et les auditoires internationaux. Cette situation est intéressante puisqu'elle appuie les travaux de Leloup et Shull à propos de la thèse des deux présidences. Quant aux auditoires composés de l'administration publique, il apparaît clair que même s'il s'agit d'un auditoire national, les résultats divergent de ceux de la population

américaine en général et des auditoires politiques, notamment pour les raisons invoqués précédemment, à savoir la nature de l'auditoire et le peu d'intérêts utilisés. Ainsi, comme ce dernier type d'auditoire n'a pas dans la plupart des cas à être convaincu, l'utilisation des intérêts nationaux par le président Bush est donc particulière. Ces conclusions, mises en parallèle avec nos hypothèses de départ, tendent à soutenir que ce sont les fondements de la théorie libérale qui sont confirmés. Ainsi, le fait que l'utilisation des intérêts nationaux par le président Bush ne soit pas constante montre que l'intérêt national, défini en terme de puissance, est affecté par le contexte du temps et de l'endroit.

Par ailleurs, cette conclusion doit être nuancée sur la base des résultats obtenus. En effet, le fait que la très grande majorité des intérêts nationaux utilisés par le président Bush soient des intérêts réalistes, met tout de même en lumière une certaine conception des relations internationales. Le fait, par exemple, que 100 % des intérêts nationaux utilisés devant les auditoires internationaux soient des intérêts réalistes met en relief une dynamique où, pour convaincre d'autres nations du bien-fondé de sa position, le président américain sent le besoin d'insister sur les intérêts nationaux américains qui sont définis en termes de puissance. Le paradoxe introduit par cette situation pourrait notamment s'expliquer par le décalage qui peut exister entre le discours, qui a pour fonction de convaincre, et les éléments pris en considération lors de la prise de décision. En effet, comme le discours a pour objectif de convaincre, les intérêts nationaux utilisés pour construire l'argumentaire du président américain doivent s'inscrire dans la même veine. Il serait donc possible que l'utilisation des intérêts nationaux dans les discours du président Bush varie simplement parce que pour convaincre différents types d'auditoires, le président doit insister sur les intérêts qui touchent le plus les membres de l'auditoire devant lequel le discours est prononcé. Le cas échéant, le fait que l'utilisation des intérêts nationaux varie en fonction des différents types d'auditoires auxquels s'adresse le président tiendrait davantage à l'objectif du moyen utilisé pour convaincre, à savoir le discours, plutôt qu'au fait que les intérêts varient réellement comme motifs d'action. Cette piste qui ne peut être confirmée par le présent projet de recherche, pourrait cependant faire l'objet de travaux supplémentaires. Il serait ainsi

intéressant de voir s'il existe un décalage entre l'utilisation des intérêts nationaux comme moyen de convaincre et la prise en considération de ces derniers comme motif d'action.

CHAPITRE III

LA GUERRE DU GOLFE

3.1 INTRODUCTION

Le 2 août 1990, soit moins d'un an après l'invasion de Panama par les États-Unis, l'Irak envahit le Koweït marquant ainsi le point culminant de plusieurs décennies de tensions entre ces deux derniers pays. En réponse à cette invasion, les États-Unis ont rassemblé, entre août 1990 et janvier 1991, une importante coalition de pays prêts à intervenir pour rétablir la souveraineté du Koweït. Afin d'expliquer le déroulement des événements qui ont mené à la guerre du Golfe, le présent chapitre fait état, dans un premier temps, d'une mise en contexte portant sur les causes de l'invasion du Koweït par l'Irak et la mise sur pied d'une coalition par les Américains pour rétablir la souveraineté du Koweït.

Cette mise en contexte est suivie, dans un deuxième temps, par l'analyse des interventions publiques prononcées par le président George H.W. Bush entre le 2 août 1990 et le 16 janvier 1991, c'est-à-dire du moment où les troupes irakiennes ont envahi le Koweït jusqu'à ce que débutent les frappes aériennes de la coalition. Cette analyse nous permet de répondre en partie à notre question de recherche qui consiste à voir « comment le président américain utilise les intérêts nationaux pour justifier ses décisions en matière de politique étrangère lors de situations de crise sur la scène internationale? ».

3.2 CONTEXTE HISTORIQUE

3.2.1 Causes menant à l'invasion du Koweït par l'Irak

Les causes à l'origine de l'invasion du Koweït par l'Irak sont multiples et reposent essentiellement sur des motivations territoriales et économiques. Sur le plan territorial, l'Irak revendique le territoire koweïtien depuis la détermination d'une frontière entre les deux pays par les Britanniques (Eppel, 2006, p.14). La base de l'argumentaire irakien reposait sur une prétention selon laquelle le territoire du Koweït faisait partie intégrante de l'ancienne province ottomane de Bassorah. Le territoire de l'État irakien ayant été défini à partir du regroupement de trois anciennes provinces ottomanes (Mossoul, Bagdad et Bassorah), plusieurs gouvernements irakiens ont revendiqué le territoire koweïtien, en tout ou en partie, au cours du 20^e siècle. Les revendications de l'Irak à cet effet ont reposé, selon les périodes, sur des aspects historiques, légaux et stratégiques (Khadduri et Ghareeb, 1997, p. 6). Les Koweïtiens soutiennent que l'existence de leur État remonte à 1756 lors de la fondation d'un royaume demeuré indépendant de l'Empire ottoman, rejetant ainsi les prétentions selon lesquelles le territoire de l'Irak devrait également inclure le Koweït (Yetiv, 1997, p.8).

Pour sa part, la construction de l'État irakien a débuté après la Première guerre mondiale. À ce moment, la Grande-Bretagne étant en guerre avec l'Empire ottoman, des forces britanniques avaient conquis avec succès les provinces ottomanes de Mossoul, de Bagdad et de Bassorah. Après la Première guerre mondiale, ces trois provinces ont été fusionnées et placées sous mandat britannique par la Société des Nations en 1920. C'est à ce moment que s'amorce la construction de l'Irak, un pays qui, au départ, ne pouvait exercer pleinement sa souveraineté. Les premiers efforts des Britanniques et des Irakiens ont donc d'abord été concentrés sur la mise en place d'une structure étatique comprenant des institutions politiques et un territoire défini par des frontières claires (Tripp, 2007, p.30-74).

Les Britanniques ont joué un rôle prépondérant puisque le mandat qui leur a été conféré en 1920 prévoyait la nécessité de fixer les frontières de l'Irak avec ses voisins. Conséquemment, et en raison du contrôle exercé par la Grande-Bretagne, « [Iraq] had little or no power to negotiate

freely or indirectly with Kuwait. [...] Britain, however, was after all pursuing its own Imperial interests which were not always in accord with the interests of every gulf country. » (Khadduri et Ghareeb, p. 26) En effet, l'empire britannique s'étendant toujours jusqu'aux Indes, il s'avérait avantageux pour les Britanniques de maintenir un petit État dépendant du support de la Grande-Bretagne, plutôt que de remettre le Koweït entre les mains de l'Irak qui, dans l'avenir, pourrait potentiellement représenter une puissance régionale (Khadduri et Ghareeb, p. 30-31). C'est donc dans ce contexte que les frontières de l'Irak avec le Koweït ont été définies au début du 20^e siècle. L'histoire allait toutefois rapidement montrer que le tracé de la frontière serait source de frictions entre les deux pays.

L'avènement sur le trône du roi Ghazi à la tête de l'Irak (1933-1939), marque le début des revendications territoriales officielles du pays en tant qu'État souverain. Ainsi, durant son règne, le roi Ghazi : « [...] was associated with the first serious public airing of the Iraqi claim to sovereignty over Kuwait [...] » (Tripp, p. 96). Une autre demande en ce sens a été faite par le régime d'Abd al-Karim Qassim peu après son accession au pouvoir en juillet 1958 lors du renversement de la monarchie irakienne alors en place. L'incapacité de l'Irak et du Koweït à en venir à une entente sur cette question territoriale a engendré des tensions importantes, au point où les troupes irakiennes ont envahi des postes frontaliers koweïtiens en 1961, avant de retraiter à la suite des pressions exercées par la Grande-Bretagne. Plus tard, en 1973, des troupes sont de nouveau envoyées par l'Irak à la frontière avec le Koweït, cette fois-ci afin d'occuper une bande de territoire koweïtien. Le gouvernement irakien prétextait alors défendre sa propre côte maritime d'éventuelles attaques iraniennes. La présence des troupes irakiennes s'est alors prolongée sur près d'une décennie, malgré les protestations de la part du Koweït (Yétiv, p.7).

Cette dispute territoriale est un élément crucial pour saisir les raisons qui ont motivé Saddam Hussein à envahir le Koweït en août 1990. Qu'elle soit fondée ou non, la revendication irakienne à l'égard du territoire koweïtien faisait encore l'objet de négociations à la fin des années 80. Pour l'Irak, il s'agissait davantage à ce moment de régler deux problèmes stratégiques importants : obtenir un accès maritime plus important au Golfe persique et régler la dispute sur l'exploitation du champ pétrolifère de Rumailah.

Dans le premier des deux cas, il s'agit d'un problème récurrent auquel l'Irak se bute depuis son indépendance. En effet, depuis les années 30, les différents gouvernements irakiens ont tenté, à plusieurs reprises, d'obtenir un accès maritime plus important au Golfe persique afin d'y construire un port en eau profonde. Bien que l'Irak ait une côte maritime bordant le Golfe persique, cette dernière n'est que de 58 km (Central Intelligence Agency, 2011) et les eaux qui la bordent ne sont pas suffisamment profondes pour permettre la construction d'un port pouvant accueillir, par exemple, des vaisseaux de guerre. D'ailleurs, l'accès maritime irakien au Golfe persique est en partie à l'origine de la guerre avec l'Iran en 1980¹¹. En 1990, Saddam Hussein réitérait l'intention de l'Irak d'obtenir un accès maritime plus important au Golfe persique. À ce moment, Saddam demandait que le Koweït cède à l'Irak les îles de Warbah et Bubiyan, lesquelles se trouvent au Nord-Est des côtes koweïtiennes. Cette demande irakienne n'était pas nouvelle car elle avait déjà fait l'objet de revendications en 1954. À cette époque, le gouvernement irakien a exigé que les îles de Warbah et Bubiyan soient considérées comme faisant partie de son territoire, ce que le Koweït a refusé (Khadduri et Garheeb, p.50).

En ce qui concerne la dispute à propos de l'exploitation du champ pétrolifère de Rumailah, elle découle également de la mésentente sur la frontière entre l'Irak et le Koweït. À la fin des années 80, les Irakiens soutiennent que le Koweït a exploité illégalement ce champ pétrolifère que l'Irak considère comme étant sur son territoire. Saddam exige donc que le Koweït rembourse 2,4 milliards de dollars en compensation pour le pétrole volé, ce que le gouvernement koweïtien n'acceptera pas (Yétiv, p.8).

¹¹ La guerre entre l'Iran et l'Irak a été déclenchée pour plusieurs raisons. Parmi celles-ci, les différends frontaliers entre les deux pays ont joué un rôle prépondérant. En effet, l'Iran et l'Irak avaient signé un accord en 1937 fixant les paramètres régissant le transport maritime sur la Chatt el-Arab, une rivière qui délimite une petite partie de la frontière entre les deux pays. Cette rivière, alimentée par le Tigre et l'Euphrate, se jette dans le Golfe persique et, compte tenu de l'accès limité de l'Irak aux eaux du Golfe, constitue un élément stratégique important, voire vital, du commerce irakien. Toutefois, l'Iran a commencé à remettre en cause l'accord de 1937 allant jusqu'à l'abroger unilatéralement en 1969. Plus tard, en 1975 à Alger, les deux pays ont signé une nouvelle entente dans laquelle l'Irak renonçait à sa position traditionnelle qui consistait à exercer sa souveraineté sur l'ensemble de la Chatt el-Arab. Le nouvel accord prévoyait notamment que la frontière entre l'Irak et l'Iran soit fixée au milieu de la Chatt el-Arab. Toutefois, en 1980, Saddam Hussein prit la décision de déclarer la guerre à l'Iran, alors en pleine révolution islamique, afin, notamment, de restaurer la souveraineté irakienne sur la Chatt el-Arab. (Eppel, p.246-248)

À eux seuls, les différents litiges territoriaux entre l'Irak et le Koweït n'expliquent toutefois pas entièrement la décision de Saddam d'envahir ce pays en 1990. Ils constituaient cependant un irritant significatif qui a eu un impact important sur les relations bilatérales entre l'Irak et le Koweït au cours du 20^e siècle. Surtout, lorsque mis en relation avec la situation économique qui prévaut en Irak à la fin des années 80, le règlement des différends frontaliers pouvait être perçu par Saddam comme une solution durable aux problèmes que connaissait alors son pays.

Sur plan économique, la fin des années 80 a en effet été particulièrement difficile pour l'Irak, le pays sortant à peine de huit ans de guerre avec l'Iran. Ce conflit, qui s'est déroulé de 1980 à 1988, a eu un impact majeur sur l'économie irakienne, notamment en ce qui concerne la diminution de la production pétrolière du pays. Cette dernière, qui constitue la source principale de revenus pour le gouvernement irakien, a été sérieusement compromise dès le début du conflit comme le montre le tableau suivant et si les croissances successives à partir de 1982 sont relativement importantes, elles n'ont pas permis un retour au niveau de production qui existait avant le conflit (Organization of the Petroleum Exporting Countries, 2008, p.54) :

Tableau 3.1 : Production pétrolière journalière moyenne de l'Irak de 1979 à 1989

| Année | Production journalière moyenne (en milliers de barils par jour) | Variation de la production journalière moyenne par rapport à l'année précédente (en pourcentage) |
|-------|---|--|
| 1979 | 3 476,9 | 35,7 |
| 1980 | 2 646,4 | -23,9 |
| 1981 | 897,4 | -66,1 |
| 1982 | 1 078,4 | 20,2 |
| 1983 | 1 098,8 | 1,9 |
| 1984 | 1 221,3 | 11,2 |
| 1985 | 1 404,4 | 15,0 |
| 1986 | 1 876,5 | 33,6 |
| 1987 | 2 358,7 | 25,7 |
| 1988 | 2 744,5 | 16,4 |
| 1989 | 2 785,8 | 1,5 |

Cette diminution substantielle de production a obligé l'Irak à emprunter des sommes très importantes à l'étranger, notamment en Arabie saoudite et au Koweït, afin de financer ses achats d'armes et d'équipements et ainsi poursuivre la guerre avec l'Iran (Khadduri et Garheeb, p.86). Pourtant, avant l'entrée en guerre avec l'Iran, l'Irak détenait des réserves monétaires de l'ordre de 35 milliards de dollars américains alors qu'à la fin du conflit, le pays était aux prises avec une dette d'au moins 70 milliards de dollars américains¹². En 1990, la situation économique de l'Irak s'était dégradée au point où le service de la dette nationale irakienne représente alors plus de 50 % des revenus pétroliers du pays (Tripp, p.242).

La fin des hostilités avec l'Iran en 1988 offrait donc à l'Irak une possibilité de rebâtir sa capacité de production pétrolière de manière à en tirer des revenus plus importants et ainsi renflouer les coffres du gouvernement. Toutefois, le prix du baril de pétrole était alors descendu aussi bas que 8 dollars américains alors qu'il avait atteint jusqu'à 25 dollars américains avant la guerre avec l'Iran. Pour rétablir l'économie de son pays, Saddam Hussein exerça des pressions sur ses pays voisins, notamment l'Arabie saoudite et le Koweït, et sur les autres pays de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). Ces pressions visaient essentiellement à ce que des mesures soient prises pour permettre au prix du baril de pétrole de se rétablir à un niveau plus acceptable, ce niveau étant d'abord fixé par l'Irak, à 25 \$ le baril. Pour leur part, l'Iran et l'Arabie saoudite, également en faveur d'une hausse du prix du baril, considéraient que 18 \$ le baril était plus acceptable. En juin 1989, lors d'une rencontre des pays membres de l'OPEP, la question des quotas de production a donc été abordée, ces derniers ayant un impact significatif sur les cours mondiaux du prix du baril de pétrole. Il était alors notamment question de limiter la production koweïtienne à 1 037 000 barils par jour, ce que rejetait le gouvernement du Koweït qui revendiquait plutôt un quota de 1 350 000 barils par jour. En fait, la production pétrolière

¹² Les estimations relatives à la dette irakienne varient selon les sources consultées. Par exemple, Steve A. Yetiv évalue cette dette entre 80 et 100 milliards de dollars américains, estimation proche de celle de Stephen Pelletière pour qui la dette irakienne atteignait près de 80 milliards de dollars américains. Pour leur part, Majid Khadduri et Edmund Ghareeb l'estiment plutôt entre 70 et 80 milliards de dollars américains. Voir : (Yetiv, 1997, p. 7; Yetiv, 2004, p. 20; Pelletière, 2004, p. 212; Khadduri et Ghareeb, 1997, p. 80)

koweïtienne à ce moment était déjà largement plus importante, le pays exportant déjà près de 1 700 000 barils par jour.

Quelques mois plus tard, soit en novembre 1989, une nouvelle réunion de l'OPEP a été organisée. À cette occasion, l'Irak a demandé à ce que les pays membres prennent les mesures nécessaires afin que le prix du baril atteigne jusqu'à 21 \$ et qu'il ne redescende plus sous les 18 \$. Alors que l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis étaient plutôt favorables à une telle proposition, le Koweït a émis certaines réserves, ne voulant pas s'engager formellement à prendre les mesures nécessaires pour que cette fourchette de prix soit maintenue. D'ailleurs, historiquement, le Koweït n'a pas toujours su respecter ses quotas exerçant ainsi des pressions à la baisse sur le cours du baril (Khadduri et Ghareeb, p.86-87).

En plus des pressions exercées sur l'OPEP et certains de ses pays membres, Saddam Hussein demanda également à l'Arabie saoudite et au Koweït de reconsidérer une dette de près de 40 milliards de dollars contractée par l'Irak auprès de ces deux pays durant la guerre avec l'Iran. Pour Saddam, il ne s'agissait pas d'un prêt mais plutôt d'une aide qui avait permis à l'Arabie saoudite et au Koweït d'assurer leur sécurité respective. (Tripp, p.242) Il est à noter que les avis divergent dans la littérature à savoir si l'argent fourni par le Koweït constituait un prêt ou une aide directe. Alors que toutes les sources consultées s'entendent sur le fait que l'Arabie saoudite considérait l'argent versée au gouvernement irakien lors de la guerre avec l'Iran, soit comme une aide directe, soit comme un prêt qu'elle a accepté de convertir en aide directe après le conflit, la question des prêts koweïtiens est moins limpide.

Pour Pelletière, il apparaît évident que l'aide financière consentie par le Koweït à l'Irak était d'abord une aide directe que les Irakiens n'auraient pas à rembourser. Par contre, une fois le conflit avec l'Iran terminé, le Koweït en aurait décidé autrement : « [Kuwait] ultimately announced that all of the money given to Iraq during the war was a loan ; in others words, it would have to be repaid. This aid had always been understood to be in the form of grants, never loans. » (Pelletière, 2004, p.213) Pourtant selon Majid Khadduri et Edmund Ghareeb, dans un mémoire déposé par le gouvernement irakien à la Ligue arabe le 15 juillet 1990, soit moins d'un mois avant

l'invasion du Koweït, l'Irak reconnaissait avoir contracté une dette mais en demandait plutôt l'annulation : « The memorandum ends by an appeal to Kuwait to cancel its debt to it on the grounds that the war with Iran had cost Iraq over 106 billions dollars for the defence of Kuwait as well as other Arab countries against the threats of the Islamic Revolution in Iran. » (1997, p.107) À notre avis, l'argument de Khadurri et Ghareeb repose sur des observations tangibles contrairement à celui de Pelletière qui s'apparente davantage à une opinion, celle-ci ne reposant d'ailleurs sur aucune source. L'argument de Khadurri et Ghareeb démontre ainsi que l'Irak reconnaissait la nature de l'aide financière koweïtienne et que cette dernière a bel et bien été octroyée sous forme de prêts.

L'importance de cet aspect peut sembler secondaire dans la mesure où le prêt koweïtien représentait environ 14,3 % de la dette totale de l'Irak, si l'on considère que cette dernière était alors de 70 milliards de dollars américains. Il serait ainsi raisonnable de penser que l'Irak n'envahirait pas le Koweït pour une telle somme d'argent, d'autant plus que le gouvernement irakien reconnaissait avoir contracté cette dette. Toutefois, ce point de discorde et la façon dont il a été traité par le Koweït lors de négociations bilatérales avec l'Irak a représenté un irritant important pour les relations entre les deux pays. De plus, lorsque mise en relation avec la situation économique qui prévalait en Irak au sortir de la guerre avec l'Iran et avec les aspects conflictuels sur le plan territorial, la question des prêts koweïtiens ne faisait qu'ajouter à une relation qui, sur le plan historique, a été passablement difficile entre les deux voisins.

3.2.2 Mise sur pied d'une coalition par les Américains

L'entrée des troupes irakiennes au Koweït le 2 août 1990 a quelque peu pris l'administration américaine par surprise. Du point de vue des Américains, l'invasion du Koweït par l'Irak arrivait à un moment où les préoccupations à l'égard de la région du Golfe persique ne constituaient pas des priorités immédiates, tant sur le plan national qu'international. C'est du moins ce qu'a affirmé le président Bush, dans son livre *A World Transformed* : « I must confess that my mind that evening was on things other than Iraq [...] We were in the midst of a recession and an ugly partisan budget. [...] There were other pressing foreign troubles catching my attention

as well, such as a hostage-taking in Trinidad and a tragic civil war in Liberia, in which Americans were in danger. » (Bush et Scowcroft, 1998, p.302-303) L'invasion du Koweït par l'Irak survenait également à un moment où l'attention de l'administration américaine en matière de politique étrangère était tournée vers l'unification allemande et les aspirations démocratiques de certains pays de l'Europe de l'Est.

Par ailleurs, sur le plan bilatéral, les relations américano-irakiennes étaient en voie de normalisation, surtout depuis que les Américains avaient appuyé le pays dans sa guerre contre l'Iran. Signe de cette normalisation, le président Bush approuvait, en octobre 1989, la *National Security Directive 26* qui présentait en ces termes la politique américaine à l'endroit de l'Irak :

« Normal relations between the United States and Iraq would serve our longer-term interests and promote stability in both the Gulf and the Middle East. The United States Government should propose economic and political incentives for Iraq to moderate its behavior and to increase our influence with Iraq. At the same time, the Iraqi leadership must understand that any illegal use of chemical and-or biological weapons will lead to economic and political sanctions, for which we would seek the broadest possible support from our allies and friends. Any breach by Iraq of IAEA safeguards in its nuclear program will result in a similar response. » (White House, 1989a, p.2)

Somme toute, l'invasion du Koweït par l'Irak prenait quelque peu de court l'administration Bush. Les réactions officielles du 2 août montrent que les Américains étaient outrés de la situation, mais ce n'est que le lendemain, soit après une réunion du NSC que les objectifs américains ont été formulés.

La réunion du NSC tenue le 3 août, permettait au président et à ses plus proches conseillers d'identifier leurs objectifs et d'entrevoir les moyens à mettre en place pour les atteindre, le tout avant que le président n'émette une position complète. Lors de cette réunion, le Deputy Secretary of State Lawrence Eagleburg soulignait d'ailleurs le contexte international décrit précédemment, en insistant sur le fait que l'invasion du Koweït constituait le premier test pour le système de l'après Guerre Froide :

« As the bipolar contest is relaxed, it permits this, giving people more flexibility because they are not worried about the involvement of the superpowers [...] Saddam Hussein now has greater flexibility because the Soviets are tangled up

in the domestic issues. If he succeeds, other may try the same thing. It would be a bad lesson. » (White House, 1990b, p.3)

Dans les faits, la situation était cruciale pour les États-Unis puisque la région était considérée comme vitale pour la sécurité nationale américaine :

« Access to Persian Gulf oil and the security of key friendly states in the area are vital to U.S. national security. The United States remains committed to defend its vital interests in the region, if necessary and appropriate through the use of U.S. military force, against the Soviet Union or any other regional power with interests inimical to our own. The United States also remains committed to support the individual and collective self-defense of friendly countries in the area to enable them to play a more active role in their own defense and thereby reduce the necessity for unilateral U.S. military intervention. The United States also will encourage the effective support and participation of our western allies and Japan to promote our mutual interests in the Persian Gulf region. » (White House, 1989b, p.1)

L'invasion par l'Irak soulevait donc plusieurs préoccupations pour le président Bush et son entourage, tant sur le plan régional qu'international. Brent Scowcroft, alors conseiller du président en matière de sécurité nationale, résumait ainsi les enjeux de cette crise :

« My personal judgment is that the stakes in this for the United States are such that to accommodate Iraq should not be a policy option. There is too much at stake. [...] They would dominate OPEC politics, Palestinian politics and the PLO, and lead the Arab world to detriment of the United States... It seems while the alternatives are not attractive, we have to seriously look at the possibility that we can't tolerate him succeeding. » (White House, 1990b, p.3)

Eagleburg abondait également dans le même sens : « If he (Saddam) succeeds, others may try the same thing. It would be a bad lesson. » (White House, 1990b, p.3) De plus, Eagleburg entrevoyait les intentions futures de Saddam : « Saudi Arabia looks like the next target. Over time he would control OPEC and oil prices. If he succeeds, then he would target Israel. This is what we could face unless he leaves the scene. We need to think of this as a very, very critical time. » (White House, 1990b, p.3) L'enjeu du pétrole commençait ainsi à faire surface et à occuper une place importante dans les discussions. Dick Cheney, alors Secrétaire à la Défense, soulignait ainsi l'importance de cet enjeu :

« He (Saddam) has clearly done what he has to do to dominate OPEC, the Gulf and the Arab World. He is 40 kilometers from Saudi Arabia, and its oil

production is only a couple of hundred kilometers away. If he doesn't take it physically, with his new wealth he will still have an impact and will be able to acquire new weapons, including nuclear weapons. The problem will get worse, not better. » (White House, 1990b, p.3-4)

La question du pétrole a également été soulevée par John Sununu, Chef de cabinet du président : « If he moves into Saudi Arabia, he would control 70 percent of Gulf oil; if he moves into U.A.E., then he would have 90-95 percent of the oil in the Gulf or 70 percent of all of OPEC. It would be very easy for him to control the world's oil. » (White House, 1990b, p.4)

Pour l'administration Bush, il était déjà clair que l'invasion du Koweït par l'Irak ne pouvait être tolérée. Différents moyens ont alors été proposés par l'entourage du président afin de régler le problème. Il était notamment question de sanctions économiques qui comprendraient, entre autres, un embargo pétrolier et le gel des avoirs koweïtiens pour empêcher que Saddam puisse les utiliser à son compte. Du côté diplomatique, d'autres pays avaient déjà pris position. Par exemple, la Ligue arabe avait déjà condamné l'invasion irakienne sans toutefois exiger le rétablissement de la souveraineté du Koweït. Les leaders arabes étaient, selon le président Bush, réticents face à la possibilité d'une intervention américaine. La Grande-Bretagne, quant à elle, a lancé un avertissement soulignant que l'invasion irakienne représentait une menace grave à la paix régionale (Brands, 2004, p.115). L'administration Bush avait donc déjà un bon aperçu des pays qui se rangerait du côté américain dans l'éventualité où la position américaine consisterait à demander à Saddam de se retirer du Koweït. De plus, l'administration Bush avait obtenu avec succès que le Conseil de Sécurité des Nations Unies condamne l'invasion irakienne. D'autres actions devaient toutefois être menées sur ce front pour que des sanctions et qu'un embargo pétrolier soient mis en place.

Par ailleurs, sur le plan militaire, quelques options étaient également envisagées par les conseillers du président Bush, dont l'idée d'inciter les Iraniens à déclencher les hostilités avec l'Irak pour obliger Saddam à se battre sur deux fronts, mais ce genre d'alternative a vite été abandonnée. C'est plutôt la défense de l'Arabie saoudite qui est rapidement devenue la priorité, sujet dont avait déjà discuté le président Bush avec le roi Fahd. Toutefois, ce dernier n'était pas encore convaincu de l'utilité de demander la protection des Américains, cette dernière pouvant

notamment avoir un impact négatif sur le plan national. Pour l'administration Bush, il devenait ainsi impératif de convaincre le roi Fahd d'accepter une présence militaire américaine sur son territoire pour deux raisons. La première était que les troupes irakiennes commençaient à se masser à la frontière entre le Koweït et l'Arabie saoudite, laissant entrevoir la possibilité d'une invasion prochaine. La seconde était que les Américains voulaient avoir une base opérationnelle dans la région afin d'avoir la flexibilité nécessaire pour intervenir militairement si jugé nécessaire.

C'est donc à la suite de l'analyse de ces différentes options que le président Bush déclare l'État d'urgence nationale le 3 août 1990. Dans son message au Congrès, le président résume ainsi la position américaine en réaction à l'invasion du Koweït par l'Irak :

« I have authorized these measures in response to the Iraqi invasion of Kuwait, which clearly constitutes an act of aggression and a flagrant violation of international law. This action is in clear violation of the national sovereignty and independence of Kuwait and the Charter of the United Nations. It threatens the entire structure of peaceful relations among nations in this critical region. It constitutes an unusual and extraordinary threat to the national security, foreign policy, and economy of the United States. » (Bush, 1990a)

Les mois qui ont suivi cette déclaration ont donc été utilisés par l'administration Bush afin de mettre en place les moyens nécessaires pour rétablir la situation. Le premier événement important est survenu le 8 août lorsque des troupes américaines ont été déployées en Arabie saoudite. L'administration Bush commençait ainsi à mettre en place ses pions afin de s'assurer d'avoir toute la flexibilité nécessaire pour gérer la suite des événements. Cette occasion permettait également au président Bush d'énoncer clairement les objectifs qui allaient guider son administration pour les mois à venir :

« First, we seek the immediate, unconditional, and complete withdrawal of all Iraqi forces from Kuwait. Second, Kuwait's legitimate government must be restored to replace the puppet regime. And third, my administration, as has been the case with every President from President Roosevelt to President Reagan, is committed to the security and stability of the Persian Gulf. And fourth, I am determined to protect the lives of American citizens abroad. » (Bush, 1990b)

Sur le plan diplomatique, l'administration Bush travaillait essentiellement sur deux fronts. D'une part, elle s'employait à convaincre un à un, les pays les plus concernés par le conflit,

notamment les pays arabes mais également l'URSS dont l'appui était fort souhaitable, de la nécessité de rétablir la souveraineté du Koweït. D'autre part, les Américains concentraient une partie de leurs efforts sur l'adoption de résolutions par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Au fil du temps, un consensus a vite émergé sur le plan international à savoir que l'invasion irakienne devait être renversée et la légitimité du Koweït rétablie. Signe de ce consensus, le 9 septembre 1990, les États-Unis et l'URSS rendent public un énoncé conjoint à l'effet que les présidents Bush et Gorbatchev : « [...] are united in the belief that Iraq's aggression must not be tolerated. No peaceful international order is possible if larger states can devour their smaller neighbors. » (Bush, 1990c)

De son côté, Saddam Hussein ne bronchait pas, ne donnant aucun signe permettant de croire qu'il se retirerait du Koweït. Les sanctions économiques et l'embargo sur les exportations pétrolières irakiennes ainsi que les pressions diplomatiques internationales ne suffisaient pas à le convaincre de la nécessité de se retirer. Pour augmenter la pression sur Saddam, le Conseil de sécurité des Nations Unies a fait adopter, le 29 novembre 1990, la résolution 678 qui reposait sur celles déjà entérinées depuis le début de la crise. Cette nouvelle résolution autorisait les États membres qui coopéraient avec le gouvernement du Koweït « [...] to use all necessary means to uphold and implement resolution 660 (1990) and all subsequent relevant resolutions and to restore international peace and security in the area » (United Nations Security Council, 1990). C'est sur cette base légale que sera déclenchée, en janvier 1991, l'opération Tempête du désert. Durant la période couverte par notre recherche, 12 résolutions ont été adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, toutes en 1990, pour traiter du problème de l'invasion du Koweït par l'Irak (CASI, 2004) :

Tableau 3.2 : Résolutions adoptées par le Conseil de sécurité pour traiter le problème de l'invasion du Koweït par l'Irak

| Résolution | Date | Principaux aspects |
|------------|--------------|--|
| 660 | 2 août | Le Conseil de sécurité condamne l'invasion du Koweït par l'Irak et demande un retrait immédiat et inconditionnel des forces irakiennes. |
| 661 | 6 août | Le Conseil de sécurité impose un embargo économique et financier à l'endroit de l'Irak et crée un comité pour voir à son application. |
| 662 | 9 août | Le Conseil de sécurité considère que l'annexion du Koweït est nulle et non-avenue. |
| 664 | 18 août | Le Conseil de sécurité se dit profondément concerné pour la sécurité et le bien-être des ressortissants étrangers en Irak et au Koweït. |
| 665 | 25 août | Le Conseil de Sécurité permet aux pays alliés d'utiliser leurs forces maritimes pour faire respecter l'embargo. |
| 666 | 13 septembre | Le Conseil de sécurité assouplit l'embargo afin de tenir compte des conditions humanitaires. |
| 667 | 16 septembre | Le Conseil de sécurité juge contraire aux conventions internationales et au droit international, la fermeture des ambassades étrangères au Koweït. |
| 669 | 24 septembre | Le Conseil de sécurité confie au comité créé en vertu de la résolution 661, la tâche d'étudier les demandes de compensation faites par des pays tiers qui subiraient les contrecoûts de l'embargo économique et financier. |
| 670 | 25 septembre | Le Conseil de sécurité renforce l'embargo mis en place en l'étendant notamment au transport aérien. |
| 674 | 29 octobre | Le Conseil de sécurité insiste sur les nombreuses violations au droit international perpétrées par les Irakiens au Koweït et insiste pour que l'Irak se conforme aux résolutions adoptées par le passé. |
| 677 | 28 novembre | Le Conseil de sécurité se dit gravement préoccupé par les agissements de l'Irak à l'endroit du Koweït et exige le respect du contenu des résolutions précédentes. |
| 678 | 29 novembre | Le Conseil de sécurité autorise le recours à tous les moyens nécessaires afin de faire respecter les résolutions précédentes. |

L'état se resserrait ainsi davantage autour de Saddam Hussein. Toutefois, rien ne semblait suffisant pour convaincre le dirigeant irakien de se retirer du Koweït. Le lendemain de l'adoption de la résolution 678, le président Bush annonçait une dernière tentative diplomatique qui consistait à ce que son Secrétaire d'État, James Baker, rencontre son homologue, Tariq Aziz,

avant que ce dernier ne vienne à Washington pour discuter d'une résolution pacifique du conflit. Finalement, c'est à Genève que s'est tenue la rencontre, le 3 janvier 1991. Toutefois, cette dernière n'a pas permis de faire progresser la situation vers un règlement pacifique du conflit, l'Irak exigeant un arrêt des sanctions économiques qui lui étaient imposées ainsi que le retrait des troupes syriennes au Liban et israéliennes des territoires occupés (Yetiv, p.25-27). En fait, cette rencontre ne faisait que mettre en lumière les positions totalement opposées des Américains et des Irakiens.

Devant l'impasse de ces négociations dites « de la dernière chance », les Américains ont finalement déclenché Tempête du désert le 16 janvier 1991, soit au lendemain de l'échéancier fixé par la résolution 678. À cette occasion, une force multinationale d'une ampleur jamais vue depuis la Seconde guerre mondiale avait été assemblée pour affronter les troupes irakiennes. En plus de fournir des troupes, la plupart des pays faisant partie de la coalition se sont engagés à fournir une aide financière directe aux Américains pour leur permettre de défrayer en partie les coûts liés à la guerre. Au total, plus de 54 milliards de dollars américains ont ainsi été consentis aux États-Unis (Freedman et Karsh, 1993, p.361). L'opération Tempête du désert s'est finalement étirée jusqu'au 28 février 1991, soit environ un mois et demi. À ce moment, toutes les troupes irakiennes avaient été expulsées du Koweït. L'objectif principal de la coalition était alors atteint.

3.3 ANALYSE DES INTERVENTIONS DU PRÉSIDENT BUSH SUR LA GUERRE DU GOLFE

Le contexte historique présenté précédemment montre à quel point l'invasion du Koweït par l'Irak constituait une menace importante pour les intérêts nationaux américains, notamment :

- le maintien de l'équilibre des puissances dans la région du Golfe persique;
- l'accès aux ressources pétrolières (pour les États-Unis et ses alliés);
- la protection des civils américains;
- le respect de l'ordre mondial.

Cette importance, ainsi que la manière dont a été géré le conflit, à savoir la mise sur pied d'une coalition internationale d'une grande ampleur, ont eu un impact significatif sur la nécessité pour le président Bush d'intervenir fréquemment publiquement pour expliquer la position américaine et chercher à obtenir l'adhésion du plus grand nombre possible de pays. D'ailleurs, la guerre du Golfe de 1991 a été particulièrement médiatisée aux États-Unis, notamment par des chaînes américaines comme le *Cable News Network* (CNN) dont l'importance en tant que courroie de transmission entre le discours politique et le public s'est accentuée. En effet, le conflit a permis à cette chaîne d'émerger comme un acteur particulièrement important du portrait médiatique international. C'est d'ailleurs à la suite de la guerre du Golfe que le phénomène des chaînes d'information continue comme CNN s'est amplifié pour devenir un élément incontournable des relations entre le politique, les médias et la population.

Sur le plan international, le fait que ce conflit soit survenu dans une région considérée comme critique pour tous les pays de la planète, a également contribué à attirer l'attention des projecteurs du monde entier. Au total, 116 interventions ont été prononcées par le président Bush durant une période d'à peine six mois; ce sont elles qui ont été analysées en lien avec notre question de recherche. Ces interventions sont classées en fonction des quatre types d'auditoires qui servent à répondre à notre question de recherche. Les données colligées ont permis de mesurer une série d'indicateurs qui permettent de contextualiser les résultats obtenus :

Tableau 3.3 : Indicateurs contextuels en fonction des types d'auditoire auxquels le président Bush s'adresse

| | Population américaine | Politiques | Administration publique | Internationaux | Total |
|---|-----------------------|------------|-------------------------|----------------|--------------|
| Nombre d'interventions | 34 | 40 | 7 | 35 | 116 |
| Nombre de références aux intérêts nationaux | 407 | 508 | 198 | 349 | 1462 |
| Nombre moyen | 11,97 | 12,7 | 28,29 | 9,97 | 12,6 |

| | | | | | |
|--|-----|-----|-----|-----|-------------|
| de références par intervention | | | | | |
| Médiane du nombre de références par intervention | 6,5 | 9 | 33 | 5 | 8 |
| Nombre de références aux intérêts réalistes | 345 | 460 | 180 | 300 | 1285 |
| Nombre de références aux intérêts libéraux | 62 | 48 | 18 | 49 | 177 |

En considérant toutes les interventions publiques prononcées par le président Bush, ce dernier a utilisé à 1462 reprises un des intérêts nationaux contenus dans notre grille d'analyse. Il s'agit d'une moyenne de 12,6 références par intervention, la médiane se situant à 8. Le fait que la moyenne soit nettement supérieure à la médiane dénote d'une répartition asymétrique à droite des résultats mesurés, c'est-à-dire que la plupart des interventions contiennent peu de références aux intérêts nationaux alors quelques interventions font référence à un nombre très élevé d'intérêts. Les résultats mesurés montrent en effet que 73 interventions contiennent moins de 10 références alors que 17 interventions en comptent au moins 30. La fréquence la plus haute ayant été observée dans ce dernier cas étant de 61 et concerne un discours prononcé par le président Bush, le 22 novembre 1990, devant les troupes américaines stationnées près de Dhahran en Arabie saoudite.

L'asymétrie de la distribution des résultats est particulièrement notable pour la population américaine et les auditoires internationaux. Elle est également observable, dans une moindre mesure, pour les auditoires politiques. Seuls les auditoires « administration publique » présentent une distribution asymétrique à gauche, c'est-à-dire que médiane est supérieure à la moyenne. Dans ce dernier cas, la valeur des deux indicateurs est particulièrement haute par rapport aux autres types d'auditoires. Cette situation est sans doute due au nombre relativement peu élevé d'interventions devant des auditoires composés de membres de l'administration publique. Cet

élément sera pris en considération lors de l'analyse de la répartition des intérêts nationaux en fonction des différents types d'auditoires puisqu'il limite, dans une certaine mesure, les conclusions qui peuvent être tirées à partir des résultats obtenus.

En ce qui a trait à la répartition des intérêts en fonction des théories présentées dans le chapitre I, le tableau précédent montre que 87,9 % sont relatifs au *high politics* et 12,1 % sont liés au *low politics*. Ces données illustrent donc que le discours du président Bush pour justifier la guerre du Golfe est essentiellement de nature réaliste, ce qui confirme notre hypothèse de départ à l'effet que « l'importance accordée aux intérêts nationaux relatifs à la sécurité (*high politics*) prime sur celle accordée aux autres intérêts nationaux (*low politics*) dans le discours du président américain ».

Pour ce qui est de la répartition des intérêts nationaux en fonction des quatre types d'auditoires, le tableau suivant présente les résultats obtenus :

Tableau 3.4 : Répartition des intérêts nationaux en fonction des types d'auditoires

| Intérêts | Types d'auditoires | | | | | | | | | |
|----------------|-----------------------|--------------|------------|-------------|-------------------------|--------------|----------------|--------------|------------|-------------|
| | Population américaine | | Politiques | | Administration publique | | Internationaux | | Total | |
| | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % |
| A | 41 | 10,07 | 34 | 6,69 | 24 | 12,12 | 42 | 12,03 | 141 | 9,64 |
| A ₁ | 2 | 0,49 | 0 | 0 | 4 | 2,02 | 5 | 1,43 | 11 | 0,75 |
| A ₂ | 21 | 5,16 | 30 | 5,91 | 13 | 6,57 | 10 | 2,87 | 74 | 5,06 |
| A ₃ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| A ₄ | 4 | 0,98 | 0 | 0 | 1 | 0,51 | 7 | 2,01 | 12 | 0,82 |
| A ₅ | 14 | 3,44 | 4 | 0,79 | 6 | 3,03 | 20 | 5,73 | 44 | 3,01 |
| A ₆ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| B | 39 | 9,58 | 21 | 4,13 | 9 | 2,42 | 20 | 5,73 | 89 | 6,09 |

| | | | | | | | | | | |
|----------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|-------------|--------------|
| B ₁ | 12 | 2,95 | 6 | 1,18 | 1 | 0,51 | 0 | 0 | 19 | 1,3 |
| B ₂ | 11 | 2,7 | 11 | 2,17 | 5 | 2,53 | 7 | 2,01 | 34 | 2,33 |
| B ₃ | 16 | 3,93 | 4 | 0,79 | 3 | 1,52 | 13 | 3,72 | 36 | 2,46 |
| C | 224 | 55,04 | 355 | 69,88 | 123 | 62,12 | 197 | 56,45 | 899 | 61,49 |
| C ₁ | 199 | 48,89 | 330 | 64,96 | 112 | 56,57 | 184 | 52,72 | 825 | 56,43 |
| C ₂ | 22 | 5,41 | 25 | 4,92 | 11 | 5,56 | 12 | 3,44 | 70 | 4,79 |
| C ₃ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| C ₄ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0,29 | 1 | 0,07 |
| C ₅ | 3 | 0,74 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0,21 |
| D | 103 | 25,31 | 98 | 19,29 | 42 | 21,21 | 90 | 25,79 | 333 | 22,78 |
| D ₁ | 0 | 0 | 2 | 0,39 | 0 | 0 | 6 | 1,72 | 8 | 0,55 |
| D ₂ | 23 | 5,65 | 27 | 5,31 | 9 | 4,55 | 29 | 8,31 | 88 | 6,02 |
| D ₃ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| D ₄ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| D ₅ | 80 | 19,66 | 69 | 13,58 | 33 | 16,67 | 55 | 15,76 | 237 | 16,21 |
| Total | 407 | 100 | 508 | 100 | 198 | 100 | 349 | 100 | 1462 | 100 |

Ces résultats montrent notamment que l'utilisation des intérêts nationaux par le président Bush pour justifier la guerre du Golfe varie peu en fonction du type d'auditoire auquel il s'adresse. En effet, les variations, en points de pourcentages, pour une famille d'intérêts donnée sont presque toujours limitées, au plus, à environ cinq points de pourcentage d'un type d'auditoire à l'autre. Cette situation est particulièrement visible, même si certaines nuances existent, pour les familles d'intérêts liées à :

- la survie des États-Unis en tant que nation libre et indépendante, avec ses valeurs fondamentales intactes et ses institutions ainsi que ses citoyens en sécurité (famille d'intérêts A);
- une économie américaine vigoureuse et en croissance offrant ainsi une opportunité pour la prospérité individuelle (famille d'intérêts B);
- des relations saines, coopératives et politiquement vigoureuses avec les alliés et les nations amies (famille d'intérêts D).

De plus, la comparaison des données de la colonne « Total », qui représente la situation globale de nos résultats, avec celles mesurées pour chaque type d'auditoire montre également que l'utilisation de ces trois familles d'intérêts nationaux varie peu en fonction de l'auditoire. Ainsi, que ce soit devant l'un ou l'autre des quatre types d'auditoires, le président Bush utilise pratiquement toujours les trois familles d'intérêts nationaux précédentes dans des proportions semblables. L'une des rares exceptions à cet effet est l'utilisation des intérêts nationaux de nature économique (famille B), devant la population américaine. En effet, devant ce type d'auditoire, le président a plus souvent recours aux intérêts économiques, notamment celui qui consiste à faire la promotion d'une économie américaine forte (B_1). Bien que la différence en points de pourcentage soit relativement faible (moins de cinq points) par rapport aux autres types d'auditoires, le pourcentage affiché représente souvent près du double de la proportion mesurée pour l'un ou l'autre des trois types d'auditoires. Cette situation met en relief que, pour convaincre la population américaine de la nécessité de rétablir la souveraineté du Koweït, le président Bush insiste sur ce qui touche davantage aux préoccupations immédiates de ce type d'auditoire, à savoir le développement économique. Il y a donc, à ce niveau, une certaine variation dans l'utilisation des intérêts nationaux.

Un des éléments qui renforce cette conclusion est le fait que la situation économique était particulièrement mauvaise au début des années 90 aux États-Unis. En effet, le pays a été en proie à une récession de juillet 1990 à mars 1991. Par conséquent, l'utilisation d'arguments économiques, notamment l'impact de la crise sur la compétitivité de l'économie américaine, prenait

tout son sens pour convaincre les Américains qu'une intervention militaire de grande envergure pouvait être justifiée, malgré les coûts importants qui pourraient en découler. Cet élément est particulièrement intéressant par rapport au cadre théorique présenté précédemment puisque, selon les réalistes, les considérations de politiques intérieures ne devraient pas avoir d'impact sur les décisions prises en matière de relations internationales. Cette tendance est d'ailleurs renforcée par les résultats mesurés quant à l'utilisation des intérêts nationaux économiques devant les autres types d'auditoires. En effet, le président Bush utilise la compétitivité de l'économie américaine uniquement devant les principaux auditoires nationaux (population américaine et auditoires politiques) mais pas devant les auditoires internationaux ce qui montre, tout comme dans le cas de l'invasion de Panama, que le discours varie beaucoup entre les auditoires nationaux et internationaux, renforçant encore une fois les prétentions de Leloup et Shull.

Par ailleurs, une autre exception notable à la tendance décrite précédemment à propos de l'utilisation relativement semblable des familles d'intérêts A, B et D, concerne les auditoires politiques. En effet, devant ce type d'auditoire, l'utilisation des intérêts nationaux liés à des relations saines, coopératives et politiquement vigoureuses avec les alliés et les nations amies (famille D) est moins importante que devant la population américaine, les auditoires internationaux et de l'administration publique. Plus spécifiquement, le président Bush utilise moins les intérêts nationaux relatifs, d'une part, à la nécessité pour les États-Unis d'établir un partenariat plus équitable avec ses alliés et de partager davantage ses responsabilités sur le plan international (D_2) et, d'autre part, à l'importance de rendre plus efficaces les institutions internationales en matière de promotion de la paix, de l'ordre mondial et de progrès sur les plans politiques, économiques et sociaux (D_5) en comparaison avec les autres types d'auditoires.

La différence dans l'utilisation de ces intérêts s'inscrit dans un contexte où avaient lieu, le 6 novembre, les élections de mi-mandat aux États-Unis durant lesquelles le tiers des sièges du Sénat, l'ensemble de ceux de la Chambre des Représentants et les postes de gouverneurs de certains États sont en jeu. L'essentiel des interventions publiques faites par le président Bush ont donc eu lieu devant des auditoires souvent partisans, majoritairement des assemblées républicaines. En effet, sur les 40 interventions prononcées devant des auditoires politiques :

- 32 (80 %) ont eu lieu avant la tenue des élections du 6 novembre;
- 30 (75 %) étaient associées à des rassemblements politiques ou des activités de financement.

Une analyse approfondie des résultats montre que l'utilisation des intérêts nationaux par le président américain devant les auditoires partisans (campagnes de financement et rassemblements politiques) varie en fonction d'une combinaison de deux facteurs, à savoir : le moment et le lieu où les interventions publiques sont prononcées. Par exemple, lors de la dernière semaine avant le vote, le président fait référence à un nombre beaucoup plus important d'intérêts nationaux en comparaison avec d'autres périodes de l'année. Ainsi, du 1er au 5 novembre, le président prononce 8 interventions publiques dont trois contiennent plus de 30 références à l'un ou l'autre des intérêts nationaux américains. Deux de ces interventions ont été faites au Massachusetts et l'autre en Ohio. Dans le premier cas, le gouverneur sortant, le démocrate Michael Dukakis avait décidé de ne pas se présenter de nouveau et son siège a finalement été repris par le républicain William Weld (Norris, 1991, p. 470). Pour ce qui est de l'Ohio, il s'agit également d'un État où le gouverneur démocrate a perdu son siège au profit d'un républicain. Dans ce même État, la course à la Chambre des Représentants était particulière également, le candidat républicain sortant, Donald Edgar Lukens, ayant perdu les primaires au profit de John Boehner, notamment en raison d'un scandale de nature sexuelle. Le siège de Lukens a finalement été conservé par Boehner (Norris, p. 468). Pour soutenir les différentes candidatures républicaines, le président Bush était déjà allé en Ohio depuis l'invasion du Koweït par Saddam, afin de prononcer des allocutions. Lors des deux premières visites, soit les 26 et 27 septembre, le président Bush a fait référence aux intérêts nationaux américains à 8 et à 7 reprises lorsqu'il a parlé de l'invasion du Koweït par l'Irak. En comparaison, lorsqu'il retourne en Ohio le 2 novembre, soit environ une semaine après la démission de Lukens et moins d'une semaine avant la tenue du vote, le président Bush a évoqué à 38 reprises l'un ou l'autre des intérêts nationaux américains.

Il semble donc y avoir un lien entre, d'une part, l'importance politique (entendue au sens partisan du terme) d'une intervention publique, importance qui serait due au moment et au lieu où

est prononcée l'intervention, et, d'autre part, l'utilisation plus ou moins significative des intérêts nationaux par le président américain. Dans le cas qui nous occupe, il se pourrait que plus une intervention publique est importante d'un point de vue politique, plus le président insiste sur les intérêts nationaux américains pour justifier la position de son administration. Plus intéressant encore, plus le président utilise les intérêts nationaux américains, plus il insiste sur le caractère voyou de Saddam : l'illégalité de son invasion, les exactions et les abus commis par son régime, etc. Le fait que le président utilise plus fréquemment les intérêts nationaux signifie donc qu'il ressent le besoin d'expliquer davantage sa position devant les auditoires très partisans et, de surcroît, pour ce faire, il insiste sur le caractère hors-la-loi et démoniaque de Saddam et de son régime.

Cette règle n'est pas absolue, dans la mesure où certaines interventions publiques n'y répondent pas toujours parfaitement. Par exemple, le président Bush fait référence à 20 intérêts nationaux le 15 octobre dans une allocution faite au Texas alors que la veille du scrutin, soit le 5 novembre, dans le même État, il utilise respectivement 10 et 7 intérêts. Si la règle décrite précédemment était absolue, les fréquences mesurées auraient dû être plus élevées le 5 novembre que le 15 octobre. De deux choses l'une : soit la règle décrite précédemment ne s'applique pas parfaitement à tous les cas; soit un élément particulier (par exemple, des résultats de sondages révélant que la crise du Golfe persique n'est pas un élément qui déterminera le vote des électeurs) oblige le président à moduler le contenu de son discours afin d'influencer, dans la mesure du possible le scrutin. D'ailleurs, au Texas, c'est la démocrate Ann Richards qui a été élue gouverneure, dans un scrutin particulièrement serré où elle a recueillie à peine 51 % des votes (Norris, p.469). Des recherches plus poussées pourraient être menées dans le futur afin d'étayer davantage le lien qui pourrait exister entre des éléments comme les sondages et l'utilisation des intérêts nationaux par le président américain.

Un autre élément intéressant à propos de l'utilisation des intérêts nationaux américains devant les auditoires politiques est le fait que la nature des différents intérêts utilisés varie peu d'une intervention publique à l'autre, ce qui confirme que le président ne sent pas le besoin de baser son argumentaire sur une pluralité d'arguments pour convaincre ce type d'auditoire mais,

plutôt d'insister sur certains éléments clés. En effet, lors des allocutions faites par le président américain devant ce type d'auditoire, ce sont surtout les intérêts liés à un monde stable et sécuritaire, basé sur la liberté politique, les droits humains et les institutions démocratiques (famille d'intérêts C) qui sont évoqués. Ainsi, lorsque le président s'adresse à des auditoires politiques, il met davantage l'accent sur cette famille d'intérêts (68,14 %) que lorsqu'il s'adresse à la population américaine (55,04 %) et aux auditoires internationaux (56,45 %). Il est cependant difficile d'expliquer précisément cette situation en raison de considérations méthodologiques, le principal problème étant que notre grille d'analyse se prêtait plutôt mal à l'identification de certains éléments très précis du discours de George H.W. Bush, ce qui a eu un impact significatif sur le nombre de fréquences relevées pour l'intérêt qui consistait à promouvoir la règle de droit et les solutions diplomatiques aux conflits régionaux (C₁). Ainsi, plusieurs éléments de nature différente ont été identifiés comme relatifs à la promotion de la règle de droit et de solutions diplomatiques aux conflits régionaux, notamment lorsque le président Bush évoque :

- les mauvais traitements faits par l'armée irakienne contre les Koweïtiens;
- l'utilisation de ressortissants étrangers comme otages;
- l'agression dont a été victime le Koweït par l'invasion irakienne.
- la nécessité de rétablir la souveraineté du gouvernement koweïtien;
- l'importance de ne pas récompenser Saddam pour l'invasion du Koweït.

Il devient donc particulièrement délicat de comparer les éléments spécifiques qui ont été mentionnés devant les quatre types d'auditoires puisque notre collecte de données ne permet pas de distinguer des éléments tels que les mauvais traitements infligés aux Koweïtiens, de l'utilisation de ressortissants étrangers comme otages. Ce qu'il faut retenir en revanche, c'est que l'utilisation de l'intérêt relatif à la promotion de la règle de droit et de solutions diplomatiques aux conflits régionaux sert fréquemment à insister sur la nature illégale des actes posés par Saddam (autant en ce qui concerne le droit international¹³ que ce qui serait acceptable, sur le plan natio-

¹³ À l'exception des passages qui font référence explicitement à l'établissement d'un nouvel ordre mondial (*new world order*). Ce type d'argument a plutôt été associé à l'intérêt national qui vise à renforcer

nal, dans n'importe quelle société dite de droit). Les références à cet intérêt ont donc pour objectif de dépeindre Saddam comme un voyou, une tactique souvent employée par le président comme le révèle l'utilisation plus fréquente de cet intérêt devant les auditoires politiques (64,96 %) en comparaison avec la population américaine (48,89 %), l'administration publique (56,57 %) et les auditoires internationaux (56,43 %).

Par ailleurs, devant les auditoires internationaux et ceux constitués de la population américaine, le président Bush a sensiblement utilisé les intérêts relatifs à « un monde stable et sécuritaire, basé sur la liberté politique, les droits humains et les institutions démocratiques », dans des proportions semblables. Il est toutefois à noter que devant la population américaine, le président Bush a évoqué à trois reprises la protection de la démocratie comme justification de la position américaine, ce qu'il n'a jamais fait devant les auditoires internationaux, ni ceux considérés comme politiques ou composés de membres de l'administration publique. Fait intéressant, ces trois références sont survenues les 5 et 8 janvier 1991, soit à quelques jours du début du déclenchement de l'opération « Tempête du désert ».

Autre élément notable, lors de ses interventions publiques des 5 et 8 janvier 1991, le président Bush a senti le besoin de faire référence à 10 et à 7 intérêts nationaux de nature différente pour justifier la position américaine, ce qui est particulièrement élevé. Pour l'ensemble des 116 interventions analysées, George Bush a utilisé plus de 5 intérêts nationaux de nature différente à seulement 13 reprises. Le plus haut total enregistré à cet effet est de 11 et concerne une conférence de presse tenue par le président Bush le 30 novembre 1990, soit au lendemain de l'adoption par les Nations Unies de la résolution 678 autorisant le recours à la force. Comme notre analyse se base uniquement sur les interventions publiques du président, à l'exception des réponses que celui-ci donne aux questions des journalistes, la tendance décrite précédemment à propos de l'utilisation d'un nombre élevé d'intérêts de nature différente ne peut s'expliquer autrement que par un choix délibéré du président américain à insister sur certains éléments de son discours. Ceci dit, ce choix du président ne semble pas être une conséquence du type d'auditoire auquel il

l'efficacité des institutions internationales en ce qui a trait à la promotion de la paix, de l'**ordre mondial** ainsi que des progrès politiques, économiques et sociaux (D₅).

s'adresse, puisque des 12 interventions pour lesquels il évoque plus de 5 intérêts de nature différente, 4 ont été prononcées devant la population américaine, une est liée aux auditoires politiques, 4 à l'administration publique et 3 aux auditoires internationaux. Il semble donc que ce soit davantage l'importance du moment où est faite l'intervention publique par rapport à l'ensemble de la crise qui a un impact sur le nombre d'intérêts nationaux de nature différente invoqués. Pour cause, des 12 interventions où le président a utilisé plus de 5 intérêts nationaux de nature différente, 8 ont eu lieu entre le 22 novembre 1990 et le déclenchement de l'opération « Tempête du désert ». Le lien entre l'utilisation des intérêts nationaux et le moment où sont prononcées les interventions publiques est d'autant plus évident lorsqu'on regarde plus spécifiquement l'utilisation des intérêts nationaux suivants :

- dissuader toute agression qui pourrait menacer la sécurité des États-Unis (A_1). Dans les faits, le président a utilisé cet intérêt pour dire que la sécurité nationale des États-Unis était en jeu, sans en préciser davantage les raisons. Cet intérêt, dont la formulation est assez large, a été utilisé essentiellement lors d'interventions publiques prononcées devant des forces armées (américaines et internationales). En effet, 9 des 11 fréquences relatives à cet intérêt ont été relevées dans trois interventions, toutes prononcées le 22 novembre 1990, soit devant un auditoire militaire;
- encourager la reconnaissance des principes de droits humains, d'économie de marché et d'élections libre en Union soviétique (A_4). Cet intérêt est utilisé par le président pour faire le lien entre la difficulté pour certains pays de l'Europe de l'est d'aspirer à la démocratie ainsi qu'à l'économie de marché et les conséquences sur l'économie mondiale de l'invasion du Koweït par l'Irak. Au total, cet intérêt a été mentionné 12 fois dans ses interventions publiques, la première référence étant survenue le 18 octobre 1990, lorsque le président Bush a reçu le premier ministre hongrois à la Maison Blanche. Cette utilisation par le président Bush est toutefois plutôt anecdotique, dans la mesure où il s'agit de la seule référence à l'invasion du Koweït par l'Irak pour cette intervention publique en particulier. C'est plutôt à partir du 22 novembre, encore une fois, que l'intérêt en question est devenu un élément significatif de l'argumentaire du président Bush.

- prévenir le transfert de technologies militaires et de ressources critiques à des pays ou des groupes hostiles, notamment les armes de destruction massive (A₅). L'utilisation de cet intérêt par le président Bush consistait à insister sur le fait que Saddam avait un arsenal important d'armes chimiques et bactériologiques et cherchait à acquérir des armes nucléaires. Cet argument a été invoqué à 44 reprises par le président Bush, notamment devant la population américaine et, surtout, les auditoires internationaux. La première occurrence est survenue dans une allocution prononcée devant les employés de Département de la défense, le 15 août 1990, soit moins d'une semaine après l'adoption de la résolution 662 qui déclarait l'annexion du Koweït nulle et non-avenue, et trois jours avant l'adoption de la résolution 664 qui demandait à l'Irak de relâcher les citoyens des pays tiers. Puis, le 11 septembre, dans un discours fait devant devant le Congrès américain, le président a mentionné à deux reprises cet intérêt. Deux jours plus tard, la résolution 666 qui exprimait le regret du Conseil de sécurité à l'effet que la résolution 664 n'avait toujours pas été respectée et qui réitérait l'imposition de sanctions économiques envers l'Irak. L'utilisation suivante d'une allusion aux armes de destruction massive par le président Bush survient entre le 26 septembre et 1er octobre (discours du président devant l'Assemblée générale des Nations Unies), à un moment où les Américains venaient à peine de faire adopter les résolutions 669 et 670, les 24 et 25 septembre 1990. C'est à partir de cette période, notamment du discours prononcé devant l'Assemblée générale des Nations Unies, que les armes de destruction massives deviennent un élément important dans l'argumentaire du président Bush. En effet, durant cette période, les armes de destruction massive ont été évoquées à 14 reprises par George H.W. Bush. Par la suite, la non-prolifération des armes de destruction massive a été utilisée uniquement entre le 22 novembre et le déclenchement de l'opération Tempête du désert. Lors de la plupart des occasions, cet intérêt national a été mentionné dans des discours qui ont été prononcés dans des moments charnières de la crise. Ce fut le cas, par exemple, le 30 novembre 1990, soit au lendemain de l'adoption de la résolution 678 autorisant le recours à la force.

La seule exception qui pourrait être avancée pour contredire que c'est l'importance du moment où est faite l'intervention publique par rapport à l'ensemble de la crise qui a un impact sur le nombre d'intérêts nationaux de nature différente invoqués, concerne les auditoires administration publique. En effet, comme mentionné précédemment, 4 des interventions prononcées devant ce type d'auditoire font référence à plus de 5 intérêts nationaux de nature différente. Or, si l'on considère que seulement 7 interventions ont été faites devant ce type d'auditoire tout au long de la crise, le fait que plus de la moitié d'entre elles compte plus de 5 intérêts de nature différente pourrait permettre de croire qu'il existe effectivement un lien entre les deux éléments. Nous ne pouvons toutefois pas conclure à un tel lien puisque le nombre d'interventions faites devant les auditoires administration est trop peu élevé pour formuler une telle conclusion. Il est tout de même intéressant de noter qu'à chaque occasion où le président Bush s'adresse aux forces armées américaines, lesquelles ont été considérées comme un auditoire lié à l'administration publique, il invoque toujours plus de 5 intérêts nationaux de nature différente. S'il existe un lien entre le type d'auditoire et le recours à un nombre substantiel d'intérêts de nature différente, c'est notamment sur cet élément que des recherches futures devraient porter leur attention. Un autre élément est particulièrement frappant pour les auditoires militaires. En effet, devant ces auditoires en particulier, et même lorsque le président s'adresse à des forces militaires alliées, les objectifs invoqués pour justifier la guerre du Golfe sont présentés fort différemment. En effet, comme mentionné précédemment, la position américaine repose sur l'atteinte de quatre objectifs principaux, à savoir :

- le retrait immédiat, inconditionnel et complet des troupes irakiennes du Koweït;
- la restauration du gouvernement légitime du Koweït;
- la sécurité et la stabilité du Golfe persique;
- la protection des citoyens américains à l'étranger.

Toutefois, lorsqu'il se présente devant des forces armées, le président Bush utilise trois raisons pour expliquer la position américaine : « And we are here to protect freedom, here to

protect the future, and here to protect innocents lives. » (Bush, 1990d) Plus loin dans cette intervention le président précise ce qu'il entend pour chacune de ces trois notions :

« Protecting freedom means standing up against aggression. [...] The brutality inflicted on the people of Kuwait and on innocent citizens of every country must not be rewarded. [...]

Protecting our future means protecting our national security and the stability and security of the Gulf area that is so vital to all nations. Today, the worldwide march of freedom is threatened by a man hell-bent on gaining choke-hold on the world's economic lifeline [...] Iraq's aggression is not just a challenge to the security of our friends in the Gulf but to the new partnerships of nations. [...]

We're here to protect innocent lives, including American lives. Every diplomat and every citizen of every country held hostage must be free. » (Bush, 1990d)

Dans les faits, les trois raisons invoquées par le président pour expliquer l'origine du conflit devant les auditoires militaires, regroupent les quatre objectifs énoncés en août 1990 et utilisés normalement dans les interventions publiques du président Bush. Ce qui est particulier dans le cas présent, c'est la reformulation des quatre objectifs initiaux et donc, du message. Cette situation a été constatée uniquement devant les auditoires militaires, qu'ils soient américains ou alliés, comme si l'importance de convaincre ce type d'auditoire était si grande que le président se sentait obligé de faire reposer les objectifs de sa position sur des principes universels qui dépassent le conflit : la liberté, l'avenir et la protection des plus faibles.

Autre élément intéressant pour notre recherche est le fait qu'une telle manière de présenter ces objectifs complique passablement la tâche lors de l'identification des intérêts nationaux utilisés à partir de la grille d'analyse, notamment en raison du chevauchement de certaines notions. En effet, si on regarde attentivement comment le président définit la protection de la liberté, on peut remarquer qu'il fait notamment référence à la nécessité de ne pas permettre à Saddam de profiter des mauvais traitements qu'il inflige aux Koweïtiens et aux ressortissants étrangers. Pourtant, la protection des vies innocentes, le troisième objectif, implique également la libération des ressortissants étrangers retenus comme otages. Il devient donc difficile, à partir de la grille d'analyse d'interpréter ce que le président entend lorsqu'il se limite, comme c'est parfois

le cas, à souligner qu'il est important, d'un côté, de protéger la liberté et, de l'autre, de protéger les vies innocentes, sans fournir d'explications supplémentaires.

3.4 CONCLUSION

En définitive, nous pouvons donc conclure que l'utilisation des intérêts nationaux par le président Bush pour justifier la guerre du Golfe varie peu en fonction de l'auditoire auquel il s'adresse. En effet, les résultats présentés dans le tableau 3.4 montrent que le président utilise sensiblement les mêmes intérêts, dans des proportions semblables, d'un type d'auditoire à l'autre. Toutefois, tel que démontré précédemment certaines variations ont tout de même été constatées, notamment lors de la comparaison des résultats mesurés pour les auditoires politiques. En effet, il s'agit du seul type d'auditoire pour lequel l'utilisation de certains intérêts nationaux varie un peu en comparaison avec les autres types d'auditoires. L'analyse effectuée révèle que cette variation coïncide largement avec les élections de mi-mandat qui ont eu lieu en novembre 1990. Cet élément est des plus intéressant puisque selon la théorie réaliste, ce genre d'évènement ne devrait pas avoir d'impact sur la manière dont un chef d'État présente ses décisions. En effet, selon les réalistes, les intérêts nationaux ne devraient pas être affectés par les circonstances relatives au lieu et au moment dans lesquels ils sont formulés. Par conséquent, notre seconde hypothèse, à savoir que « l'importance accordée aux intérêts nationaux ne varie pas dans le discours du président américain en fonction du type d'auditoires auquel le président s'adresse », est infirmée.

Une illustration flagrante d'éléments liés à politique intérieure est l'utilisation, à la négative, de l'intérêt national qui consiste à « assurer un accès aux marchés étrangers et aux ressources énergétiques et minérales » (B₂). En effet, cet intérêt est utilisé d'une manière particulièrement intéressante devant les auditoires politiques par rapport aux autres types d'auditoires allant même, dans certains cas, jusqu'à contredire l'argumentaire du président sur ce sujet. Par exemple, devant les auditoires politiques partisans, le président utilise quelque fois des références telles que :

- « So, it isn't oil that we're concerned about. It is aggression. And this aggression is not going to stand » (Bush, 1990e);
- « [...] what is at stake is not a matter of economics or oil. What is at stake is whether aggression pays or whether aggression is punished, whether we live in a world governed by the rule of law or in a world which is the law of the jungle. » (Bush, 1990f).

Cet élément est particulier puisqu'il montre que le président ressent le besoin d'insister sur le fait que ses décisions relatives à la gestion de la crise du Golfe persique n'ont rien à voir avec le pétrole, alors qu'il sait pertinemment bien que c'est faux, puisque le contenu des réunions du NSC au début de la crise en font foi. Plus intéressant encore, cette utilisation est clairement destinée à convaincre les auditoires politiques partisans du fait que c'est davantage l'intérêt national relatif à la promotion de la règle de droit et les solutions diplomatiques aux conflits régionaux (C₁) qui explique la position américaine. Cette manière d'utiliser cet intérêt en particulier est d'autant plus étonnante que la première des deux citations tirées des interventions publiques du président a été prononcée quatre jours après que le président ait déclaré devant la *National Italian American Foundation* : « We also have national security interests which relate to the energy out there. » (Bush, 1990g). À notre avis, cette manière d'utiliser les intérêts nationaux américains confirme notre conclusion à l'effet que l'utilisation des intérêts nationaux varie en fonction du type d'auditoire afin que certains de ceux-ci reçoivent une attention plus particulière que d'autres. Dans le cas qui nous occupe, cette utilisation consistait à exagérer l'importance de l'intérêt national lié à la promotion de la règle de droit et les solutions diplomatiques aux conflits régionaux. Cette façon de faire est d'ailleurs visible en regard des résultats présentés dans le tableau 3.4, puisque la plus grande différence constatée en fonction des quatre types d'auditoires concerne l'utilisation cet intérêt national en particulier devant les auditoires politiques.

CHAPITRE IV :

ANALYSE COMPARATIVE

4.1 INTRODUCTION

Les deux précédents chapitres relatifs à l'invasion de Panama et à la guerre du Golfe, ont permis de formuler différents constats et conclusions en ce qui a trait à l'utilisation des intérêts nationaux américains par le président George H.W. Bush pour justifier la position américaine lors de chaque crise. Afin d'approfondir l'analyse des résultats obtenus antérieurement, le présent chapitre propose de comparer le comportement messager du président lors de ces deux crises internationales. Nous effectuerons ainsi une analyse comparative des deux crises étudiées. Nous pourrons ainsi voir dans quelle mesure les résultats obtenus confirment ou non les hypothèses formulées précédemment. Cette comparaison permettra également d'approfondir certaines réflexions amorcées à partir de l'analyse individuelle de chaque crise.

4.2 ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS OBTENUS POUR L'INVASION DE PANAMA ET DE GUERRE DU GOLFE

La comparaison des résultats observés pour l'invasion de Panama et la guerre du Golfe montrent que l'utilisation des intérêts nationaux par le président Bush varie passablement d'un conflit à l'autre, même si certaines ressemblances ont pu être relevées. Le tableau suivant

présente, en fonction des types d'auditoires, la proportion (en pourcentage¹⁴) des intérêts utilisés par le président Bush pour chacune des crises analysées :

Tableau 4.1 : Utilisation des intérêts nationaux par le président Bush selon la situation de crise et en fonction du type d'auditoire

| Intérêts | Types d'auditoires | | | | | | | | | |
|----------------|-----------------------|--------------|--------------|--------------|-------------------------|--------------|----------------|--------------|---------------------|--------------|
| | Population américaine | | Politiques | | Administration publique | | Internationaux | | Total ¹⁵ | |
| | IP* | GG** | IP | GG | IP | GG | IP | GG | IP | GG |
| A | 33,33 | 10,07 | 41,94 | 6,69 | 11,11 | 12,12 | 0 | 12,03 | 25,14 | 9,64 |
| A ₁ | 1,85 | 0,49 | 1,61 | 0 | 0 | 2,02 | 0 | 1,43 | 1,12 | 0,75 |
| A ₂ | 25,93 | 5,16 | 33,87 | 5,91 | 0 | 6,57 | 0 | 2,87 | 19,55 | 5,06 |
| A ₃ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| A ₄ | 0 | 0,98 | 0 | 0 | 0 | 0,51 | 0 | 2,01 | 0 | 0,82 |
| A ₅ | 0 | 3,44 | 0 | 0,79 | 0 | 3,03 | 0 | 5,73 | 0 | 3,01 |
| A ₆ | 5,56 | 0 | 6,45 | 0 | 11,11 | 0 | 0 | 0 | 4,47 | 0 |
| B | 9,26 | 9,58 | 6,45 | 4,13 | 0 | 2,42 | 0 | 5,73 | 5,03 | 6,09 |
| B ₁ | 0 | 2,95 | 0 | 1,18 | 0 | 0,51 | 0 | 0 | 0 | 1,3 |
| B ₂ | 9,26 | 2,7 | 6,45 | 2,17 | 0 | 2,53 | 0 | 2,01 | 5,03 | 2,33 |
| B ₃ | 0 | 3,93 | 0 | 0,79 | 0 | 1,52 | 0 | 3,72 | 0 | 2,46 |
| C | 44,44 | 55,04 | 35,48 | 69,88 | 0 | 62,12 | 55,56 | 56,45 | 42,46 | 61,49 |
| C ₁ | 1,85 | 48,89 | 0 | 64,96 | 0 | 56,57 | 0 | 52,72 | 0,56 | 56,43 |

¹⁴ Les pourcentages sont établis en fonction du nombre total des fréquences observées pour chacune des crises. Il s'agit donc des mêmes proportions qui ont été présentées dans chacun des chapitres précédents consacrés à chaque crise.

¹⁵ La colonne « total » présente les pourcentages calculés à partir des fréquences totales pour chacune des crises. Il s'agit donc de la situation générale d'une part pour l'invasion de Panama et, d'autre part, pour la guerre du Golfe.

| | | | | | | | | | | |
|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| C ₂ | 0 | 5,41 | 0 | 4,92 | 0 | 5,56 | 0 | 3,15 | 0 | 4,79 |
| C ₃ | 0 | 0 | 9,68 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3,35 | 0 |
| C ₄ | 1,85 | 0 | 1,61 | 0 | 0 | 0 | 3,7 | 0,29 | 2,23 | 0,07 |
| C ₅ | 40,74 | 0,74 | 24,19 | 0 | 0 | 0 | 51,85 | 0 | 36,31 | 0,21 |
| D | 12,96 | 25,31 | 16,13 | 19,29 | 88,89 | 21,21 | 44,44 | 25,79 | 27,37 | 22,78 |
| D ₁ | 9,26 | 0 | 14,52 | 0,39 | 88,89 | 0 | 44,44 | 1,72 | 25,7 | 0,55 |
| D ₂ | 1,85 | 5,65 | 1,61 | 5,31 | 0 | 4,55 | 0 | 8,31 | 1,12 | 6,02 |
| D ₃ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| D ₄ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| D ₅ | 1,85 | 19,66 | 0 | 13,58 | 0 | 16,67 | 0 | 15,76 | 0,56 | 16,21 |
| Total | 100 |

*IP : Invasion de Panama

**GG : Guerre du Golfe

4.2.1 Utilisation générale des intérêts nationaux

En tenant compte de l'utilisation des intérêts nationaux de manière globale, c'est-à-dire sans prendre en considération le type d'auditoire auquel le président s'adresse, les données recueillies montrent effectivement que l'utilisation des intérêts nationaux est fort différente selon la crise à laquelle le président est confronté. Afin de mieux mettre en lumière cette situation, nous proposons de l'aborder en introduisant deux notions :

- les intérêts spécifiques : qui ne concernent qu'une seule et même crise¹⁶;
- les intérêts généraux : qui ont été utilisés à la fois lors de l'invasion de Panama et de la guerre du Golfe.

Cette distinction nous apparaît importante puisque certaines variations dans l'utilisation des familles d'intérêts (ex : famille A, B, C et D) et des intérêts nationaux (ex : A₁, A₂, etc.)

¹⁶ Sont considérés comme des intérêts spécifiques ceux dont l'utilisation était inexistante ou marginale pour l'un ou l'autre des conflits étudiés. Par marginale, nous entendons les intérêts dont l'utilisation au cours de la crise représente moins de 1 % de toutes les fréquences observées.

s'expliquent en partie par le recours à des intérêts spécifiques qui n'auraient pu être utilisés dans un autre contexte. Par exemple, certains thèmes comme la drogue, auxquels sont rattachés certains intérêts nationaux, ne pouvaient être invoqués pour un conflit comme la guerre du Golfe, alors que, pour l'invasion de Panama, ce thème était central à l'argumentaire du président en raison des éléments contextuels liés au conflit. Il est à noter que ces deux notions s'appliquent :

- aux conflits de manière générale et ne tiennent pas compte des types d'auditoires auxquels le président s'adresse;
- aux intérêts nationaux de la grille (ex : A_1 , B_2 , etc.) et non aux familles d'intérêts qui, pour leur part, sont utilisés dans le cadre des deux crises.

Pour en revenir à la variabilité du discours du président américain, débutons par souligner que ce dernier a insisté davantage sur la survie des États-Unis en tant que nation libre et indépendante, avec ses valeurs fondamentales intactes et ses institutions ainsi que ses citoyens en sécurité (famille d'intérêts A) lors de l'invasion de Panama (25,14 %) que pour la guerre du Golfe (9,64 %). Deux principaux éléments expliquent cette situation. Le premier est que le président américain a insisté davantage sur la protection des citoyens américains (intérêt A_2) au Panama par rapport à ceux qui se trouvaient dans la région du Golfe persique. En effet, alors que cet intérêt général a été utilisé dans une proportion de 19,55 % dans le contexte de la crise au Panama, seulement 5,06 % de tous les intérêts nationaux utilisés durant la crise du Golfe persique y étaient liés. Le deuxième élément, pour sa part, est relatif à l'utilisation du danger que représente le trafic de la drogue pour les États-Unis (intérêt A_6), un intérêt spécifique à l'invasion de Panama. Dans ce cas en particulier, et pour des raisons évidentes, les références à cet intérêt représentaient une proportion significative (4,47 %) de tous les intérêts évoqués au cours de cette crise. Le recours à cet intérêt spécifique est toutefois contrebalancé, en partie, lors de la crise du Golfe, par l'utilisation de certains éléments qui n'ont pas été cités dans le contexte de la crise au Panama. Par exemple, l'intérêt qui concerne la prévention du transfert, vers des pays hostiles, de technologies militaires d'importance comme les armes de destruction massive (intérêt A_5) est spécifique à la crise du Golfe persique (3,01 %).

Les différences qui existent, d'une crise à l'autre, sur le plan de l'utilisation des intérêts nationaux sont également marquantes en ce qui concerne les intérêts relatifs à :

- un monde stable et sécuritaire, basé sur la liberté politique, les droits humains et les institutions démocratiques (famille d'intérêts C);
- des relations saines, coopératives et politiquement vigoureuses avec les alliés et les nations amies (famille d'intérêts D).

L'élément le plus marquant dans l'utilisation de ces deux familles d'intérêts n'est pas tant les différences qui existent dans leur utilisation globale. En effet, même si les résultats montrent clairement que l'utilisation de la première de ces deux familles d'intérêts varie d'une crise à l'autre, la situation est moins tranchée en ce qui a trait à la seconde famille. Ce qui différencie le plus ces deux familles d'intérêts c'est la très grande disparité qui existe, d'une crise à l'autre, quant à l'utilisation de certains intérêts spécifiques à l'intérieur même de chacune de ces familles. Par exemple, dans le contexte de l'invasion de Panama, le président Bush insiste essentiellement sur l'importance de protéger les nations démocratiques et d'en augmenter le nombre. Cet aspect du discours du président Bush est associé à trois intérêts nationaux spécifiques :

- promouvoir le développement d'institutions démocratiques pour assurer des progrès sociaux et économiques (intérêt C₄);
- défendre les institutions démocratiques déjà en place dans le monde face à une série de menaces (agression, subversion, insurrections, terrorisme et trafic de drogues) (intérêt C₅);
- renforcer et élargir le nombre de nations qui croient aux valeurs démocratiques et aux droits individuels (intérêt D₁).

À eux seuls, dans le contexte de l'invasion de Panama, ces trois intérêts spécifiques représentent 64,24 % de tous les intérêts évoqués par le George H.W. Bush alors que, pour la guerre du Golfe, ces mêmes intérêts ont fait l'objet d'une utilisation plutôt marginale (0,83 %). En fait, dans le cadre de ses interventions publiques en lien avec la crise du Golfe persique, le prési-

dent Bush a plutôt insisté sur l'importance de la stabilité mondiale et régionale, idée qui peut être associée aux trois intérêts spécifiques suivants :

- promouvoir la règle de droit et les solutions diplomatiques aux conflits régionaux (intérêt C₁);
- maintenir des équilibres militaires stables dans les différentes régions du monde afin de dissuader les puissances qui seraient tentées de dominer leur région (intérêt C₂);
- rendre plus efficaces les institutions internationales en matière de promotion de la paix, de l'ordre mondial et de progrès sur les plans politiques, économiques et sociaux (intérêt D₅).

Ces trois intérêts représentent ainsi 77,29 % de tous ceux qui ont été utilisés par le président Bush en lien avec l'invasion du Koweït par l'Irak. En comparaison, pour l'invasion de Panama, ces trois intérêts ont fait l'objet de seulement 1,12 % des références recensées.

Les seules ressemblances qui existent entre les deux crises dans l'utilisation globale des intérêts nationaux par le président Bush concernent ceux qui sont liés aux aspects plus économiques (essentiellement la famille d'intérêts B). Ainsi, lors des deux crises analysées, ce type d'intérêts a été évoqué dans des proportions de 5,03 % pour l'invasion de Panama et de 6,09 % pour la guerre du Golfe, ce qui en fait des éléments peu utilisés. Il existe toutefois une différence notable en ce qui a trait aux intérêts spécifiques évoqués. En effet, dans le contexte de l'invasion de Panama, l'utilisation des intérêts économiques est uniquement liée à la nécessité que soient respectées les traités conclus entre les Américains et les Panaméens quant à la gestion du Canal. Ainsi, pour cette crise, le président insiste uniquement sur l'intérêt qui consiste à assurer un accès aux marchés étrangers, aux ressources énergétiques et minérales, aux océans et à l'espace (intérêt B₂), un intérêt général, puisqu'il a été invoqué lors de la crise du Golfe. Par contre, dans le cadre de la crise du Golfe persique, plusieurs éléments en lien avec l'économie ont été soulevés dans les interventions publiques. Par exemple, à certaines occasions, le président insiste sur le danger que représente l'invasion du Koweït par l'Irak pour l'accès aux ressources pétrolières du

Golfe. Cet élément a été utilisé principalement de trois façons, lesquelles ont été associées aux trois intérêts suivants de la grille d'analyse :

- promouvoir une économie américaine forte, prospère et compétitive (intérêt B₁);
- assurer un accès aux marchés étrangers, aux ressources énergétiques et minérales, aux océans et à l'espace (intérêt B₂);
- promouvoir un système économique mondial ouvert et expansible où : les distorsions au commerce et à l'investissement sont minimales, les monnaies sont stables et les modes de règlements des conflits économiques sont largement acceptés et respectés (intérêts B₃).

Dans le premier cas, il s'agit d'un intérêt spécifique lié au fait que l'invasion du Koweït par l'Irak a entraîné une hausse des prix du pétrole et que, par conséquent, l'économie américaine s'en trouve affectée. Cet aspect représente 1,3 % de toutes les fréquences observées en lien avec la guerre du Golfe. En ce qui concerne la deuxième manière d'utiliser les intérêts nationaux de nature économique, elle consiste essentiellement à faire état du fait que Saddam cherche à contrôler le pétrole lequel est une ressource clé pour le reste de la planète. Cette façon d'utiliser les intérêts économiques a été associée au deuxième des trois intérêts cités précédemment étant donné que, dans cette éventualité, le président ne fait pas référence à l'impact économique de cette situation (autant pour les États-Unis que pour les pays étrangers). Dans une moindre mesure, l'utilisation de ce même intérêt a également été associée aux passages du discours du président Bush qui mettaient l'accent sur le fait que le conflit dans le Golfe persique n'avait rien à voir avec le pétrole, situation que nous avons abordée au chapitre 3. En effet, même si, dans ce cas de figure, l'intérêt est utilisé à la négative, il illustre à quel point le président américain jugeait important d'expliquer les liens qui existent ou non entre la crise dans le Golfe et les ressources pétrolières qui s'y trouvent. Il est toutefois à noter que cette manière d'utiliser les intérêts nationaux américains est marginale, représentant moins de 1 % de toutes les fréquences observées, alors que l'utilisation générale de l'intérêt qui consiste à assurer un accès aux marchés étrangers, aux ressources énergétiques et minérales, aux océans et à l'espace, pour sa part, constitue 2,33 %

des fréquences totales. Pour ce qui est de la troisième utilisation des intérêts économiques, associée au troisième intérêt cité précédemment, elle consistait essentiellement à faire le lien entre l'invasion du Koweït, son impact sur la hausse des coûts du pétrole et, ultimement sur l'économie d'autres pays dans le monde. D'ailleurs, afin de mettre un peu plus l'accent sur cette situation, le président fait fréquemment référence aux pays qui peuvent le moins se permettre une telle hausse du prix du baril de pétrole (par exemple, les pays africains). Au total, ce type d'utilisation représentait 2,46 % des fréquences observées pour l'ensemble de la crise du Golfe. Ainsi, pour cette crise, le président américain a insisté dans des proportions sensiblement comparables (1,3 %, 2,33 % et 2,46 %) sur les trois intérêts qui sont liés étroitement avec les aspects économiques, ce qui contraste avec l'utilisation de ce type d'intérêts dans le contexte de l'invasion de Panama.

Il est par ailleurs fondamental de souligner que l'utilisation d'aspects économiques dans le discours du président Bush ne se limite pas aux trois intérêts qui composent la famille B. Par exemple, pour l'invasion de Panama, le président souligne, à quelques occasions, l'importance que la crise soit résolue afin que la confiance en l'économie panaméenne soit restaurée, une condition essentielle au retour à la stabilité économique et à la croissance au Panama. Comme cette manière d'utiliser les intérêts nationaux américains peut difficilement être liée aux intérêts plus économiques de la grille, elle a été associée à l'intérêt qui consiste à supporter des politiques d'aide, de commerce et d'investissement qui font la promotion du développement et des progrès sociaux et politiques (intérêt C₃), un intérêt spécifique à l'invasion de Panama. Dans ce cas en particulier, il est tout de même important de noter que 3,25 % des fréquences totales observées dans le contexte de l'invasion de Panama étaient relatives à cette utilisation particulière des intérêts nationaux. En définitive, les intérêts qui sont liés de près aux aspects économiques représentaient donc 8,38 % de toutes les fréquences observées en lien avec l'invasion de Panama. En ce qui concerne la guerre du Golfe, la situation est semblable, dans la mesure où certains aspects économiques n'ont pu être associés avec l'un ou l'autre des trois intérêts nationaux qui font partie de la famille B. En effet, à quelques occasions, le président Bush soutient que l'invasion du Koweït par l'Irak a un impact, à la hausse, sur le prix du baril de pétrole, ce qui menace les pays de l'Europe de l'Est qui tentent de mettre en place leur propre gouvernement démocratique (intérêt

A₄). Cet argument est toutefois marginal puisqu'il représente uniquement 0,82 % des fréquences observées pour la guerre du Golfe. Une fois additionné aux intérêts de nature économique de la grille (famille B), il est possible de conclure que les intérêts nationaux associés à des aspects économiques représentaient 6,91 % des intérêts évoqués au cours de la crise.

4.2.2 Utilisation des intérêts nationaux en fonction du type d'auditoire

Les tendances quant à l'utilisation générale des intérêts nationaux en fonction des deux crises se reflètent également à travers les différences observées lorsque les types d'auditoires sont pris en compte. Ainsi, en fonction du type d'auditoire, l'utilisation des intérêts nationaux par le président Bush varie même si certaines ressemblances existent. En effet, les écarts significatifs, par exemple, en ce qui a trait à l'utilisation plus fréquente, lors de l'invasion de Panama, des intérêts liés à la sécurité des Américains, se répercutent sur les résultats observés au sein de chaque type d'auditoire. De la même manière, l'utilisation générale plutôt semblable lors des deux crises, des intérêts liés à des aspects économiques se traduit également par une certaine ressemblance dans l'utilisation de ce genre d'intérêt d'un type d'auditoire à l'autre.

Ainsi, certaines tendances spécifiques ont été remarquées en fonction du type d'auditoire auquel s'adresse le président américain. Tout d'abord, il est intéressant de noter que les écarts dans l'utilisation des intérêts nationaux, selon la crise, sont plus importants devant les auditoires politiques que devant tout autre type d'auditoire. En effet, alors que le président Bush utilise les intérêts liés à la survie des États-Unis en tant que nation libre et indépendante, avec ses valeurs fondamentales intactes et ses institutions ainsi que ses citoyens en sécurité (famille d'intérêts A) dans une proportion de 41,94 % dans le contexte de l'invasion de Panama, cette même proportion est plus de six fois moins importante lors de la guerre du Golfe (6,69 %). Cette situation s'explique en partie par le fait que le président Bush, dans le contexte des élections de mi-mandat aux États-Unis en novembre 1990, a insisté davantage sur les intérêts liés à un monde stable et sécuritaire, basé sur la liberté politique, les droits humains et les institutions démocratiques (famille d'intérêts C). Cet incidence se reflète d'ailleurs dans l'écart important qui existe quant à l'utilisation de cette même famille d'intérêts lors de l'invasion de Panama par rapport à la guerre du Gol-

fe. En effet, la proportion que représentent les intérêts liés à la famille C pour la guerre du Golfe (69,88 %) est près de deux fois supérieure à celle relative à l'invasion de Panama (35,48 %). Un autre élément qui explique cette situation est l'utilisation plus importante de l'intérêt général lié à la protection des citoyens américains (intérêt A_2) lors de l'invasion de Panama (33,87 %) comparativement à la crise du Golfe (5,91 %).

Les variations importantes qui ont été constatées, d'un conflit à l'autre, dans l'utilisation des intérêts nationaux pour les auditoires politiques, existent également pour la population américaine en général, mais ne sont pas toujours liés aux mêmes intérêts. En effet, pour ce type d'auditoire en particulier, des écarts significatifs sont observables pour les intérêts liés à :

- la survie des États-Unis en tant que nation libre et indépendante, avec ses valeurs fondamentales intactes et ses institutions ainsi que ses citoyens en sécurité (famille d'intérêts A);
- un monde stable et sécuritaire, basé sur la liberté politique, les droits humains et les institutions démocratiques (famille d'intérêts C);
- des relations saines, coopératives et politiquement vigoureuses avec les alliés et les nations amies (famille d'intérêts D).

Dans le premier cas, l'écart entre les deux conflits est particulièrement élevé puisque la proportion que représentent les intérêts liés à la famille A est trois fois supérieure lors de l'invasion de Panama (33,33 %) par rapport à celle en lien avec la guerre du Golfe (10,07 %). Pour ce qui est du second cas, l'écart, même s'il est le moins grand des trois, est tout de même de près de 10 points de pourcentage. Ainsi, alors que dans le contexte de l'invasion de Panama, le président utilise les intérêts relatifs à un monde stable et sécuritaire, basé sur la liberté politique, les droits humains et les institutions démocratiques (famille d'intérêts C) dans une proportion de 44,44 %, cette dernière est de 55,04 % pour les interventions qui concernent la guerre du Golfe. Finalement, l'utilisation des intérêts de la famille D devant la population américaine varie d'une crise à l'autre puisqu'elle est près de deux fois supérieure lors de la guerre du Golfe (25,31 %) par rapport à ce qu'elle est pour l'invasion de Panama (12,96 %).

Les résultats observés pour les auditoires internationaux montrent également que des variations importantes existent quant à l'utilisation des intérêts nationaux en fonction de la crise à laquelle le président est confronté. Les différences sont particulièrement notables pour les intérêts liés la survie des États-Unis en tant que nation libre et indépendante, avec ses valeurs fondamentales intactes et ses institutions ainsi que ses citoyens en sécurité (famille d'intérêts A) et aux aspects plus économiques (famille d'intérêts B). En effet, les intérêts liés à ces deux familles n'ont jamais fait l'objet de références dans le contexte de l'invasion de Panama, contrairement à la guerre du Golfe. Les données recueillies en lien avec les intérêts relatifs à des relations saines, coopératives et politiquement vigoureuses avec les alliés et les nations amies (famille d'intérêts D) pour les auditoires internationaux confirment également cette situation. En effet, dans le contexte de l'invasion de Panama, le président a utilisé l'un ou l'autre des intérêts liés à cette famille dans une proportion 44,44 % alors que dans le cadre de ses interventions relatives à la guerre du Golfe, ces mêmes intérêts représentaient 25,79 % des fréquences observées.

Par ailleurs, même si, dans l'ensemble, l'utilisation des intérêts nationaux varie d'un type d'auditoire à l'autre et d'une situation de crise à l'autre, il existe quelques exceptions. Comme mentionné précédemment, l'utilisation des intérêts nationaux liés aux aspects économiques est relativement semblable devant la population américaine et les auditoires politiques. De plus, devant les auditoires politiques, le président utilise les intérêts liés à des relations saines, coopératives et politiquement vigoureuses avec les alliés et les nations amies (famille d'intérêts D) dans des proportions relativement semblables : 16,13 % pour Panama et 19,29 % pour la guerre du Golfe. C'est toutefois l'utilisation des intérêts nationaux liés à un monde stable et sécuritaire, basé sur la liberté politique, les droits humains et les institutions démocratiques (famille d'intérêts C) devant les auditoires internationaux qui est la plus marquée à ce sujet. En effet, devant ce type d'auditoire, le président a fait référence aux intérêts de cette famille dans des proportions quasi-identiques : 55,56 % pour Panama et 56,45 % pour la guerre du Golfe. Il demeure toutefois important de relativiser toutes ces situations où l'utilisation des intérêts nationaux semble moins variable. En effet, dans tous ces cas, même si l'utilisation de certaines familles d'intérêts est relativement semblable d'une situation de crise à l'autre, il faut également garder à l'esprit qu'en raison

des intérêts spécifiques, les intérêts nationaux sont rarement les mêmes. Par exemple, même si l'utilisation des intérêts nationaux liés à un monde stable et sécuritaire, basé sur la liberté politique, les droits humains et les institutions démocratiques (famille d'intérêts C) devant les auditoires internationaux est pratiquement identique pour Panama et pour la guerre du Golfe, ceux sur lesquels insiste le président sont fort différents. Ainsi, alors que pour l'invasion de Panama le président utilise exclusivement les intérêts spécifiques qui consistent à promouvoir le développement d'institutions démocratiques pour assurer des progrès sociaux et économiques (intérêt C₄) et à défendre les institutions démocratiques déjà en place dans le monde face à une série de menaces (agression, subversion, insurrections, terrorisme et trafic de drogues) (intérêt C₅), dans le contexte de la guerre du Golfe, ce sont plutôt les intérêts relatifs à la promotion de la règle de droit et des solutions diplomatiques aux conflits régionaux (intérêt C₁) et au maintien d'équilibres militaires stables dans les différentes régions du monde afin de dissuader les puissances qui seraient tentées de dominer leur région (intérêt C₂) qui font l'objet de la quasi-totalité des références aux intérêts de cette famille.

La même remarque s'applique également à l'utilisation des intérêts relatifs à des relations saines, coopératives et politiquement vigoureuses avec les alliés et les nations amies (famille d'intérêts D) devant les auditoires politiques. En effet, même si, comme mentionné précédemment, les proportions relatives à l'utilisation de cette famille d'intérêts sont relativement semblables pour les deux crises (16,13 % pour l'invasion de Panama et 19,29 % pour la guerre du Golfe), il faut souligner que ce sont des intérêts spécifiques qui sont évoqués d'une crise à l'autre. Ainsi, alors que le président insiste dans une proportion de 14,52 % sur l'importance de renforcer et d'élargir le nombre de nations qui croient aux valeurs démocratiques et aux droits individuels (intérêt D₁) dans le contexte de l'invasion de Panama, c'est plutôt sur l'importance de rendre plus efficaces les institutions internationales en matière de promotion de la paix, de l'ordre mondial et de progrès sur les plans politiques, économiques et sociaux (D₅) que le président met l'accent lors de la guerre du Golfe (13,58 %).

En définitive, la distinction entre les notions d'intérêts généraux et spécifiques permet de conclure que la notion d'intérêt est affectée par le contexte lié aux crises auxquelles le président

des États-Unis est confronté. Le fait que 12 des 19 intérêts de la grille soient des intérêts spécifiques, est symptomatique de cette relation. Cette situation est particulièrement intéressante pour la relation qui existe entre le politique et l'administration publique. En effet, la variabilité du discours du politique pose un défi à l'administration publique dans sa capacité à agir de manière autonome par rapport au politique, essentiellement parce que le contenu de ce même discours permet aux fonctionnaires d'anticiper les priorités qu'entend mettre de l'avant le politique. Il est donc raisonnable de conclure que si le discours varie, la capacité d'anticipation de l'administration publique est affectée car les priorités du politique deviennent plus difficilement prévisibles. Plus spécifiquement, dans le cas qui nous occupe, comme les intérêts nationaux utilisés dans le discours du président représentent les priorités poursuivies par le politique en matière de politique étrangère, la variation constatée dans le discours affecte nécessairement la capacité d'anticipation de l'administration publique. Cette dernière est donc plus dépendante de l'information qui lui est transmise directement par le politique car celle qui se trouve dans le discours permet difficilement de porter un jugement sur les priorités poursuivies par le politique.

4.3 CONCLUSION

Les recherches effectuées montrent, à plusieurs égards, que l'utilisation des intérêts nationaux par le président George H.W. Bush varie à la fois en fonction du type d'auditoire auquel il s'adresse et selon la crise à laquelle il est confronté. Nous avons déjà démontré, dans les deux précédents chapitres, que le type d'auditoire avait un impact sur l'utilisation des intérêts nationaux. À ce moment, nous avons pu conclure que la manière d'utiliser les intérêts variait selon le type d'auditoire auquel le président s'adresse. Le recours aux notions d'intérêts généraux et spécifiques montre maintenant que la crise a un impact déterminant sur l'utilisation des intérêts nationaux par le président américain. Nous pouvons donc conclure que notre hypothèse de départ, à savoir que l'importance accordée aux intérêts nationaux ne varie pas dans le discours du président américain en fonction du type d'auditoires auquel le président s'adresse, se trouve réfutée.

Comme mentionné précédemment, cette situation a pour effet de compliquer passablement la tâche de l'administration dans le maintien et le renforcement d'une certaine zone d'autonomie par rapport au politique. En effet, puisque l'administration publique scrute et analyse le discours du politique afin de déterminer les priorités de ce dernier, le fait que le discours varie en fonction du type d'auditoire et de la crise à laquelle est confronté le président américain, peut nuire à l'administration publique dans sa capacité à se créer une certaine zone d'autonomie par rapport au politique. En matière de politique étrangère, étant donné que les intrérêts nationaux sont directement associés aux priorités poursuivies par le politique, la variation importante qui existe quant à leur utilisation par le président américain, que ce soit en fonction du type d'auditoire ou de la crise, envoie des signaux qui peuvent parfois paraître contradictoires. Il devient donc particulièrement ardu pour l'administration publique, dans un tel contexte, de mener certaines activités sans pour autant dépendre du politique.

En ce qui concerne la première hypothèse que nous avons formulée au départ, c'est-à-dire que l'importance accordée aux intérêts nationaux relatifs à la sécurité militaire (*high politics*) prime sur celle accordée aux autres intérêts nationaux (*low politics*) dans le discours du président américain, nous sommes contraints de remettre en question sa pertinence pour différentes raisons. Premièrement, comme mentionné dans le présent chapitre, la grille d'analyse que nous avons utilisée ne permet pas toujours de distinguer les intérêts liés au *high politics* de ceux relatifs au *low politics*, notamment lorsqu'il est question d'économie. Deuxièmement, étant donné que les distinctions faites au départ ont mené à considérer 15 intérêts de la grille comme étant liés au *high politics*, alors que seulement 4 ont été associés au *low politics*, il est très peu probable que l'hypothèse formulée au départ soit réfutée.

CONCLUSION

La présente recherche a été entreprise afin de mieux comprendre les éléments diffusés en regard de la prise de décisions des chefs d'État en matière de politique étrangère, ainsi que la manière dont sont justifiées ces dernières sur la place publique. Plus spécifiquement, nous avons analysé le discours et amorcé une réflexion sur l'impact potentiel de son contenu sur la relation entre le politique et l'administration publique. Pour aborder cette relation parfois complexe, un aspect fondamental de la politique étrangère des États a été identifié comme objet d'étude : l'intérêt national. Étant considéré par plusieurs comme l'élément central de la prise de décisions des chefs d'État en matière de relations internationales, l'intérêt national permet d'aborder la relation entre le politique et l'administration publique à partir d'un aspect objectif et identifiable du discours. En analysant comment le président américain George H.W. Bush a utilisé les intérêts nationaux dans 131 interventions publiques afin de justifier la position américaine lors de l'invasion de Panama et de la guerre du Golfe, nous avons pu montrer que son discours variait selon le type d'auditoire auquel il s'adressait, ainsi qu'en fonction de la crise à laquelle il était confronté.

Nous avons ainsi pu déterminer précisément dans quelle proportion chacun des intérêts étaient utilisés pour justifier la position américaine en regard des crises internationales considérées. Cette façon de procéder est particulièrement intéressante du fait de son originalité. En effet, la littérature qui traite du contenu du discours des chefs d'État aborde plusieurs aspects comme nous l'avons souligné au départ. Toutefois, même si certaines de ces études abordent la notion d'intérêt national, peu d'entre elles traitent de l'impact du type d'auditoire comme élément structurant du discours. La présente recherche innove donc sur cet aspect en proposant un cadre

analytique qui pourrait facilement être utilisé de nouveau pour d'autres conflits ayant eu lieu sous d'autres présidents américains. Les résultats que nous avons recueillis semblent d'ailleurs confirmer la thèse de Leloup et Shull sur les deux présidences. En effet, pour les deux conflits étudiés, il est clair que l'utilisation des intérêts varie selon que le président s'adresse à un auditoire national (population américaine et auditoires politiques) et les auditoires internationaux.

Par ailleurs, la grille utilisée a causé certaines difficultés au point où nous avons dû réévaluer la pertinence de la première hypothèse formulée au départ, à savoir que l'importance accordée aux intérêts nationaux relatifs à la sécurité (*high politics*) prime sur celle accordée aux autres intérêts nationaux (*low politics*) dans le discours du président américain, pour les raisons invoquées au chapitre IV. En effet, la grille d'analyse ne permet pas toujours de distinguer les intérêts liés au *high politics* de ceux relatifs au *low politics*, notamment pour les intérêts de nature économique. Un autre élément qui a eu un impact sur cette situation est le nombre important, d'intérêts de la grille considérés comme étant liés au *high politics*, 15 en tout, par rapport aux 4 qui ont été associés au *low politics*. En rétrospective, il faut également souligner que la nature des crises internationales étudiées, c'est-à-dire des conflits qui ont mené à une intervention militaire armée, laissait déjà présager, au départ, que les intérêts liés à la sécurité militaire primeraient sur les autres.

Pour en revenir aux résultats que nous avons obtenus, ils confirment largement que la notion d'intérêts nationaux est influencée par des éléments contextuels tels que le moment et le lieu. Ce constat va à l'encontre de ce que la théorie réaliste soutenait à ce sujet et confirme donc les fondements de la théorie libérale. Les résultats nous permettent donc d'infirmer que l'importance accordée aux intérêts nationaux ne varie pas dans le discours du président américain en fonction du type d'auditoire auquel le président s'adresse, comme notre deuxième hypothèse de recherche le présumait. En effet, les résultats obtenus montrent clairement, dans un premier temps, que l'utilisation des intérêts nationaux par le président américain varie en fonction du type d'auditoire auquel il s'adresse. Un exemple particulièrement évident pour illustrer cette situation provient de l'analyse des données recueillies en lien avec l'invasion de Panama, où l'utilisation des intérêts nationaux devant les auditoires internationaux était exclusivement

concentrée sur les intérêts de la grille qui sont liés à la notion de démocratie, alors que devant les auditoires composés de la population américaine et les auditoires politiques, le président invoquait notamment la protection des civils américains et la nécessité de réduire le trafic de drogues aux États-Unis.

Une autre manifestation de la variation des intérêts nationaux en fonction du type d'auditoire a été constatée lors de l'analyse des données recueillies sur la guerre du Golfe. Fait intéressant, les interventions publiques du président américain en lien avec ce conflit survenait au moment où une élection de mi-mandat avait lieu aux États-Unis. Il a donc été possible d'évaluer dans quelle mesure cet événement avait ou non un impact sur l'utilisation des intérêts nationaux par le président au sein de son discours. En définitive, et comme nous l'avons démontré au chapitre III, il apparaît clair que l'élection de mi-mandat de 1990 aux États-Unis a eu un impact considérable sur l'utilisation des intérêts nationaux. Nous avons notamment pu démontrer, à partir de nos résultats, que le président était même prêt à se contredire lui-même, sur une courte période de temps, afin de convaincre différents auditoires du bien-fondé de sa position. Il a également été possible de mettre en lumière une situation particulière où le président modifie passablement son discours lorsqu'il se présente devant des forces armées américaines ou étrangères. Même si ce type d'auditoire n'avait pas été considéré comme une variable spécifique au début de la recherche, les résultats obtenus montrent que le discours du président américain fait appel à des concepts qui sont utilisés uniquement devant ce type d'auditoire très particulier.

En ce qui concerne la comparaison des résultats observés pour les deux conflits, elle nous a permis de démontrer que l'utilisation des intérêts nationaux varie en fonction de la crise à laquelle le président est confronté. Pour faire cette démonstration, nous avons eu recours aux notions d'intérêts spécifiques et particuliers. Ainsi, nous avons pu constater que la très grande majorité des intérêts nationaux utilisés dans le cadre d'une crise donnée sont exclusifs à celle-ci. Au total, sur les 19 intérêts nationaux que comptaient notre grille, 12 étaient des intérêts spécifiques, c'est-à-dire dont l'utilisation est propre à une seule des deux crises étudiées.

En définitive, pour toutes ces raisons, nous concluons que pour l'invasion de Panama et la guerre du Golfe, l'utilisation des intérêts nationaux par le président Bush, pourrait nuire à l'administration publique dans sa tendance à se créer une certaine zone d'autonomie par rapport au politique. En effet, comme l'administration publique prend en considération l'information qui se trouve dans le discours du politique afin, notamment, d'anticiper les priorités poursuivies par ce dernier, le fait que les intérêts nationaux varient en fonction de certaines variables (l'auditoire et la crise dans le cas qui nous occupe) devrait difficilement permettre d'identifier clairement ces mêmes priorités. Dans une telle situation, l'administration publique se trouverait confrontée à un contexte où les paramètres sont changeants et varient au gré de certains éléments contextuels. Il deviendrait donc particulièrement difficile d'identifier les priorités du politique et, ainsi, d'en tenir compte dans la poursuite de ses activités. L'administration publique se retrouverait donc dans un contexte où elle devrait compter davantage sur sa relation directe avec le politique pour mener efficacement les tâches qu'elle doit assumer.

Afin d'étayer davantage les tenants et aboutissants de cette relation, nous pensons que des recherches supplémentaires devront être faites pour mieux évaluer la portée de nos conclusions. Il pourrait notamment être intéressant de prendre en considération plusieurs présidents américains et, conséquemment, un nombre plus important de conflits. Dans une telle perspective, il serait également souhaitable de considérer l'inclusion d'autres personnages politiques clés de la politique étrangère américaine (Secrétaire d'État, Secrétaire à la Défense, etc.) et d'évaluer formellement la relation entre le politique et l'administration publique. Pour ce faire, des entrevues pourraient être réalisées auprès de personnes qui ont oeuvré dans des postes clés de l'administration publique sous la ou les différentes présidences qui seraient alors considérées. Ces recherches supplémentaires pourraient permettre, entre autres, d'analyser le lien entre la prise de décision, la transmission du message par le politique, le traitement médiatique du message transmis et, ultimement, la réaction de l'opinion publique (ou des différents auditoires) par rapport au message reçu. Il serait alors intéressant d'évaluer dans quelle mesure chacune de ces étapes ont une influence, ou non, sur la manière dont sont communiquées les raisons à la base des décisions politiques prises en matière de politique étrangère.

BIBLIOGRAPHIE

- ARON, Raymond (2004). *Paix et guerre entre les nations*, 8^e édition, Calmann-Lévy, Paris, 794 p.
- BARRETT, Andrew (2004). « Gone Public: The Impact of Going Public on Presidential Legislative Success », *American Politics Research*, vol. 32, p. 338-370
- BARRETT, Andrew et Matthew ESHBAUGH-SOHA, (2007). « Presidential Success ont the Sunstance of Legislation », *Political Research Quarterly*, vol. 60, p. 100-112
- BATTISTELLA, Dario (2006). *Théories des relations internationales*, 2^e édition revue et augmentée, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 588 p.
- BAUM, Matthew A. (2004). « Going Private: Public Opinion, Presidential Rhetoric and the Domestic Politics of Audience Costs in U.S. Foreign Policy Crises », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 48, no 5 (October), p. 603-631
- BEARD, Charles (1934). *The Idea of National Interest*, Norwood Press Linotype, Norwood, 583 p.
- BÉLANGER, André-J. et Vincent LEMIEUX (2001). *Introduction à l'analyse politique*, 3e réimpression, Les presses de l'Université de Montréal, Montréal, 326 p.
- BRANDS, H.W. (2004). « George Bush and the Gulf War of 1991 », *Presidential Studies Quarterly*, vol. 34, no 1 (Mars), p. 113-131
- BRANDS, H. W. (1999). « The Idea of the National Interest », *Diplomatic History*, vol. 23, no 2 (Spring), p. 239-261
- BUSH, George (1989a). *Remarks and a Question-and-Answer Session With Reporters on the Situation in Panama*, Public Papers of President George H.W. Bush, George H.W. Bush Presidential Library, May 11, 1989
- BUSH, George (1989b). *Message to the Congress Reporting on the Economic Sanctions Against Panama*, Public Papers of President George H.W. Bush, George H.W. Bush Presidential Library, April 6, 1989
- BUSH, George (1989c). *Message to the Congress Reporting on the Economic Sanctions Against Panama*, Public Papers of President George H.W. Bush, George H.W. Bush Presidential Library, October 19, 1989
- BUSH, George (1990a). *Message to the Congress on the Declaration of a National Emergency With Respect to Iraq*, Public Papers of President George H.W. Bush, George H.W. Bush Presidential Library, August 3, 1990

- BUSH, George (1990b). *Adress to the Nation Announcing the Deployment of United States Armed Force to Saudi Arabia*, Public Papers of President George H.W. Bush, George H.W. Bush Presidential Library, August 8, 1990
- BUSH, George (1990c). *Soviet Union-United States Joint Statement on the Persian Gulf Crisis*, Public Papers of President George H.W. Bush, George H.W. Bush Presidential Library, September 9, 1990
- BUSH, George (1990d). *Remarks to the Military Airlift Command in Dhahran, Saudi Arabia*, Public Papers of President George H.W. Bush, George H.W. Bush Presidential Library, November 22, 1990
- BUSH, George (1990e). *Remarks at a Republican Fundraising Breakfast in Burlington, Vermont*, Public Papers of President George H.W. Bush, George H.W. Bush Presidential Library, October 23, 1990
- BUSH, George (1990f). *Remarks at a Fundraising Dinner for Gunbernatorial Candidate John Rowland in Stamford, Connecticut*, Public Papers of President George H.W. Bush, George H.W. Bush Presidential Library, October 23, 1990
- BUSH, George (1990g). *Remarks to the National Intalian American Foundation*, Public Papers of President George H.W. Bush, George H.W. Bush Presidential Library, October 19, 1990
- BUSH, George (1990h). *Remarks and a Question-and-Answer Session at a White House Briefing for Representatives of the Arab-American Community*, Public Papers of President George H.W. Bush, George H.W. Bush Presidential Library, September 24, 1990
- BUSH, George et Brent SCOWCROFT (1998). *A World Transformed*, Alfred A. Knopf, New York, 590 p.
- CARR, Edward H. (2001). *The Twenty Years' Crisis*, Palgrave Macmillan, New York, 233 p.
- CASI (2004). *UN Securtiy Council resolutions relating to Iraq*, [en ligne], <http://www.casi.org.uk/info/scriraq.html>
- CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY (2011). *The World Factbook: Iraq*, [en ligne], <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/iz.html>
- COLE, Richard H. (1990). *Operation JUST CAUSE: Planning and Execution of Joint Operations in Panama February 1988 – January 1990*, 106 p.

- CLINTON, William D. (1986). « The National Interest: Normative Foundations », *The Review of Politics*, vol. 48, no 4, (Autumn), p. 495-519
- CROWELL, Lorenzo (1991). « The Anatomy of Just Cause: The Forces Involved, the Adequacy of Intelligence, and Its Success as a Joint Operation », dans Bruce W. Watson and Peter G. Tsouras (ed.), *Operation Just Cause : The U.S. Intervention in Panama*, Westviews Press, Boulder, p.
- EPPEL, Michael (2006). *Iraq from Monarchy to Tyranny : From the Hashemites to the Rise of Saddam*, University Press of Florida, Gainesville, 310 p.
- ESHBAUGH-SOHA, Matthew (2010). « How Policy Conditions the Impact of Presidential Speeches on Legislative Success », *Social Science Quarterly*, vol. 91, no 2, p. 415-435
- FAROUK-SLUGLETT, Marion et Peter SLUGLETT (2003). *Iraq Since 1958 : From Revolution to Dictatorship*, I.B. Tauris, New York, 390 p.
- FITZWATER, Marlin (1988a). *Statement by Assistant to the President for Press Relations Fitzwater on General Manuel Noriega of Panama*, Public Papers of President Ronald W. Reagan, Ronald Reagan Presidential Library, February 25, 1988
- FITZWATER, Marlin (1988b). *Statement by Assistant to the President for Press Relations Fitzwater on the situation in Panama*, Public Papers of President Ronald W. Reagan, Ronald Reagan Presidential Library, February 26, 1988
- FREEDMAN, Lawrence et Efraim KARSH (1993). *The Gulf Conflict 1990-1991: Diplomacy and War in the New World Order*, Princeton University Press, Princeton, 504 p.
- GEORGE, Alexander L. et Robert O. KEOHANE (1980). « The Concepts of National Interests: Uses and Limitations », dans Alexander L. George (dir.), *Presidential Decisionmaking in Foreign Policy: The Effective Use of Information and Advice*, Westview Press, Boulder, p. 217-238
- GILBOA, Eytan (1995-96). « The Panama Invasion Revisited: Lessons for the Use of Force in the Post Cold War Era », *Political Science Quarterly*, vol. 110, no 4 (Winter), p. 539-562
- GORDON, Michael R. et Bernard E. TRAINOR (1995). *The General's War*, Little, Brown and Company, New York, 551 p.
- GOW, James I., Michel BARETTE, Stéphane DION et Michel FORTMANN (1992). *Introduction à l'administration publique : Une approche théorique*, Édition mise à jour, Gaëtan Morin éditeur, Montréal, 322 p.
- HORWITZ, Susan G. (1991). « Indications and Warning Factors », dans Bruce W. Watson and Peter G. Tsouras (ed.), *Operation Just Cause : The U.S. Intervention in Panama*, Westviews Press, Boulder, p.

- INTERNATIONAL DELEGATION (1989). *The May 7, 1989 Panamanian Elections*, National Democratic Institute for International Affairs - National Democratic Institute for International Affairs, Washington D.C., 126 p.
- JENTLESON, Bruce W. (2000). *American Foreign Policy: The Dynamics of Choice in the 21st Century*, W. W. Norton & Company, New York, 404 p.
- KEOHANE, Robert O. et Joseph S. NYE (1989). *Power and Interdependence*, Second Edition, Scott, Foresman and Company, Glenview, 315 p.
- KEOHANE, Robert O. (1986). *Neorealism and its Critics*, Columbia University Press, New York, 378 p.
- KERNELL, Samuel (1997). *Going Public: New Strategies of Presidential Leadership*, Fourth Edition, CQ Press, Washington D.C., 236 p.
- KHADDURI, Majid et Edmund GHAREEB (1997). *War in the Gulf 1990-91: The Iraq-Kuwait Conflict and its Implications*, Oxford University Press, New York, 299 p.
- KINGDON, John W. (1995). *Agendas, Alternatives and Public Policy*, 2nd edition, New York, Harper Collins College Publishers, 253 p.
- KRAUTHAMMER, Charles (1990). « The Unipolar Moment », *Foreign Affairs*, Vol. 70, no 1, America and the World 1990/91 (1990/91), p.23-33
- LACROIX, Jean-Michel (2001). *Histoire des États-Unis*, Presses Universitaires de France, Paris, 600 p.
- LAFEBER, Walter (1989). *The Panama Canal: The Crisis in Historical Perspective*, Updated Edition, Oxford University Press, New York, 270 p.
- LELOUP, Lance T. et Steve A. SHULL (1979). « Congress versus the Executive: The "Two-Presidencies" Reconsidered », *Social Science Quarterly*, Vol. 59, March, p. 704-719
- MABRY, Donald J. (1991). « Panama's Policy Toward the United States: Living with Big Brother », dans Bruce W. Watson and Peter G. Tsouras (ed.), *Operation Just Cause : The U.S. Intervention in Panama*, Westviews Press, Boulder, 1991, p. 3-17
- MAHAN, Alfred T. (1900). *The Problem of Asia and Its Effect Upon International Policies*, Little Brown, Boston, 233 p.
- MICHAUD, Nelson et Isabelle RAMET (2004). « Québec et sa politique étrangère : contradiction ou réalité », *International Journal*, Vol. 59, no. 2, (Spring), p. 303-324

- MEARSHEIMER, Jonh, J. (2001). *The tragedy of great power politics*, W. W. Norton & Company inc., New York, 555 p.
- MORGENTHAU, Hans J. (1948). *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, Knopf, New York, 688 p.
- MORGENTHAU, Hans J. (1951). *In Defense of the National Interest: A Critical Examination of American Foreign Policy*, 6^e éd., Knopf, New York, 688 p.
- MORGENTHAU, Hans J. (1954). « The Yardstick of National Interest », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 296, The Future of the United Nations Issues of Charter Revision (November), p. 77-84
- NEW YORK TIMES (1987) Panama's Legislature Votes To End State of Emergency, [en ligne], <http://www.nytimes.com/1987/07/01/world/panama-s-legislature-votes-to-end-state-of-emergency.html>
- NIEBUHR, Reinhold (2001). *Moral Man & Immoral Society*, Westminster John Knox Press, Louisville, 284 p.
- NORRIS, Pippa (1991). « The 1990 Mid-term US Election: Campaign and Results », *The Political Quarterly*, Vol. 62, no. 4, p. 461-475
- NUECHTERLEIN, Donald E. (1991). *America Recommitted : United States National Interests in a Restructured World*, University Press of Kentucky, Lexington, 269 p.
- NUECHTERLEIN, Donald E. (1973). *United States National Interests in a Changing World*, University Press of Kentucky, Lexington, 203 p.
- ORGANIZATION OF THE PETROLEUM EXPORTING COUNTRIES (2008). *Annual Statistical Bulletin 2007*, Uerberreuter Print und Digimedia, Vienna, 136 p.
- PASTOR, Robert A. (2001). *Existing the Whirlpool*, Second Edition, Westview Press, Boulder, 334 p.
- PELLETIERE, Stephen (2004). *Iraq and the International Oil System*, 2^e éd., Maisonneuve Press, Washington D.C., 253 p.
- RICE, Condoleezza (2000). « Promoting the National Interest », *Foreign Affairs*, vol. 79, no 1 (January, February), p. 45-62
- ROHTER, Larry (1992). *The Noriega Verdict; U.S. Jury Convicts Noriega of Drug-Trafficking Role as the Leader of Panama*, New York Times, 10 April 1992

- ROCHESTER, Martin (1978). « The "National Interest" and Contemporary World Politics », *The Review of Politics*, vol. 40, no 1 (January), p. 77-96
- SCRANTON, Margareth E. (1991). *The Noriega Years: U.S.-Panamanian Relations, 1981-1990*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, 246 p.
- SEABURY, Paul (1963). *Power, Freedom, and Diplomacy*, Random House, New York, p.
- SMITH, Craig Allen et Kathy B. SMITH (1994). *The White House Speaks: Presidential Leadership as Persuasion*, Praeger Publishers, Westport, 263 p.
- SMITH, Alastair (1996). « Diversionary foreign policy in democratic systems », *International Studies Quarterly*, vol 40, p. 133-153
- STOLL, Richard J. (1984). « The Guns of November: Presidential Reelections and the Use of Force, 1947-1982 », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 28, no 2, p. 231-246
- TRIPP, Charles (2007). *A History of Iraq*, Cambridge University Press, New York, 357 p.
- UNITED NATIONS (1989). Effects of the military intervention by the United States of America in Panama on the situation in Central America
- UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL (1990). *Resolution 678 (1990)*, 29 november 1990
- U.S. CONGRESS (1986). *Goldwater-Nichols Department of Defense Reorganization Act*, 104 p.
- U.S. CONGRESS (1987). *S.RES.239, A resolution expressing the sense of the Senate concerning support for respect for human rights and evolution to genuine democracy in Panama, and for other purposes*
- U.S. SENATE (1988). *S.1614, A bill to restrict United States assistance for Panama*
- U.S. SENATE (1988). *S.AMDT.2094, To express the sense of the Congress that the United States should not make any arrangements with Panamanian strogman Noriega which involve dropping of any Federal drug-related indictments against Noriega*
- WALTZ, Kenneth (1986). « Political Structures ». In *Neorealism and its Critics*, sous la dir. de Robert O. Keohane, p. 70-97, Columbia University Press, New York
- WHITE HOUSE (1975). *Minutes National Security Council Meeting: Panama Canal Negotiations*, July 23, 1975, 9 p.
- WHITE HOUSE (1989a). *National Security Directive 26*, 3 p.
- WHITE HOUSE (1989b). *National Security Directive 45*, 5 p.

WHITE HOUSE (1990a). *National Security Strategy of the United States*, 32 p.

WHITE HOUSE (1990b). *NSC Meeting on the Persian Gulf*, August 3, 1990, 12 p.

WHITE HOUSE (1990c). *Minutes of the NSC Meeting on Iraqi Invasion of Kuwait*, August 5, 1990, 7 p.

YETIV, Steve A. (1997). *The Persian Gulf Crisis*, Greenwood Press, Westport, 197 p.

YETIV, Steve A. (2004). *Explaining Foreign Policy: U.S. Decision-Making & the Persian Gulf War*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 288 p.



D0195977 3